Gabriel DEBIEN

Note d'Histoire coloniale 17

Réfugiés de Saint-Domingue

aux Etats-Unis

Texte paru dans la
Revue de la Société Haïtienne d'Histoire
en juillet 1948, pages 1 à 20
janvier 1949, pages 1 à 20
avril 1949, pages 11 à 23
juillet 1949, pages 32 à 74
janvier 1950, pages 11 à 25
juillet 1950, pages 30 à 45
octobre 1950, pages 19 à 24

Ce document a été préparé par l'association

Généalogie et Histoire de la Caraïbe 81 rue des Trois Territoires 94120 Fontenay-sous-Bois http://www.GHCaraibe.org ghcaraibe@orange.fr

Il ne peut-être ni vendu ni reproduit en totalité ou en partie

G DEBIEN

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ÉTATS-UNIS

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ETATS-UNIS.

L'histoire, toujours un peu pressée, simplifie a l'excès et

par G. DEBIEN

retient de préférence ce qui prête à la légende. Ainsi l'histoire de la révolution à Saint-Domingue qui ne serait qu'une suite de meurtres crapuleux, de viols, de massacres. Ainsi le départ des colons : brusquement tous les blancs seraient partis fuyant éperdus une terre de furie, de flammes et de haine. La vérité certes, ici, n'est point belle. Les soulèvements des esclaves dans le Nord en août et en septembre 1791, les luttes entre blancs et mulâtres dans l'Ouest et le Sud, l'incendie du Cap en Juin 1793, les massacres des Cayes en 1798, les représailles de Dessalines restent de mornes dates dans ce chapitre le plus mouvementé et le plus tragique de tout le le passé de Saint-Domingue. Mais délions-nous l'esprit de toute passion et nettoyons-nous les yeux Regardons aux choses au lieu de nous envoler par dessus.

Il s'agira aujourd'hui de la dispersion des colons. Ce fait est d'importance sociale et économique trop grande et de saisie trop facile pour qu'il soit besoin d'en montrer l'intérêt. Mais si on en voit sans peine les répercussions on en connaît mal les péripéties. Ces départs n'ont pas été pour tous dès le début des départs pour l'exil. L'abandon de Saint-Domingue n'a rien—sauf en juin et juillet 1793—d'un sauve-qui-peut général. Le plus souvent ce sont de prudents voyages de Saint-Domingue à la Jamaïque, à Cuba, ou au continent, puis de circonspects retours, confuse histoire, complexe désir de sauver ce qui peut être sauvé des plantations, des revenus, des comptabilités et d'échapper à la faim, au désordre, aux risques de l'indiscipline générale et de la guerre civile et so-

Si plusieurs, célibataires, quittaient sans regrets une terre qui n'avait été pour eux qu'un pays de passage et d'aventureuses spéculations, un bien plus grand nombre partaient

ciale

parce que l'application des décrets métropolitains sur l'égalité politique des gens de couleur libres avec les blancs poussant automatiquement au dehors les familles de planteurs. Leur résistance, ouverte, ou tacite, la a volonté générale faisant d'eux des suspects et la guerre de couleur prit bien vito forme de guerre à la grande propriété. Ils ne vendaient pas leurs plantations parce qu'ils gardaient l'espoir de reventr bientôt. L'auraient-ils vouln qu'ils n'auraient pu le faire. Après 1791 il n'y avait plus guère d'acheteurs, et personne ne payait comptant. La France était loin; les relations devenaient plus rares et plus irrégulières On gagnait, le continent ou les îles voisines d'où l'on surveillerait mieux les récoltes, pensait-on. Il était impossible d'ailleurs d'emmener les esclaves, seule fortune mobilière aux îles (1).

Pour beaucoup de colons les relations d'affaires influèrent sur le choix du refuge. Les relations de parenté jouèrent peu, car les liens de familles étaient nuls entre colons de Saint-Domingue et colons des petites Antilles et de la Louisiane. Dans la conscience des militaires, dans celle des fonctionnalres et des colons anciens officiers se leva un problème patriotique et politique Pour faire face aux soulèvements des esclaves et des libres, les uns étaient partisans d'une alliance et d'une intervention anglaises, les autres désiraient un accord avec les Espagnols, demandaient l'application du pacte de famille qui prévoyait une aide réciproque en cas de troubles coloniaux. Où devaient-ils aller? Pratiquement les faits imposèrent la solution, violente comme presque toujours. Les va-et-vient des bateaux américains et anglais étaient bien plus réguliers et bien plus fréquents que ceux des Espagnols. Il était difficile de gagner par les mornes les centres de Santo-Domingo En 1792 déjà, les départs furent plus nombreux pour le continent que pour les Antilles anglaises, et plus nombreux pour la Jamaïque que pour Cuba. A la fin de juin

^{1.—} Cette question de l'émigration des esclaves de Saint-Domingue demanderait une étude à part, fort difficile je crois, mais qui éclaircirait les causes des allées et venues de plus d'un colon. Les colonies anglaises refusaient absolument l'entrée aux ateliers de Saint-Domingue. Les états du Sud étaient sur le continent moins intraitables. Cf. S. M. JENNINGS. A pronieer merchant of Saint Louis (1810-1820) Columb ia Univ. Studies in Hist., Econ. and Pub! c laws, 1939, in-8, et Rd P. A. CABON, Histoire d'Halli Port-ap-Prince, S. D. Av., in-80, T. 2, p. 569.

1793, la catastrophe du Cap, devait conduire, bon gré mal gré vers les Carolines, vers Savannah et vers Philadelphie un convoi de cent voiles, chargé de plusieurs milliers de blancs. Quelques centaines seulement de colons des quartiers de Fort-Dauphin, du Dondon et d'Ouanaminthe, une centaine d'officiers des états majors et des régiments du Cap et de Port au-Prince passèrent aux Espagnols, guidés par les instructions du Régent, le futur Louis XVIII.

Chez ceux qui allèrent aux Etats-Unis, qui furent l'immense majorité, aucune intention de se fixer: les mœurs, la langue, les cultures, les modes d'exploitation, tout les dépaysait. Aussi quant les Anglais eureat pris à pied St-Domingue (1794-1798) plus d'une famille revint Plus ou moins volontairement des colons furent amenés à prendre du service pour ne pas mourir de faim, ou protéger les quartiers encore à peu près préservés. Puis quand sous le régime de Toussaint-Louverture apparut quelque espoir de travail, de sécurité et de revenu d'autres familles rentrèrent. Ceux qui, au départ pour l'éxil avaient été assez heureux pour emporter de l'argent ou des valeurs s'installèrent, planteurs de caféiers à la Jamaïque ou à Cuba, planteurs sucriers autour de la Nouvelle Orléans ou à Cuba. Dans ces pays où les terres neuves étaient plus abondantes qu'à Saint-Domingue ils introduisirent la pratique de cultures nouvelles ou des façons nouvelles (2). Curieux exemde la résistance de l'esprit colonial et américain chez ces familles, créoles ou non, ruinées, anémiées par le dépaysement mais préférant une résidence aux îles ou à proximité, a un retour en France, devenu possible après 1800.

Ce déracinement, ces efforts pour vivre puis pour refaire fortune ont laissé aux îles de nombreuses traces. Ainsi à Saint-Vincent (3) à Saint-Thomas (4), à la Jamaïque (5), à

^{(2)—} LABORIE— THE Coffee Planter of Saint-Domingo. London. 1798, in-80. Malgré son titre, on trouvera peu de chose dans A. HIRSCH: French Influence on American Agricculture in the Colonial Period with Special Reference to the Southern Province in Agricultural History IV, jan. 1930, p. 1-9

^{(3). -} Où allèrent des Chaplain et un frère du fameux Stephen Girard.

^{(4). -} Familles Viaud, Montalembert, Farrou lh et Pons.

^{(5).—} Familles Dupùy (de Saint-Marc) Dubuisson, de la Mothe, Peyrellade, Dussard, Loppinot, Collet, Gentillot, Villarson, Smith. Cf. Rd. P. DE-LANY, S. J. History of the Catholic Church in Jamaica, New York, Jesuit Mission Press, 1930, in 80, p. 30 à 60.

Cuba (6) et à la Louisiane (7) En 1816, un ancien propriétaire de Saint-Domingue, Dubois de Montulé (8) en faisant escale aux Antilles retrouvait à Santo-Domingo des familles de la partie française; des Daumas, des Lacoste, à la Jamaïque, des Chasseriau, Plus près de nous, en 1902, Eugène Aubin (9) signalait dans l'est de Cuba des ilots de survivances françaises, des haciendas où les descendants d'anciens esclaves conservaient des sobriquets français, parlaient le créole de nos iles. Des souvenirs, des traces semblables doivent se retrouver aux Etats-Unis, plus nombreux, plus vivants même peutêtre qu'aux Antilles, car les groupes de Saint Domingue* plus homogènes et mieux unis s'y fondirent moins vite dans le milieu local. C'est un immense champ de recherches à explorer. Aussi je voudrais ici attirer l'attention des historiens américains, et plus encore des érudits régionaux sur ce très curieux problème historique dont en France on découvre seulement les grandes lignes

Je le répète, la question est complexe et passablement confuse de ces vagues successives de départs. Mais à la longue on parviendra bien à reconstituer ces diverses poussées de peurs collectives et d'espoirs. Dès maintenant d'ailleurs on peut reconnaître quelques mouvements plus nets.

France, si l'on peut employer pareil terme. Beaucoup de colons, des hommes d'affaires, des gens de loi sont alarmés par le tour violent que que prennent à la colonie les disputes politiques. Ils rentrent pour suivre de plus près les débats qui vont s'ouvrir aux Etats-généraux. Les députés de la colonie sont accompagnés de partisans, de défenseurs bénévoles. Combien ne rentreront pas à Saint-Domingue!

^{(6). —} Où s'installèrent des Kercado, Duquesne, Glaize de Maisoncelle. Léaumont, d'Espinville, Lastourje, Girard, Messennie, Mongin, Cornalets Richard d'Abnour, Villejouin, la Guillaumie, Duportail Vezien des Ombrages, Guesdon, Chancherel, Ponse, Etienvrain, Lamothe, Monnier, Le-lièvre.

^{(7).—} Lanusse, Berquin-Duvallon, Pineau, Gros, Poursine, Moreaux, Pillet, Trigant de Beaumont, Chatest de Lauzon Mitton de Neufchitel, Perrin Du Lac.

^{(8). —} E. DE MONTULÉ. Voyage en Amérique.... rendant les années 1816, 1817, 1818 et 1819 — Paris-le Mans, 1821, 2v. in-16. p. 28, 38, 65, 90

^{[9] -}Eugene AUBIN. En Haiti. Planteurs d'autrefois. Nègres d'aujourd'hui Paris, Colin, 1910, in-16, 348 p.

Un mouvement semblable précède, accompagne et suit le départ des 85 membres de l'Assemblée coloniale qui ont rompu avec le gouverneur général de Peinier en août 1790.

20 Juste un an après, en août 1791, c'est le soulèvement des noirs du Nord et des mulâtres de l'Ouest et du Sud Des familles entières s'affolent, quittent la colouie, mais en général après avoir pu réaliser une partie des denrées qu'elles avaient en magasin, et se faire ouvrir un crédit sur le continent. On gagne ainsi la Jamaïque, Philadelphie et les ports de la Virginie et de la Géorgie. L'intention est de revenir l'orage passé et, de fait, benucoup reviendront en 1792 ou au début de 1793

30 L'installation de la deuxième Commission civile envoyée pour faire appliquer la loi du 4 avril 1792 qui accordait aux libres les mêmes droits qu'aux blancs, fut aussi la cause de nombreux départs. Mais départs de proscrits, de déportés politiques obligés d'acheter à gros prix leur passeport pour le continent et tout heureux de sortir de prison. C'est le moment où les clubs, les municipalités, les cadres des gardes nationales sont épurés, où Gattereau, Paulet, Rebut, Poncignon, Esnault débarquent aux Etats-Unis (octobre décembre 1792).

40 Il y a un quatrième départ de Port-au-Prince en avril 793 après le siège et la prise de cette ville par les commissaires. Les adversaires des hommes de couleur sont dénoncés et proscrits en masse.

50 Mais le principal, le plus brusque éxode est de juin et de juillet 1793, après l'incendie du Cap (21 juin). La moitié de la population blanche du Nord s'entasse sur les navires qui sont en rade, et part en un convoi que commande l'amiral Cambis. Les tempêtes, le besoin de réparations urgentes dispersent cette flotte qui trouve asile dansles ports du Sud et de Pensylvanie. Il faut organiser pour les malades et pour les blessés des hôpitaux à Norfolk et à Hampton. Misère, triste misère de réfugiés et de proscrits partis sans argent, sans bagages et pour ainsi dire sans eau et sans vivres. Les correspondances parlent de 10.000 réfugiés. Si l'on songe qu'il s'y trouvait beaucoup de soldats on verra que le nombre n'est pas exagéré. Mais un grand nombre furent conduits en France, en avril 1794 par un convoi que commandait l'amiral Vaustabel Ceuxla n'avaient plus d'espoir dans l'avenir de Saint-Domingue, ou bleu n'y avaient rien possédé on y avaient tout perdu.

6 L'occupation d'un tiers de la colonie par les Anglais ramena à l'Arcahaye, à la Grande-Anse et autour de SaintMarc en 1795 et en 1796 une fonle de réfugiés. Au moment
de l'évacuation, en 1798, les uns restèrent sur leurs biens, les
autres suivirent les corps coloniaux que l'on rembarquaitTous ceux qui avaient servi ou qui avaient fait partie des conseils de quartier jugèrent prudent de chercher un nouvel
asile, à la Jamaïque ou à Cuba.

7 Enfin en 1803, dernier grand départ de ceux qui avaient échappe dans le Sud aux vengeances de Rigaud, dans l'Ouest et le Nord à celles de Dessalines. Plusieurs centaines de colons de la presqu'île du Nord, des environs du Cap, des Cayes de Léogâne et de l'Arcahaye s'embarquent avec leurs meilleurs esclaves et gagnent la région de Santiago de Cuba, la Louisiane et la Géorgie.

C'était là moins un refuge qu'une transplantation, car fort peu d'entre eux avaient l'intention de rentrer en France. La plupart se fixèrent à Cuba. La guerre d'Espagne les y surprit planteurs de café, guildiviers, ou planteurs de canne. Le nom français était alors trop mal vu par tous les Espagnols pour que ces refugiés n'en ressentissent pas quelque effet. Les uns furent forcés d'abandonner les propriétés qu'ils avaient achetées, d'autres furent expulsés. Mais il semble bien que la majorité put demeurer (10).

Sur tous ces différents « dérangements », sur ceux de 1791, de 1793 comme sur ceux de 1803, nous n'avons qu'un nombre insignifiant de certitudes. Les documents sont rares. Parmi des demi-ténèbres notre critique doit accueillir et serrer de près les miettes d'indices que l'on trouve dans les récits de voyages, dans les actes notariés, dans les correspondances des réfugiés surtout.

En voici quelques-unes qui évoqueront certains aspects de cet exode et surtout le triste souvenir des richesses perdues. C'est le premier résultat d'une rapide enquête entreprise en l'été de 1939, juste avant la guerre. Ces lettres viennent de Baltimoré, de Philadelphie, de Fréderictown, de New-York, et de la Nouvelle-Orléans. Elles sont envoyées par des déportés politiques, par des réfugiés, gens venus surtout du

^{(10,} L. J. CLAUSSON-Précis historique de la Révolution de Saint-Do ungue-Paris, 1819, in-80 p. 120.

Nord et du Sud, aux parents restés où passés en France, ou émigrés à Londres. Elles forment trois ensembles. Deux proviennent d'archives publiques : d'abord le dossier dit des «lettres interceptées» conservées dans les papiers du Comité des Colonies aux Archives Nationales ; et c'est le dossier O'Rourke que gardaient les Archives départementales du Loiret, à Orléans. Une autre correspondance à été retrouvée dans les archives d'une famille installée autrefois à Saint Domingue : ce sont les lettres Saint-Martin, Smith et Laprade découvertes au château de la Barre par Mme la vicomtesse Guy de Vanssay qui nous a aimablement autorisé à les publier et nous a même activement aidé à les éclairer de notes biographiques.

Il faudrait être bien étourdi pour ne pas sentir l'intérêt de ces documents et le poids de pareils témoignages. Ils sont d'autant plus graves que ce sont pour la plupart—sauf certaines lettres de Dxxx 84—des confidences involontaires qui ne forcent rien, qui s'offrent à nous sous forme de renseignements de famille intimes et non en des ouvrage de polémique. Nous avons des faits, des propos réels, particuliers, souvent munis de leurs dates, accompagnés de circonstances qui nous aident à en saisir le caractère et a en mesurer la portée.

Nous ne les accompagnerons point de longs commentaires et nous n'essaierons pas non plus de les replacer dans l'histoire de l'émigration. Trop de choses nous échappent de ce qui a été publié aux Etats-Unis depuis quelques années sur cette question. Malgré tous nos efforts, des études américaines très importantes nous sont restées inaccessibles (11). Nous laisserons

⁽¹¹⁾ Rd L F. RUSKOWSKI—French Emigré Priests in United States (1791 1815)—Studies in Am. Church. History, 32, Washington, Cath. Univ. of Am 1940. F. S. CHILD. French Refugee Life in the United States, 1790-1809—Baltimore, Johns Hopkins Press. 1940. L. W. RYAN—French Traveles in the Southern U. ited States 1775-1800—Bloomington 1939. J. S. ROSENGARTEN—French Colon sts and Exiles in the United States—Fhiladelphie, 1907. (sans doute un extrait des Proceedings of the Am. Philos. Sty.)

Nous avons pu lire de Miss Jane CAMPBELL: San Domingo Refugees in Philadelphia compiled from the original D'Orlic-Rodrigue l'apers. (Records of the Amer. Cath. Hist. Sty, of Philadelphia, T XXVIII, XXIX et XXX, années 1917-1918 et 1919) qui s'attache surtout à suivre l'histoire de ces familles une fois qu'elles furent américanisées.

M. Walter Charlton Hartridge poursuit en ce moment, (1945) tous les Proceedings of the New Jersey Historical Society une étude sur les St-Domingan Refugees in New Jersey.

les lettres parler elles-mêmes, ne les interrompant que par don paragraphes de soudure qui ne seront bien souvent que lon résumés de passages trop longs. Nous neus contentons do classer, à peine de choisir, laissant libre carrière aux mouvements, au jugement du lecteur.

M

DÉPORTÉS POLITIQUES ET RÉFUGIES DU NORD

ad

Philadelphie, New-York et Baltimore

[jum 1793-avril 1794]

Dans les papiers du Comité des Colonies aux Archives Nationales (12) sont conservées de nombreuses lettres de colons passés en Amérique, Le carton 47 (Dossier 447. Papiers du général Galband du Fort, gouverneur de Saint-Domingue en mai et en juin 1793) et le carton 87 (Dossiér 817: Lettres interceptées), sont les plus riches à cet égard. Ces correspondances sont de janvier, de février et de mars 1794. Queiques lettres seulement datent de 1793; deux ou trois sont postérieures à avril 1794. Elles viennent presque toutes de Philadelphie, où le gros des réfugiés du Cap avait été débarqué en juillet 1793. De New-York et de Baltimore, une vingtaine sentement. Rien des Etats du Sud, de Savannah, de New-Port, de Charleston, où pourtant il y avait de fort groupes de colons de Saint-Domingue.

"Lettres interceptées" a été mis vraisemblablement sur le dossier 817 par l'archivtste chargé à la fin du XIX siècle de classer les papiers du Comité. C'est une manière de parler c'est-à-dire une erreur. Ce sont proprement des lettres «triées», s'encadrant entre deux faits: l'incendie du Cap de juin 1793 et le départ pour la France de Duny, Millet et Daubonneau, commissaires des colons réfugiés aux Etats-Unis (avril 1794). Ces lettres privées ont pour trait commun de pouvoir servir contre Sonthonax et Polvérel que presque tous les colons exilés tiennent pour responsables du siège de Port-au-Prinee d'avril 1793 et pour auteurs de l'incendie du Cap. Elles sont ici parce qu'elles ont été transformées en témoignages à charge contre la deuxième Commission Civile et son œuvre

Module. Le tri a dû être préparé ou fait par Duny, Millet et librilley oux-mêmes. Ces documents seraient moins des lettres librillementées que des lettres retenues ou demandées par les dominimaires des colons pour des fins politiques, puis déponden comme pièces à l'appui dans les archives du Comité des colonies au moment des débats entre Sonthonax, Polvérel et lours accusateurs.

De la sorte toute l'histoire de Saint-Domingue depuis septembre 1792, tous les malheurs de la colonie se ramènent à In politique de Sonthonax et de Polverel: Troubles du Sud, di-Vintona des colons, violences et massacres, ils sont responsablue de tout. L'intérêt de ces lettres est donc d'abord politique. Quelques unes traitent d'affaires, font allusion à la mévente don vins français en Amérique, (13) à celle des articles de mode (14), à la crise économique générale. Mais elles restent du exceptions. Le fond ordinaire est le récit de départs brusques de fuites, l'expression des regrets d'un beau pays qui va a la ruine, l'inquiétude pour des plantations laissées à l'abandon ou aux mains de gérants peu surs. On profite du voyage des commissaires pour donner aux parents et agents d'affaires de France des nouvelles de la colonie et des culturen. On conte ses aventures et ses misères mais surtout ses haines et ses rancœurs. Nous nous attendons à des détails circonstanciés sur les incendies de plantations, à des précisions sur certains meurtres sur les débuts de l'insurrection des mu-Intres dans le Sud et dans l'Ouest, même à quelques échos du soulèvement d'août 1791. Or, à peu près rien de tout cela. Les réfugiés sont encore sous le coup des derniers évènements. et de leurs récentes angoisses. L'image du Cap en flammes que tant ont pu voir la nuit, du large, est restée dans leurs yeux et si l'on voulait faire un récit des journées des 20, 21 et 22 juin on aurait là les témoignages les plus dramatiques et

^[13] Baltimore, 12 janvier. 1794. Allain à Dominique Audibert, négociant a Bordeaux. Cet Allain, avait été député à la seconde Assemblée Coloniale. Procureur de la municipalité de Port-au-Prince il avait été destitué par Nonthonax le 2 juin 1793. Il était le correspondant de plusieurs armateurs bordelais. Sous le couvert de négociants américains il envoie ici à Jérémie 23 barriques de vin. (Dxxv. 84, dossier 817 1.)

^[14] Philadelphie, 19 février 1794. Melle Lavinay, marchande [de mode, associée à M. Clarens, à sa sœur, 12 rue de Condé à Paris [Dxxv 84, 8173] — Fr. Imbert négociant. à Bonnet, Imbert, Philadelphie, 27 décembre 1798 Dxxv 84, 8173.

parfois les plus pittoresques [15]. Pour d'autres qui ne mont pas embarqués au Cap les dernières souffrances sont collende la traversée, les tempêtes, le cauchemar des mauvais bateaux armés par peur des massacres, surchargés, et qui en mont font eau de toutes parts, echouent sur une côte déserte ou coulent à fond. Presque tous aiment mieux parler des mauvais procédés des corsaires ou des marins anglais, de toutes les circonstances de leur voyage que des conditions précises où ils sont partis, que de la situation où ils ont laisse leurs esclaves. C'est assurément pour nous la partie la plus vivante de ces lettres.

Dès que de loin ou de près on touche à l'œuvre de Sonthonax et de Polverel c'est immédiatement un déchaînement de passion. Personne ne voit plus clair A nous d'ètre méfiant et de prendre ces affirmations pour ce qu'elles sont trop souvent, les cris d'ennemis vaincus et qui ont souffert. Chacun reste si fortement engagé dans ses sentiments et ses rancunes qu'il tâche de les faire partager à son correspondant et oublie le plus souvent de parler du nouveau pays où il réside et d'indiquer comment et par quels moyens il y vit. Ce n'est pas ici que M- Francis S. Child aurait de nouveaux détails sur la vie des réfugiés français aux Etats-Unis. L'un se plaint de la précarité des quêtes (16). Un certain Mathieu, fils exprime rapidement son admiration pour le Congrès (17). A peu près seul, Philippe de la Marnière, un ancien lieutenant de l'Amirauté de Port-au-Prince se met à la culture: Il a acheté «une

^[15] New-York, 30 septembre 1798. Tarin à sa mère. Dxxv, 84, 817 5]—
J. B. Machuel à son oncle, Philadelphie, 6 germinal an 2 [26 mars 1794].
Machuel entrepreneur de peinture monte au Cap en juillet un cabaret pour vivre. (Dxxv 84, 817 3.— Bertrand à Jacques Duboc à Bordeaux. Philadelphie, 20 et 25 mars 1794 Dxxv 84, 817;— Suarès (d'Alméida) à Rouch à Toulouse, Philadelphie, 7 mars 1794 (Dxxv 84, 817 5). Ce Suarès, ancien procureur du roi à la sénéchaussée du Cap, reviendra mourir à Toulouse. Archives de la Haute Garonne. Secours aux réfugiés L. 372 et 373).—Béry la Barre à X (Philadelphie, 14 et 15 mars 1794) Dxxv 84, 817 1.— et X, ancien conseiller du roi au Conseil supérieur du Cap, ancien membre d'une Assemblée Coloniale à Mme de Beauvoi. Philadelphie, 8] et 10 février 1791 (Dxxv 84, 817 1).

⁽¹⁶⁾ Martin ... au citoyen Rame (Philadelphie, 16 décembre 1793 (Dxxv 84, 8174)

⁽¹⁷⁾ Mathieu, fils à Isnard, maison du citoyen Eydin, rue de Noailles, à Marseille (Dxxv 84, 8174).

campagne à New-Warth, à quatre lieues de New-York, dans l'état de New-Jersey, et a entrepris d'apprendre sérieusement l'anglais. Il s'est véritablement installé dans ce pays dont il décrit la situation intérienre avec intèrêt (18). Lui aussi, cependant le sol de Saint-Domingue le rappellera. Quand les anglais auront pris pied dans l'île il se hâtera de rentrer. Il deviendra membre du Conseil Supérieur de Port-au-Prince, réorganisé par les occupants.

Plus nombreux sont ceux qui écrivent des pamphlets politiques, cela va de soi: mémoires justificatifs, lettres de protestation contre le ministre de France Genêt, lettres ouvertes contre les Brissotins, articles de polémique dans les journaux. Il y a cependant une exception. L. A. André, qui fut «occupe dans la finance» en France avant 1789 apprend à la citoyenne Lintot sa fiancée [19] qu'il vient d'écrire un livre de Considérations sur l'Amérique, et qu'avec l'aide de grands propriétaires il en prépare un autre sur la question des terres. De Philadelphie [20] un ancien négociant du Cap, Lemai gre, demande à un négociant du Havre, des livres, les dernières éditions des bons dictionnaires, les meilleurs journaux sur la Révolution, français ou étrangers. Pour Tauguy la Boissière qui installé chez lui y rédige son Journal des Révolutions de la partie de Saint-Domingue (21) il commande deux abonnemments aux meilleures feuilles de Paris, de Leyde et de Londres.

Ces déportés et ees réfugiés sont-ils réunis à Philadelphie par les hasards des convois partis du Cap en juin 1793, ou par leurs rapprochements autour de la capitale de familles dispersées, d'isolés désemparés? D'autres documents nous le diront un jour. Toujours est-il qu'au cours de cet hiver de 1793, Philadelphie est déjà le centre des colons français, le champ

⁽¹⁸⁾ New-Warth? 15 février 1794. La Marnière, à X... (Dxxv 84, 817, 3.) La Marnière était le neveu de Chambon. Duclos, propriétaire d'une su-crerie au Boucassin,

⁽¹⁹⁾ Philadelphie, 5 février 1794. (Dxvv 84, 817 1) Melle Lintot habitait dans la maison du Cn Blondel; rue Transnonain; à Paris.

^{(20,} M. Lemercier à Longuemare; 9 févier 1794 [Dxxv 84; 8173].

⁽²¹⁾ Ce journal était la continuation de la feuille du même nom que Tauguy publiait au Cap en avril et en mai 1793. Elle parut à Philadslphie trois fois par semaine du 23 septembre 1793 au 16 décembre 1794.

de toutes les discussions, de toutes les effervescences, des principales gazettes en langue française du continent. On y poursuit les critiques, les polémiques, les apostrophes, des feuilles coloniales. Gattereau un déporté de 1792, y publie son Radoteur (22) puis son Courrier politique de la France et de ses colonies; Tauguy, après son Journal des Révolutions y fera paraître son American Star (23) puis son Niveau de l'Europe et de l'Amérique [24]. Un Club a été fondé, fort remuant comme on l'entend bien, qui va envoyer à la Convention les fameux commissaires des colons réfugiés, Duny, Thomas Millet, Daubonneau De tout cela, de la lutte des colons avec Genêt, le ministre de France, qu'ils accusent d'être l'homme de Brissot, on n'a que de rares échos (25). De même on nous laisse à peu près complètement ignorer comment les déportés de 1790 et les réfugiés du Cap se sont comportés en face des très nombreux colons, déportés en 1792, colons ou politiciens de l'Ouest en majorité. Il n'y a dans ce gros dossier que quatre lettres de déportés ou de réfugiés partis avant le grand exode du Nord; quatre noms : Roberjot, Poncignon, Lemercier et Breton-Villandres.

J. H. Roberjot est un néveu d'Armand-André Roberjot-Lartigue, homme d'affaires et très riche colon de l'Ouest. Il a gagné les États-Unis en décembre 1792, on ne sait à la suite de quels évenements (26). Poncignon est beaucoup mieux

^[22] Dami-heb lomadaire. Il eut six numéros au moins, en juin et juillet 1793. Gattereau est un pittoresque journaliste qui mériterait une longue étude. Son Courrier politique de Philadelphie, paraissant d'abord trois fois par semaine (19 septembre 1793-17 mars 1794 devint quotidien en 1795 et en 1796. C'est vraisemblablement Gattereau qui rédigea à Philadelphie le Journal politique et littéraire, un demi-hebdomadaire dont on a cité le No. du 9 mars 1793 mais dont aucun exemplaire ne subsiste.

⁽²³⁾ Feuille bilingue (1793-1794) avec pour sous-titre: Journal historique politique critique et moral.

⁽²⁴⁾ Qui parut de 1794 à 1796.

⁽²⁵⁾ Favre-Félix, négociant, se plaint, violemment de Genét protecteur des le royalistes et des royalistes de Saint-Domingue réfugiés à Philadelphie. A. MM. Langevin, frères, négociant à Nantes, Philadelphie, 14 février 1794. Dxxv 84, 8173

⁽²⁶⁾ A sa mère, Mme Miramon-Roberjot, 11 rue Bouquière, à Bordeaux. Il dit être sans nouvelle de son oncle Lartigue de Port-an-Prince et de son oncle Miramon à Jérémie. *Philadelphie 20 février 1794* Dxxv 84, 817 5).

connu. Il a présidé l'Assemblée provinciale du Nord en 1790. et il fut premier député du Cap a la deuxième assemblée coloniale. Garran Coulon (27) le dit «dévoué au parti aristocratique» probablement parce qu'il a formé le corps des volontaires du Cap, mal vu des commissaires. Ils le déportèrent en 1792, mais il revint une première fois des Etats-Unis en mars 1793. Il y repassa quelques mois plus tard. (28)

Lemercier fait à son père homme de loi à Fontenay-le-Peuple (29) un court récit de la prise de Port-au-Prince par Sonthonax (13 avril 1793) et de l'incendie du Cap. Mais ce dernier évenement n'est rapporté que d'après des on-dit, car Lemercier était parti pour le continent avec son frère dès le mois d'avril. Des corsaires anglais l'ont pris, dépouillé, puis amené à la Jamaïque où on lui a donné la ville de Kingston de résidence de prisonnier sur parole, tandis que son frère était débarqué à Saint-Thomas. Il a obtenu par la suite de passer aux Etats-Unis où il a appris les malheurs de son frère obligé de vivre sans le sou. (30)

- M. Walsh jeune qui avait épousé Mlle Agathe Walsh a été assassiné par les brigands du Sud de Saint-Domingue il y a environ un an. Je l'ai beaucoup regretté c'était un charmant garçon.
- « M. Walsh, père n'ayant pu trouver les moyens de s'embarquer lors de l'embrasement et du massacre de la ville du Cap, s'est refugié dans les montagnes voisines d'où il est sorti pour s'embarquer avec 600 autres personnes, tant
- « hommes que femmes à bord d'une mauvaise frégate restée « dans la rade du Cap. J'ignore quel cruel destin s'acharne à
- « poursuivre les infortunés colons de l'île de Saint-Domingue
- « mais le sort à voulu que cette frégate essuyât une tempête
- aux attérages de ce pays, on ignore jusqu'à ce jour quel est
- « le sort qu'elle a subi.

⁽²⁷⁾ GARRAN-COULON-Rapport sur les troubles de Saint-Domingue-Paris, imp. nat. ans V-VII, 4 vol. in-8. II, 185, 352; III 33, 379, 454.

⁽²⁸⁾ Moreau de Saint-Méry cite son nom parmi les souscripteurs de sa Description. Poncignon habitait alors le Cap (1798).

⁽²⁹⁾ Nom révolutionnaire de Fontenay-le-comte, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement de la Vendée.

⁽³⁰⁾ Philadelphie, 12 février 1794 (Dxxv 84, 8173)

« Il y a 4 mois passés et ce bâtiment faisait au moment de la tempête 44 pouces d'eau par heure. Il ne faut plus douter « que tout n'ait péri corps et biens puisque l'on a la certie tude que 3 autres bâtiments qui étaient avec elle aussi charagés de pauvres fugitifs de Saint-Domingue se sont aussi « perdus ».

Breton de la Villandry, créole de Port-au-Prince, qui avait joué un si vilain rôle dans l'attaque de la Croix-des-Bouquets en 1792 (31) comme second du sanguinaire Praloto, vit à New-York. Sonthonax a débarrassé la colonie de cet aventurier par arrêté du 2 Juin 1793 Il se plaint d'avoir tout perdu à Saint-Domingue où son frère est mort (32). Il ne restera d'ailleurs pas de longs mois en Amérique. Il ne peut pas retourner dans la colonie où sa déportation le fait considérer comme prévenu. Mais il ira en France où il traînera sa misère. En fructidor an 3, « réduit aux 75 francs que la Bienfaisance nationale accorde aux réfugiés il » lui sera impossible de pourvoir à sa subsistance, les Chouans ayant «volé et dépouillé son frère dans la commune de Thouars.» Il demandera alors de repasser à Saint-Domingue ce que lui fera refuser la députation de la colonie.

A New-York les têtes paraissent moins prises par la politique. Peut-être parce que les réfugiés y sont moins nombreux, et qu'il ne s'y trouve point de ministre brouillon et intrigant comme à Philadelphie. Moins de divisions, moins de disputes. Cependant la aussi, une rancœur commune poursuit Sonthonax et Polvérel. Dans les lettres de New-York les lamentations contre la Commission Civile forment le même thème central et remplacent les détails sur la gêne ou la misère présentes, sur la vie américaine.

Tous les réfugiés ne sont pas non plus arrivés au lendemain de l'affaire du Cap. Il est des déportés d'avril, il est des fuyards affolés de 1792, comme aussi de prudents voyageurs. De ceux-ci est par exemple Me Bernard Darracq, avocat au

⁽³¹⁾ GARRAN-COULON, op. cit. II, 509; IV 368.

⁽³²⁾ Lettres à Breton-Mardouin sur la Fosse, à Nantes, et à Bruley, Now-York 2ème jour de la 1ère décade de pluviose an 2. 21 janvier 1794, (Dxxv 84, 817 3).

Conseil Supérieur de Saint-Domingue (33). Il est parti du Cap avec sa sœur le 22 mars 1793 sur le brick américain la Fanny et Ketty, capitaine Richard Hood. Ses allées et venues sont le type de bien d'autres circuits de colons comme lui incertains ot inquiets. Lui du moins s'est embarqué muni d'un passeport on bonne forme de la municipalité. Arrivé à Philadelphie le " avril, il en est reparti le 13 pour Charleston où les réfugiés ctaient spécialement attirés par un climat chaud, semblable a celui de Saint-Domingue. Il y réside un an. Il vient ensuite a New-York sur le Congress, et y séjourne du 17 mai au 22 octobre 1794, après quoi il s'installe dans l'Etat de New Jersey sur le territoire de la paroisse de Rahway. Son mariage avec «dame Renée-Charlotte de Mondion, veuve en troisième noces» d'un colon de Jacquezy, Antoine Chabert, le fixe enfin à New York. Sa femme aussi a beaucoup erré aux Etats-Unis. Elle est venue de Charleston à Baltimore et de Baltimore à Philadelphie. Le mariage est béni par René Bazire prètre du diocèse d'Avranches. Les signatures des parents et amis nous appreunent le nom de quelques autres réfugiés « tous habitants de la paroisse du Nord»: Louis Guillaume de la Rue (34), Nicolas Gervaize, père (35), V. Moreau (36), Laurent-Pierre Valade, et Jacques, Sophie et R. Massé (37). Plus d'un sont à mener de port en port et d'Etat en Etat, leur misère, leur anxiété ou leurs espoirs. Quelques-uns subviennent tant bien que mal à leurs besoins en donnant des leçons, en rajeunissant bon gré mal gré d'anciens talents oubliés. Bernard-Charles Despallières, créole du Cap et colon caféier au Dondon et à Vallière se met ainsi à la miniature. Il a été député à l'Assemblée Coloniale du Cap et aide-de-camp du général Rochambeau après ètre passé avec lui à la Martinique, puis à Philadelphie. A New-York il se fait un peu connaître en enseignant le fran-

Sur ce Darracq-Voir aux Archives de la Vienne le dossier En 254.

⁽³³⁾ Natif de Castelnau-Chalosses, arrondissement de Dax, Landes.

⁽³⁴⁾ Propriétaire avec sa femme, Marie-Louise Nicoleau de deux indigoteries au Terrier-Rouge et d'une sucrerie au Morne-Rouge.

⁽³⁵⁾ Ex-commandant de Limonade et planteur caféier au Rocou dans ette paroisse.

⁽³⁶⁾ Probablement Vincent Moreau, colon caféier au Dondon.

⁽³⁷⁾ Un Jacques Massé était en 1783 procureur au Siège royal de Fort Dauphin et en 1790 propriétaire d'une indigoterie, d'une maison et deux caféières dans ce même quartier.

çais et la musique. Sa femme et ses enfants vivent de con leçons (38). Mme Guimbault, Veuve Latour, a le bonheur d'avoir pu venir avec son frère (39). Mais combien d'autres familles ont été dispersées par l'exil? En juin 1793, Duclos a vu incendier sa maison; son petit avoir de 5000 livres a été pillé et sa femme a péri en venant à New-York (40).

A New-York ces colons du Nord en retrouveront d'autres venus du Sud, Mouchet, ex-commandant de la garde nationale des Cayes (41), Joseph Guérin, aussi des Cayes, ancien gérant d'habitation (42), Mme de la Bretonnière, veuve Latour et ses deux enfants (43), Joseph Gouin, capitaine aide-major des milices des Cayes (44), La Biche de Reignefort, ancien conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince et colon à Baynet (45), Combe, Bonamy, Montjour (46), sans compter tous les réfugiés qui ont quitté le Cap avant le grand convoi ou qui arrivent de France ou d'Angleterre comme Lafitte du Courteil, Goynard et Cougnacq-Mion, Benjamin Desobry, les frères Maugin (47), Lacroix d'Artigue (48), etc... et les planteurs de la Martinique, Desabraye-Mouville et Terrier-Delaistre.

⁽³⁸⁾ Despallières à Bruslé à Tours, New-York, 15 décembre 1793—Il était cousin de Madame Brûlé (Dxxv 84,8172) J. DUVAL. Colons bas-normands et créoles de Saint-Domingue. Bin. Sté. Hist, de l'Orne, XIV, 1895, p. 370 408.

Despallière rentra en France en 1797. Il y deviendra l'ami de Dureau de la Malle, de Fontanes et de Châteaubriand. En l'an IX il sera député au Corps législatif.

^[39] Mme Guimbot à sa sœur la citoyenne Latour, chez son père à la Flèche. New-York, 12 janvier 1794. Dxxv 84, 817 3.

^[40] Duclos à son frère, notaire-arpenteur à Brossac, Charente. New-York, primidi de la 4ère décade de pluviose an 2, [20 janvier 1794] Dxxv 84,817 2.

⁽⁴¹⁾ Qui se trouvait à New-York le 11 novembre 1794. Garran, IV, 91. (42) Garran, IV, 209.

⁽⁴³⁾ Piffault Latour à Page et Bruley. Saumur 11 pluviose an 3. Dxxv 84,817 4. Ce Piffault avait perdu au Dondon une caféière régie par deux de ses frères, dont l'aîné, maire de Dondon avait été massacré en septembre 1791.

⁽⁴⁴⁾ Archives des Colonies, E. 209, et Papiers de Vanssay.

⁽⁴⁵⁾ Papiers de Vanssay.

⁽⁴⁶⁾ Papiers de Montjon. Lettre du 19 ventose an 3 [9 mars 1795].

⁽⁴⁷⁾ Maugin, frère, à leur mère à Dompaires (Vosges), New-York 18 février 1794. Dxxv 84,817 3.

⁽⁴⁸⁾ Lacroix d'Artigue à Brûlé. New-York, 18 février 1794 Dxxv 84, 817 4.

On serait, semble-t-il, en droit d'attendre de Belin de Villeneuve non seulement un long récit de ses malheurs, mais des observations sur les événements généraux de la colonie. Ses lettres sont les premières en date de notre dossier - Philadelphie, Il août 1793-. C'était un des personnages les mieux en vue de Saint-Domingue. Comme administrateur de la Providence du Cap et comme membre de la Chambre d'Agriculture il avait été un des colons chargés en 1787 par le ministre d'examiner les projets de réformes préparés en France. A la Grande-Rivière il possédait une caféière, et au Limbé d'importants intérêts dans une des plus grandes sucreries du Nord (49) On citait les «magnifiques jetées» de la sucrerie Belin (50), il avait toujours été activement mêlé à la politique. En juin 1789 il vint à Paris pour soutenir à côté des députés coloniaux les intérêts de Saint-Domingue. Il compta parmi les fondateurs du club Massiac, servit d'agent de liaison avec les colons et les négociants du Nord (51) 11 rentra à Saint-Domingue en 1791, peu avant l'incendie de ses plantations en août (52). On devine ce que peut être le ton des lettres de ce colon ruiné, aigri, adversaire de tout changement dans le statut des libres et finalement déporté. Nous ne savous pas à qui il s'adresse, mais c'est vraisemblablement à un négociant de Bordeaux, ou à un colon passé en France et résidant en cette ville: «Les sept huitièmes des habitations des Cayes sont confisqués». On ne peut exporter aucune denrée, tout étant retenu dans les ports par ordre des Commissaires.

«M. de Ladébat (53) s'est sauvé à l'Espagnol dans les pre-«miers moments de l'insurrection dernière Je suis resté quinze «jours après lui et je n'ai abandonné que lorsque ma vie a été

⁽⁴⁹⁾ MOREAU DE SAINT-MÉRY. Description. 1, 649.

⁽⁵⁰⁾ Du parti à prendre à l'égard de Saint-Domingue, Paris, 1819, in-8 p. 26.

⁽⁵¹⁾ C'est alors qu'il publia sa Lettre d'un créole de Saint-Domingue à la Société établie à Paris sous le nom d'Amis des Noirs. Paris, 1789, in-8 45 p.

⁽⁵²⁾ Bibliothèque d'Angers, Ms 1914.

^[53] Propriétaire au Camp de Louise, quartier de l'Acul dans le Nord. Sa sucrerie fut incendiée en août 1791, puis mise sous séquestre. Il revint à Saint-Domingue et y servit dans un des corps des anglo-émigrés. C'est un fils ou un neveu du Lafon de Ladébat qui fut président des Cinquents et déporté en fructidor an V à la Guyane.

«directement menacé». A peine ai-je eu le temps de me sau «ver des mains des brigands en me jetant dans un ou «not (54).»

Madame Bercy de Sibert, veuve d'un très riche colon du Cul-de-Sac (55) évoque en quelques mots l'assassinat de son frère (56).

«Permettez que je vous fasse part du malheur que j'ai eu de perdre dernièrement mon pauvre petit Saint-Albine. Il a été assassiné par les mulàtres. Ils l'avaient forcé à marcher contre Jérémie Mon frère, après avoir longtemps refusé fut en fin obligé de se rendre croyant pouvoir gagner Jérémie «sans être aperçu de ces monstres il s'enfuit avec un jeune «homme. Ils furent pris par ces scélérats sur une habitation assez proche de celle de mon oncle et là mon malheureux » frère avec son compaguon fut massacré. »

Un déporté, colon caféier de Jérémie et du Cap Dame Marie, Louis Esneault (57) donne les noms de quelques victimes de Polvérel. Lui-même a certainement été dans le Sud un adversaire de ce Commissaire civil qui l'a accusé d'être royaliste et partisan de l'indépendance de Saint-Domingue. Il affirme qu'il n'est ni l'un ni l'autre, et tous ses regrets sont de voir les crimes de Sonthonax et de Polvérel jeter «une partie de la colonie dans les bras des anglais» (58)

(D'après une lettre datée des Cayes, du 19 décembre 1793] «Polvérel-fait défense à toutes personnes des Cayes de sortir

⁽⁵⁴⁾ Belin de Villeneuve retourna à Saint-Domingue à la suite des Anglais. Le général Williamson le nomma membre de son conseil privé, et l'employa à l'Arcahaye comme conciliateur entre les émigrés et le géneral mulatre Lapointe. On le retrouve à Philadelphie en 1798. Il mourut en 1802 (Archives Colonies, E. 25).

^[55] Et cousine du comte de Montulé auteur d'un intéressant Voyage en Amérique—pendant les années 1816, 1817, 1818 et 1819. Paris, le Mans, 1821, 2 v. in-16.

^{[56] 31} décembre 1793 [sans indication de lieu] à sa sœur ou belle-sœur, la comtesse de Villefort.propriétaire elle-même d'une sucrerie et d'une hatte au Mirebalais [Dxxv 84, 8172].

^[57] Ce Louis Esneault était originaire de Mortagne, (Orne). Il avait comme secrétaire d'une paroisse du Sud mené la lutte contre la Commission Civile et les mulaires libres. Polvérel le déporta le 3 mars 1793 (Garran-Coulon, III, 280). Esneault retourna aux Cayes. Il quitta définitivement la colonie en 1802

^{(58]} Philadelphie. 10 février (1794) à son beau-frère Peigné, prévôt de la gendarmerie de Mortagne (Dxxv 84-3).

«de la ville ou de s'embarquer sous quelque prétexte que ce soit. Madame de Najac (59) a été arrêtée avec sa demoiselle au moment de s'embarquer trois semaines avant la date du 19 décembre... Elle est encore en prison.... Plusieurs «blancs ont été fusillés pour avoir cherché à sortir des Cayes Duplanté, de Saint-Louis, frère d'un notaire des Cayes (60) «un exempt de la maréchaussée de l'Anse à Veau, Miche Lévy, «négociant américain, depuis dix ans aux Càyes.

«Le citoyen Duni,—,porteur de la présente, se chargcant de vous voir vous mettra au cours comme commissaire des colons réfugiés qui va à la Convention faire entendre nos cris
contre les tyrans qui se sont exercés et exercent avec acharnement à Saint Domingue sur tout ce qui est blanc Ce citoyen
est accompagné de deux autres commissaires, ensemble le
général Galbaud, qui partent incessamment de New York
pour Nantes dans le Saint-Honoré, capitaine Turbé, expédié
en parlementaire (61)

Le petit dossier de la correspondance du citoyen René-Ambroise Daubonneau est des plus curieux, comme d'ailleurs le personnage lui-même. Il était né à la Rochelle, mais d'une famille de Saintes. Avant de s'installer commé planteur ca féier à Baynet et au Petit Goâve peut être avait il été en 1776 notaire à l'Arcahaye. Les blancs du Petit Goâve le choisirent comme député à l'Assemblée Coloniale de Saint Marc. Il en fut secretaire, et signa la dénouciation contre le ministre La Luzerne. Avec les 85 députés qui résistèrent aux ordres du gouverneur de Peinier, il passa en France sur le vaisseau le Leopard. Il en revient en 1791 ou en 1792, sans doute par là voie de l'Angleterre, et mène dans sa paroisse de Petit Goave une lutte ouverte contre l'égalité politique des mulâtres avec les blancs et contre l'émancipation des esclaves. On le choi-

⁽⁵⁹⁾ Madame de Najac habitait les Cayes depuis son veuvage (1790). Son mari gérait les plantations de Custine.

des Cayes était au dire de Madame Smith [Papiers de Vanssay, lettre des Cayes, 17 mars 1773] un très violent clubiste. Mais il ne fut pas fusillé car il écrit lui-même ses aventures de Kingston le 29 avril 1794 (Dxxv 84, 8173), Arrêté le 7 août 1793 et ne pouvant se faire envoyer en France il s'embarqua sur un navire américain et fut pris par un corsaire de la Bermude, Déposillé de ses bagages il fut renvoyé au Môle, puis à la Jamaïque.

^{[61,} Philadelphie, 10 février 1794, Esneault à Emmanuel Duvan, négociant à Nantes Dxxv 84, 817 3)

sit comme électeur pour la nomination des députés à la Convention et il est élu à la troisième assemblée coloniale qui no se réunit pas.

Le 20 février 1794 il écrit deux lettres à sa mère, à Sainten, et le même jour trois autres à Lemercier, à Marillet homme de loi, de Saintes aussi, dont le fils, économe sur la plun grande des caféières Daubonneau est resté en bonne santé à Saint-Domingue. Le 20 février également il écrit à son ami Larchevêque Thibaut, comme lui ancien député à la première assemblée coloniale, et comme lui Leopardier et déporté (62). Cette première lettre est toute personnelle. Il demande que Larchevèque-Thibaut, commissaire des réfugiés pour uive sa dénonciation contre Polvèrel qui l'a déporté injustement le 9 septembre 1793. Pourquoi s'était-il fié à la parole de ce Brissotin, satellite de Blanchelande (63) qui au cours d'une assemblée de la paroisse du Petit-Goave avait assuré que «jamais l'intention de la Convention n'avait été de toucher à l'esclavage »

L'autre lettre à Larchevêque Thibaut, datée du surlendemain est de ton plus général et de style plus soigné, c'est le morceau d'éloquence que l'on doit lire aux amis même, montrer à la Convention, faire circuler parmi les frères maçons:

(à suivre)

⁽⁶²⁾ J. B. Gabriel Larchevêque-Thibaud, né au Boucassin (quartier de l'Arcahaie), avocat au Cap et propriétaire dans les mornes de Valhère des troisquarts d'une grande cafeière, avait été élu par la province du Nord député aux Etats-Généraux, mais avait démissionné en août 1789. Revenu à Saint-Domingue, la paroisse de Vallière l'avait envoyé siégerà l'assemblée coloniale de Saint-Marc (mars 1790.) Nommé conseiller au Conseil Supérieur du Cap au moment de son rétablissement et ne pouvant cumuler son mandat de député avec une fonction de judicature, il donna sa démission de conseiller. Il fut un des 85, mais resta à l'aris' pendant l'été de 1791. En novembre il est de retour au Cap où il est élu procureur de la commune, et où il commence comme orateur et comme publiciste une violente campagne contre Blanchelande et tous les partisans de la loi du 4 avril qui accordait aux mulatres libres de nouveaux droits politiques, contre Sonthonax (avril-octobre 1792). Il aurait dressé une liste de proscriptions (novembre). Il fut lui-même déporté en France par ordre de Sonthonax et dès lors il ne cessa d'acuser les commissaires civils.

⁽⁶³⁾ Gouverneur de Saint.Domingue d'août 1790 à septembre 1792, et favorable à un rapprochement entre blancs et gens de couleur.

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ETATS-UNIS.

(suite)

par G DEBIEN

Philadelphie, 22 février 1794.

—«Je ne dois pas exciter pour le moment votre zèle je sais «trop ce dont votre énergie est susceptible. Je sais aussi que «vous avez de furieux ennemis à combattre, mais vous êtes «dans la lice et le succès vous attend. La cause que vous plai«dez est celle des opprimés et tôt ou tard la vérité se fait en«tendre. Bien des personnes ici apprendraient votre décès avec «joie, mais moi et beaucoup d'autres disons : vivez, persevérez «et bientôt vous n'aurez plus de contradicteurs ou ils n'oseront «plus se montrer.

«Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de votre digne compagnon, le citoyen Bruslé.

«Adieu mon frère. Souviens-toi que les destinées futures de Saint-Domingue dépendent en partie de toi. Tu as à présent «besoin de santé. Les matériaux ne manqueront pas. Si Gal«baud est sans tache sois son protecteur.

«Je prie pour toi L.:. G.:. A.:.

«Voici maintenant ce que Daubonneau apprenait à sa mère:

— Il m'a été impossible de le voir [M. Rougier] que lorsqu'il fuyait son habitation suivi de sa femme et de ses enfants pour l'insurrection des esclaves qui déjà étaient attroupés. Le curé des Verrettes nous reçut tous, car ma sœur et moi fùmes obligés de nous rendre à Saint-Marc le ler avril 1792 «et c'est de là que nous avons été au Petit-Goâve. J'ai laissé M. Rougier et sa famille à Saint-Marc dans un état de détresse qui ne lui permettait pas de satisfaire à aucune espèce d'en-«gagement. Il avait alors trois enfants dont un à la mamelle «qui a été baptisé dans ce malheureux temps de trouble.

Cet enfant mourut, puis sa mère. Rougier pour faire vivre ses autres enfants a loué une petite boulangerie au Petit Goâve

Dans l'autre lettre à sa mère, du même jour :

-Le 9 juillet dernier en me rendant sur mon habitation «j'ai été arrêté par trente cinq satellites (64) des commissaires civils envoyés par la France, constitué prisonnier et de la transféré au Port au-Prince dans les prisons criminelles «où j'ai resté soixante-trois jours, au bout desquels j'ai été arbitrairement déporté et embarqué pour le continent caméricain sans qu'il m'ait été permis de mettre beaucoup «d'ordre à mes affaires. Par grâce on m'a accordé une heure cun notaire pour me faire une procuration que j'ai laissée à un «de mes intimes amis qui peut-être restera à Saint-Domingue sans être inquiété. On a en la cruauté de me refuser de voir «ma sœur et je n'ai dù cette consolation qu'à la bonté d'un «geôlier. Enfin je suis parti le 12 septembre. Le lendemain nous avons éte pris par un corsaire qui nous a conduit à la Jamaïque où j'ai resté vingt-huitjours prisonnier de guerre-«J'ai obtenu un congé et je suis parti de la pour me rendre ici. «Trois jours après notre départ nous avons reçu une tempête· affreuse.

Ce mauve is temps les a obligés d'aborder à Cuba. Ils y restent quarante jours, ce qui amoindrit sensiblement ses faibles ressources. Pour se procurer quelques secours il a vendu un vase d'argent. Il n'a plus de nouvelles de sa sœur Constance que son mari vient de contaminer (65) c'est ce malheureux beau-frère qui l'a dénoncé comme un homme qui voulait mérconnaître l'autorité du Commissaire civil. Mais ce mauvais homme a été puni, car il a été lui-même arrêté au Petit-Goâve et déporté Malgré tout, il compte passer en France au mois de mai prochain.

«Mais on peut se demander si Daubonneau put réaliser son vœu, car avec ces premières lettres figure le curieux billet

⁽⁶⁴⁾ Entendez trente-cinq gardes nationaux de couleur.

⁽⁶⁵ Antoine de Bessas, ex-conseiller à la sénéchaussée du Petit-Goâve et colon caféier originaire du Limousin. Sur ce curieux et vivant personnage, sur sa déportation voir le livre de M. Léon JOUHAUD. Mœurs Limousines au XVIII siècle. Les pas perdus. Limoges, 1938, in-16. p. 151-208.

suivant, daté du 9 décembre 1794 et qui paraît ètre de sa main.

«A l'O. de Philadelphie le 9ème jour du 12ème mois, «M que de l. D. L. V. L. 5794.

Le Vable... de la Loge No 47 sous le titre distinctif de l'Union des Cœurs franco-américains a l'O... du Port-au-Prince.

Au T. D. et R. F. Dunis (66) p. St. de la T. R. Loge la Tendre Amitie franco-américains à l'O. de New-York. joie, santé et prospérité

T...D... et R... F...

F.:, Dubois père envoie 4 paquets,

1 au fr... Blenon

1 au fr.: Bouillon négociant à Bordeaux

1 au fr.: Montaudoin (67)

D'un quartier à l'autre même d'une plantation à l'autre, l'attitude, des esclaves au moment des soulèvements, ou au départ de leurs maîtres a été très différente. Mais les renseignements sont brefs et rares. M. Latour glisse, comme en passant qu'au Petit-Saint-Louis, dans le Sud où il est caféier eles noirs travaillent encore (68). Mais Madame Deloste écrit à sa mère (69) que son mari est toujours au Fort Dauphin (70) malade, et que «tous ses nègres l'ont quitté excepté nos nourrices. Delmas jeune (71) signale à sa sœur:

Par une lettre que j'ai reçue de ma femme le 26 septembre j'apprends que mon premier et mon second commandeurs « (72) et deux autres nègres des dix que ces monstres — les

⁽⁶⁶⁾ Jean-Gabriel Duny, colon au Port-de-Paix, envoyé lui aussi à la Convention pour soutenir les accusations des refugiés contre Sonthonax.

⁽⁶⁷⁾ Négociant à Nantes.

⁽⁶⁸⁾ New.York, 20 février 1794 [Dxxv. 84, 817 3] Parti du Cap dixneuf jours après l'incendie, il est arrivé à New-York le 30 juillet.

⁽⁶⁹⁾ Philadelphie, 16 février 1794 [Dxxv 84, 817 2].

⁽⁷⁰⁾ Paroisse du Nord, à l'Est du Cap, près de la frontière espagnole.

⁽⁷¹⁾ Sans grand risque d'erreur on peut identifier ce Delmas jeune, colon du Sud, avec le Delmas qui fut député de Cavaillon à l'Assemblée de Saint-Marc et l'un des 85 léopardins. (MOREAU DE SAINT-MERY. Description II, 653 et 659). En 1801 on le trouve à Savanah.

⁽⁷²⁾ Les contre-maîtres noirs chargés de la surveillance des esclaves au travail.

commissaires civils — avaient fait enlever de chez moi pour former leur légion de l'égalité (73) sont rentrés sur mon ha«bitation. Ce qui prouve que la séduction de ces deux scélérats brissotins n'a pas eu une grande influence sur eux.

Plus longuement et avec des précisions trop rares ailleurs, un procureur d'habitation du Nord écrit à l'un de ses comettants :

Baltimore, 14 novembre 1793

«Je pense que l'étude de Me Grimperel (74) notaire a été brûclée ainsi que tous les papiers que j'avais chez moi au Cap....
«J'ai remis à M. Belin (75) la lettre qui lui était commune avec
«M. Ladebat. L'un et l'autre font leur résidence à Baltimore.
«Mais je ne dois point compter sur le remboursement ni même
«un acompte des 11.000 que vous doit ce dernier. M. Belin m'a«vait promis qu'il me remettrait une lettre pour joindre a la
«mienne, mais dans ce moment il est à Nappolis, (76) ville où
«se tiennent les Etats du Maryland, qui est distante de 30 mil«les d'ici. Il a été comme député pour solliciter des nouveaux
«moyens pour faire subsister les malheureux colons réfugiés
«ici, c'est-a-dire pour les femmes, les enfants et les vieillards.
«Les antres s'il n'ont pas la ressource de retourner à Saint-Do«mingue sont condamnés à mourir dans la plus affreuse
«misère.

«Vous n'aviez pas besoin, monsieur, de me recommander de «ne point me presser pour le rétablissement de notre nabita«tion. Plusieurs habitants avaient déjà commencé à se rétablir «entre autres MM. Walsh (77) et Belin. Ce dernier était celui qui «avait été le plus vite en besogne et du train qu'il y allait il n'aurait pas été 18 mois à se rétablir presque aussi bien qu'a«vant l'évènement. Il avait déjà fait beaucoup de sucre brut et lors de l'évènement du Cap il roulait en blanc. On a des nou-

⁽⁷³⁾ La Légion de l'égalité était un corps d'anciens esclaves levé dans le Sud au mois de mai 1793 par Sonthonax et Polvérel pour tenir en respect les gardes nationales des Cayes trop peu devouées aux Commissaires. André Rigaud commandant cette troupe.

^{74,} Pourvu depuis 1789 de la commission de notaire général de la colonie.

⁽⁷⁵⁾ Belin de Villeneuve.

⁽⁷⁶⁾ Annapolis.

^[77] propriétaire de sucreries à la Petite-Anse et à Limonade incendiées en août 1791-

velles certaines que les nouveaux établissements faits sur difl'éventes habitations n'ont point été incendiés ce qui est au «moins cors lant pour ceux qui s'étaient tant pressés.

Nous sommes au 14 de novembre et nous ne savons pas au avrai l'effet qu'aura produit à la Convention l'événement de la "ville du Cap, ni comment elle aura appris, depuis, la liberté générale proclamée par les commissaires. Je ne retracerai «point ici tous les crimes et forfaits dont ces deux monstres se «sont rendus coupables, car ils sont incroyables. Il faudrait des volumes pour vous les détailler, mais celui d'avoir dépouillé «la France d'une aussi belle possession en chassant inhumaine ment et sans distinction tous les colons, et en renvoyant les forces navales qui la protégeaient doit être aux yeux de la «France le plus grand de tous les crimes. Il faut espérer que ces scélérats n'échapperont pas au châtiment qui les attend «car aujourd'hui les gens de couleur (c'est-à-dire ceux qui ont «quelques moyens) commencent à s'apercevoir qu'ils sont égaelement trompés, et c'est eux qui se feront justice (ils l'ont pro-«mis) où bien les esclaves, desquels ils s'entourent, (78) les li-«vreront pour mériter l'indulgence de leure maîtres.

«Vous aurez sûrement appris en France presque aussitôt que «nous ici la prise des quartiers de Jérémie et du Môle par les «anglais en attendant les forces destinées pour s'emparer de «toute la colonie, et il n'y a pas un malheureux colon qui ne «désire voir venir avec impatience cet heureux jour. Plusieurs «propriétaires déjà instruits des intentions des Anglais se «sont pourvus en Angleterre (79). Plusieurs, et des plus ri-«ches planteurs de la dépendance du Nord (80) ont écrit«ici à leur procureur qu'enfin ils étaient rassurés sur la con«servation de leurs propriétés de St Domingue, que les An«glais allaient s'en emparer et qu'ils ne seraient pas long«temps à rétablir avec sécurité leurs habitations.

«M. Duplaa (81) a envoyé à son procureur ici une lettre de «crédit de 1200 L sur une maison de commerce de Philadelphie «et une de 40000 t. sur la Jamaïque en lui observant que ces

^[78] Allusion probable à la Légion de l'égalité.

⁽⁷⁹⁾ Dont Cadusch et Venault de Charmilly.

^[80] Vraisemblablement émigrés en Angleterre.

^[81] Président au Parlement de Pau dont la femme, Marie-Louise de Charitte possédait une sucrerie au Quartier-Morin.

«moyens étaient seulement pour subvenir aux premiers be«soius. Je pense, Monsieur, que vous pouvez également faire
«les démarches nécessaires pour vous procurer les mêmes
«ressources car il est avantageux de n'être pas des derniers
«à se pourvoir.

Lui-même espère rentrer à Saint-Domingue des qu'il apprendra le rappel des Commissaires Civils ou la prise de la dépendance du Cap par les Anglais ou les Espagnols. S'il en avait les moyens il irait au Môle ou à Jérémie, qui avaient déjà été occupés par les Anglais (20 et 22 septembre). Il y a tout lieu de croire que sa présence ramènera les noirs de l'atelier.

«Le ministre Genèt près les Etats-Unis de l'Amérique met le «plus grand obstacle à ce qu'aucun colon ne se rende à St«Domingue. Il a, dit-on, armé plusieurs corsaires pour croiser
«devant la baie de Chesapeak avec ordre de visiter tous les bâ«timents américains et d'arrêter tous les Français qui se trou«veraient dessus, et comme cet ordre a déjà été mis à exé«cution il faut attendre le moment que l'on pourra se rendre
«sans courir pareil évènement et l'on nous fait espérer que ce
«moment n'esl pas bien éloigné. On ne doit point se dissimu«ler que M. Genet est de la même faction que Polvérel & Son«thonax, par conséquent dans les mêmes principes.

"J'ai reçu des nouvelles d'un jeune homme que j'avais pris avec moi pour me seconder sur votre habitation lors de la rentrée de vos nègres au mois de février dernier. Ce jenne «homme qui était au camp de la Tannerie lors de l'évènement du Cap a été protégé par vos nègres pour se rendre à «l'Espagnol où il est dans la plus affreuse misère. Il me marque que quantité des troupes de lignes espagnoles sont déjà rendues, qu'on croit que c'est pour marcher de «concert avec les Anglais pour s'emparer de toute la partie «française de St-Domingue mais que jusqu'à présent ces trou-«pes restent dans l'inaction et se tiennent sur la défensive. «Les Français qui s'y sont refugiés comme lui y sont bien «traités mais malheureux et manquant de l'absolue nécessité. «Il me parle aussi de Télémaque m. [ulâtre] avec éloge et d'a-«pres ce que lui en a dit un jeune homme, à qui ce mulàtre «a rendu des grands services au camp dé Limonade où ils «étaient ensemble.

«Nous n'avons aucune nouvelle certaine de la position de «St-Domingue depuis que les Anglais se sont emparés des

aquartiers de Jérémie et du Môle. On s'accorde à dire seulemont que les nègres de ces quartiers qui s'y étaient insurges mont rentrés dans le devoir et qu'ils travaillent comme par le punsé. Les hommes de couleur commencent à s'apercevoir qu'ils amont également trompés par les commissaires et beaucoup des leurs. Plusieurs des meneurs qui par leur instruction in-·llucingaient cette classe d'hommes sont déjè décampés de la colonie. Les Castaing, les Rigaud, (82) etc sont dans ce con-«tinent avec des richesses et insultant à l'indulgence des «mal heureux colons. Beaucoup d'autres chefs ont été tués cet les autres se réunissent de bonne foi aux blancs pour mar-«cher contre tout ce qui sera du parti des commissaires, à qui il ne reste que peu de troupes de ligne et des mulâtres, «mais une grande quantité d'esclaves armés. Ils ont contre veux dans la partie du Nord la bande de Jean-François, de Biassou, (83) coalisés avec les Espagnols. On assure que ces deux chefs de brigands sont à la solde du roi d'Espagne et «que c'est eux qui doivent faire rentrer dans le devoir les esclaves révoltés....

> «adresse : sous le couvert de «M. Pierre Morange, négociant au Cap. (84) «à Baltimore,

«les Dufay, (85) les Galineau du Gasq (86) et plusieurs autres «complices des commissaires sont arrivés à Philadelphie vec des richesses immenses. Ce dernier a manqué être tué «par des jeunes gens. Heureusement pour ces premiers «que la justice s'en est mêlée et qu'ils se tiennent cachés.

28 décembre 1793

^[82] Chefs mulåtres.

⁽⁸³⁾ Chefs des esclaves révoltés du Nord

⁽⁸⁴⁾ Est-ce le Morange qui en 1788 était le syndic honoraire de la Chambre de commerce du Cap ?

^[85] Louis-Pierre Dufay, greffier du tribunal du Cap, élu le 24 septembre 1793 député à la Convention, mais admis à siéger seulement le 15 pluviose an 3.

⁽⁸⁶⁾ Ex-député à la seconde Assemblée Coloniale, et pourvu au Port-de-Paix par Sonthonax de pouvoirs extraordinaires. Sa dureté et ses rapines étaient célébres. Il fut l'adversaire de Galbaud. Garran-Coulon raconte son départ pour les États-Unis (IV, 276)

«Les dernières nouvelles de St-Domingue sont du 10 de No«vembre, de St-Marc. A cette époque il y avait une grande
«fermentation parmi les gens de couleur contre les commis«saires, que Sonthonax s'y était rendu la veille, mais s'étant
«aperçu qu'il s'y tramait le projet de l'arrêter il en était parti
«dans la nuit pour se rendre au Port au-Prince avec une
«garde considérable d'esclaves armés à qui il a donné la déno«mination des Citoyens du 20 Juin. (87) Comme il est arrivé dans
«cette dernière ville sans qu'on s'y attendait son premier dé«but (vu la conduite des hommes de couleur à St-Marc) a été
«de faire désarmer tous les blancs, mulâtres et nègres libres,
«ce qui a encore augmenté beaucoup le nombre des mécon«tents parmi ces derniers (88) et a occasionné une émigra«tion considérable.

«Les mêmes nouvelles rapportent qu'à cette époque St-Marc, «les Gonaïves, l'Artibonite et plusieurs autres quartiers de «cette dépendance étaient bien résolus à se donner aux Anglais et que les nègres travaillaient encore.

«Dans la partie du Nord il y a quelques habitations dans «les quartiers du Trou et de Jacquezy qui se maintiennent «par la conduite ferme et déterminée d'un homme de couleur «(candie) qui est depuis près de 2 ans cantonné au bourg du «Trou avec 4 ou 500 des siens. Cet homme n'a pas voulu faire exécuter les ordres des commissaires qui étaient de faire égorger tous les blancs, ni n'a voulu faire proclamer la liberte générale. Au contraire il fait travailler les negres sur «les différentes habitations de ces quartiers et au moindre «mouvement d'insurrection qui s'y manifeste il s'y transporte «et fait sur-le champ justice très sévère. Sa conduite (qui n'a pas toujours été si régulière) lui a attiré la confiance de «beaucoup des blancs qui se sont réunis à lui ainsi qu'une «grande quantité d'hommes de couleur et aujourd'hui il est cen état de repousser les forces que pourraient lui opposer les «commissaires.

«Toutes les troupes de ligne ont abandonné les commissaires «et presque toutes ont passé à l'Espagnol. Le régiment du «Cap réduit environ à 300 hommes est au Port de-Paix. Son

⁸⁷⁾ Parce qu'il les avait libérés à ce jour-là où il avait eu besoin d'eux pour attaquer Galbaud maître du Cap.

⁽⁸⁸⁾ Il yeut dire, «parmi les blancs».

*approche du Môle fait qu'on tire déjà beaucoup de conjec-*tures sur sa conduite ultérieure. Il est commandé par Pa-«goot (89). Ce créole vaniteux n'a pas peu contribué à la perte «de son pays.

*Nont enragés contre les mulâtres et disent qu'ils veulent tous les égorger et qu'ils demandent avec instance qu'on leur rende leurs anciens maîtres. Ce qu'il y a de très certain c'est qu'aucun mulâtre n'est chef parmi les nègres, et si les hommes de couleur se réunissent c'est qu'ils craignent d'être tous égorgés. Je ne crois pas la réunion sincère de leur part «Ils nous ont tant de fois trompés, qu'il est bien permis d'en «douter. Ce n'est point en esprit de parti que je fais ces ré«flexions, car j'ai toujours été leur grand partisan. Mais leur «conduite antérieure a prouvé que ce sont des monstres bien «dignes de la régénération de Brissot.

«La frègate la Fine partie du Cap le 4 octobre pour se ren-«rendre dans le continent a péri dans la rivière de la Dela-«ware avec beaucoup des passagers. M. Walch est du nom-»bre. (90) A la même époque un bâtiment sous son escorte a «aussi péri au Cap-Henry portant également beaucoup de »passagers, dont 67 de ces derniers ont été enterrés sur les ri-«vages.

30 décembre

«Les mêmes passagers rapportent que Léogàne, les Arcays «(91) et St-Marc coalisés avec les hommes de couleur de ces «quartiers marchent sur 3 colonnes contre le Port-au-Prince «ayant à la tête de bons chefs.

"De plus le pavillon blanc flottait à Léogâne et à St-Marc...

"Je n'écris point à M. du Recourt, (92) ne sachant où il est, "et dans l'incertitude où ma lettre le trouverait en France, car

⁽⁸⁹⁾ Cet officier que d'autres traitent de «créole indécis» était cependant généralement estimé.

^{90,} Ce sera un des chefs d'accusation contre Sonthonax qui avait fait partir cette frégate hors de service malgré le capitaine Truguet. Le naufrage aurait entraîné la mort de 700 soldats.

⁽⁹¹⁾ L'Arcahaye.

⁽⁹²⁾ Propriétaire d'une sucrerie à Limonade. Elle fut incendiée en août 1791.

el'on m'a assuré l'avoir vu à Bordeaux en août dernier avec «tonte sa famille cherchant tous les moyens de repasser à «St-Domingue par la voie de l'Amérique. Dans le cas contraire, «veuillez, je vous prie, lui donner de mes nouvelles en l'assu-«rant que je ne perds pas de vue ses intérêts et que je compte «m'en occuper très incessamment à St-Domingue mais que «jusqu'au moment de mon départ du Cap ses nègres ne m'ont «donné aucune preuve de retour de leurs égarements que je «n'attribue qu'à Pierre, son commandeur, qui est le seul cou «pable. Les tableaux et autres effets qu'il m'avait laissés au «Cap sont restés dans l'appartement que j'y occupais (bien «emballés), mais j'ignore absolument ce que tout cela sera «devenu Son gérant a resté à St-Domingue très malade. Je «n'en ai aucune nouvelle. Monsieur son fils était lors de l'é-«vènement du Capà la Marmelade chez M. de la Forestine «d'où il aura sûrement passé à l'Espagnol.

10 janvier 1794

«Des nouvelles très certaines du Môle St-Nicolas (93) sous la «date du 5 Décembre annoncent avec vérité que St-Marc s'est «donné aux Anglais, qu'une députation de six personnes dont «trois blancs et trois hommes de coulèur sont arrivés au Môle «munis des pouvoirs et offrir au commodore anglais cette «ville, qu'avant de les députer on y avait arboré le pavillon «blanc, qu'on avait assuré par 21 coups de canon, qu'après «une longue conférence de la part des hommes de couleur et «ayant terminé leur accord de part et d'autres, il était parti «deux officiers dont un anglais et un français, M. Deneux (94) «pour y faire arborer pavillon britannique, et c'est à ce der«nier a qui le commandement de cette ville est confié.

«Léogane a dù faire à la même époque pareilles propositions «au commandant anglais de Jérémie (95). Il paraît inévitable «que la coalition des hommes de couleur avec les blancs ne s'o-«père de boune foi, d'après une proclamation de Sonthonax «aux citoyens du 20 juin d'égorger tous les anciens libres. «J'aurais bien voulu vous envoyer cette pièce, mais je n'ai «pu me la procurer. La personne qui l'a reçue, l'a prêtée et ne «peut plus la ravoir....

¹⁹³ Le Môle fur occupé le 22 septembre et Saint-Marc le 18 décembre, 194 Officier d'artillerie qui commandait le Môle

⁽⁹⁵⁾ Léogine se saumit aux Anglais en décembre 1793

De la Jamaïque. V. Blandinier et les frères Monsarrat ajoutent quelques détails à ce récit de la prise de Saint-Marc.

Kingston, 15 janvier 1794 (96)

«Je vous annonce avec mal au cœur l'évènement qui vient «de nous arriver occasionné par une frégate anglaise qui s'est «présentée devant la ville de Saint-Marc pour traiter avec les habitants de cette ville qui étaient tous d'avis de se rendre à «elle après toutes les promesses que ce capitaine avait faites, «On avait pleine confiance dans ce capitaine en ce qu'on lui «avait promis qu'il mouillerait le lendemain matin. D'après «ces conditions je ne prévoyais aucun danger pas plus que le «capitaine et les autres officiers. Mais quel fut mon étonme- «ment lorsqu'à huit heures un quart du soir je veux aller à »bord. J'aperçois que cette malheureuse frégate emmenait «notre navire et moi restant à terre.

«Il peut cependant rattraper le navire que les Anglais con-«duisent à Kingston où commence un procès de prise.

Kingston, 15 février 1794 (97)

«Nous allons t'apprendre par quel évènement nous nous «trouvons chez les Anglais: le navire le Triomphant (98) fut "enlevé dans la rade de Saint-Marc le 11 décembre vers huit «heures et demie du soir par trois chaloupes anglaises. Mon frère et moi venions de nous rendre à bord. Tous les autres officiers étaient à terre. On emmena la prise ici et nous fûmes prisonniers de guerre, On nous donna à cinq la ville «pour prison. Nous trouvâmes ici M. Serre, capitaine du Réparateur de Bordeaux qui aussi était pris. Nous espérons «que le Triomphant sera déclaré de mauvaise prise.

«Voici ce qui s'est passé à St-Domingue depuis le mois de «décembre dernier. Tous les habitants, et généralement tous «les citoyens, révoltés de la tyrannie de Polverel et Sonthonax, «qui après avoir donné la liberté à tous les esclaves commandaient à ces derniers d'égorger les blancs, St-Marc commença

⁽⁹⁶⁾ Blandinier à M. Elie Sellier à Riberon, paroisse de Chauson [charente Inférieur) (Dxxv 84, 817-1.)

⁽⁹⁷⁾ Monsarrat, frères à M. A. Villeneuve maison de Henry Romberg, Baps & Cie, négociants à Bordeaux [Dxxv 84, 8174].

⁽⁹⁸⁾ C'est sans doute le navire où était monté Blandinier.

«de seconer le joug et à son exemple une infinité d'autres paroisses se coalisèrent contre ces perfides commissaires, et «pour pouvoir réussir dans cette coalition on se mit sous «la protection des Anglais et des Espagnols, de sorte que cer«taines paroisses se sont données à l'Espagnol et les autres à «l'Anglais.

«St-Marc arbora le ler décembre le pavillon blanc c'est à"dire l'ancien pavillon français, croyant par là mieux obtenir
"la protection des puissances coalisées. Mais ces derniers de.
"mandèrent au contraire que l'on arbore leur pavillon. Alors
"St-Marc se donna à l'Anglais. C'est le 12 décembre qu'il ar"bora le pavillon de cette nation, et comme le Triomphant fut
"pris le 11, et sous pavillon blanc et que d'ailleurs les négo"ciations avaient commencé pour se donner à l'Anglais, les
"chargeurs du Triomphant ont fait un memoire pour faire dé"clarer ce bâtiment de mauvaise prise. Les chargeurs ont
"choisi entre eux des députes qu'ils ont envoyés ici pour sui"vre cette affaire. Ils les ont revêtus de tous pouvoirs.

«Nous sommes du nombre des chargeurs ... Ils sont ici depuis quelques jours avec tont l'état-major du Triomphant et «on nous a donné le plus grand espoir qu'il serait declare de «mauvaise prise.

«Maintenant que St-Marc est aux Anglais, nous allons de-«mander, mon frère et moi, à y aller pour finir de vendre ce «qui nous reste.... (99)

On s'attend à voir ces réfugiés n'exprimer leurs sentiments sur l'occupation étrangère qu'avec mille précautions. Il n'en est rien. Qu'on la déplore ou qu'on s'en rejouisse, on l'écrit franchement. Aussi ces lettres-là sont-elles pour nous d'un vif intérêt parce qu'elles nous font prendre une vue d'ensemble sur l'opinion coloniale au sujet de ce grave problème des débarquements anglais. Au vrai, ceux qui les regrettent sont les moins nombreux. Mais il y a bien des nuances dans ces regrets. Les uns semblent avoir gagné les Etats-Unis pour ne pas avoir à pactiser avec les ennemis de la France "Bourdigal avait écrit, mande à son père un certain Maurice du Terrier-

⁽⁹⁹⁾ Au dos de cette lettre est le résumé suivant qui a pu faire accuser, les frères Monsarrat d'émigration: «Attendu que Saint-Marc est aux Anglais ; ils se proposent d'y aller faire valoir leurs fonds,»

Rouge prês de Fort-Dauphin (100), qu'il croyait que j'avais passe dans l'Espagnol, mais j'ai préféré comme tant d'autres passer dans le continent americain." D'autres parlent des anglais en marins ou en hommes d'affaires, comme Delville (101); d'autres en clairvoyants politiques. Ecoutez cette opinion pleine de défiance d'Antoine Ruotte, ancien conseiller au conseil supérieur du Cap (102) Il a vu incendier sa sucrerie de la Petite-Anse. Il écrit à son gendre à Agen (103)

Philadelphie, 31 octobre 1793

...Les dernières nouvelles nous apprennent cependant que les Espagnols et les Anglais pour conserver cette possession a la France nous couvrent de leur égide, que le gouverneur de la Jamaïque sur les ordres du ministre d'Angleterre vient d'envoyer à Jérémie, au Môle et au Port-au-Prince dont nos délégnés (104) avaient juré la ruine sur la résistance que ces quartiers leur opposaient encore (car ils font le mal sans se donner la peine d'en voiler les motifs), des vaisseaux et des troupes de débarquement qui s'en sont emparés dans l'intention qu'ils manifestent avoir de rendre à la France leurs conquêtes dans cette île quand la paix entre elle et les puissances confédérées sera signée. Promesse générense, bien digne de la munificence d'une nation dont ne serions pas l'émule, dont la suprématie à laquelle elle bute ne dépendrait pas de notre faiblesse, et à qui surtout notre secours donne contre elle à l'Amérique pour en favoriser l'indépendance n'aurait pas fait une plaie encore trop récente pour être bien cicatrisée. Un cœur dans lequel les premières impressions ont fait semer les semences de l'honnêteté a bien de la peine a les éteindre, et d'après cela je n'ose regarder l'accomplissement de cette promesse comme possible. Mais c'est au moins un problème qu'il n'appartient qu'à l'évènement de résoudre. Des mots ne pourraient me donner le change sur mes idées. D'ailleurs le

⁽¹⁰⁰ Philadelphie, 12 ventose an 2 [2 mars 1794] Dxxv 84, 817 4.

⁽¹⁰¹⁾ Delville à Lataillade, capitaine de navire à (Bordeaux. *Philadelphie* 23 mars 1794. id 817-2)

⁽¹⁰²⁾ Arrêté par ordre de Sonthonax le 3 juillet 1793 et déporté.

⁽¹⁰³⁾ Léon Ducros, membre de l'Assemblée provinciale du Nord en août 1798, propriétaire d'une sucrerie à la Petite-Anse. (Dxxv 84, 817 5).

⁽¹⁰⁴⁾ Les Commissaires Civils.

malheur opiniâtre ressemble assez à ces maladies cruelles qui detruisent le tempérament. Un cœur flétri par le chagrin est hors d'état de se rouvrir au sentiment du bonheur, et quoique je le désire, comme il n'est point de guérison parfaite pour les blessures de l'infortune, je n'ose trop y compter. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le sort de nos colonies sera toujours subordonné à celvi de la France quelque tournure qu'y prennent les affaires....

D'autres sont plus nets encore :

Philadelphie. 25 mars 1794 (105)

"J'ai depuis ma dernière appris de bien mauvaises nouvelles de Saint-Domingue. Les Anglais sont en possession de toute la partie du Sillet le l'Diest, le Port-au-Prince excépté (106), où les Commissaires ont feint de les repousser, car l'on ne peut pas croire que c'est pour l'intérêt de la République puis-«que depuis qu'ils y sont ils n'ont cherché que sa ruine. Mais «c'est que les Anglais n'ont pas assez de force par eux-mêmes. «Ils viennent encore de recevoir un échec aux Iles du vent der-"nièrement quoiqu'on dise qu'ils sont en possession d'une par-«tie de la Martinique. Les Espagnols ont la partie du Nord de «Saint-Domingue (107). J'ignore en ce moment la position de "Jacmel quoique l'on croie qu'il est pris aussi. J'en ai eu «des nouvelles il y a un mois où j'ai appris que les commissaires y avaient exerce de nouveau les plus grandes horreurs en s'emparant de tous les citoyens à la réserve de ceux qui leur ont donné des sommes considérables pour res-«ter ou pour s'embarquer (108). Les autres, sous prétexte de «les envoyer au Port-au-Prince, ils les ont fait fusiller en «route par les mulàtres. L'on m'a dit que mon associé avait eu le bonheur de s'échapper dans un bâtiment qu'il avait à

^[103] Charpentier à Pierre Lemercier négociant, rue Grosse Horloge, à Rouen. [Dxxv 84, 817-1].

^{(106]} Qu'ils prirent le 1er juin 1794.

^[107] Les Espagnols occupaient : Vallière, Ouanaminthe, Marmelade, Le Trou, Fort-Dauphin, la Grande-Rivière, Ennery, les Gonaives, Plaisance, le Limbé et le Borgne.

^{(108]} Eugénie Gaillard dans une lettre au Cn Lahenq, au quai des Fa-rines, 26, à Bordeaux *Philadelphie*, (20 février?) 1794 (Dxxv 84, 817 3) dit que pour partir de Saint-Domingue un passeport d'homme se payait 45 portugaises, un passeport de femme 25. La portugaise valait 132 livres de la colonie.

Conseil Supérieur de Saint-Domingue (33). Il est parti du Cap avec sa sœur le 22 mars 1793 sur le brick américain la Fanny et Ketty, capitaine Richard Hood. Ses allées et venues sont le type de bien d'autres circuits de colons comme lui incertains ot inquiets. Lui du moins s'est embarqué muni d'un passeport on bonne forme de la municipalité. Arrivé à Philadelphie le " avril, il en est reparti le 13 pour Charleston où les réfugiés ctaient spécialement attirés par un climat chaud, semblable a celui de Saint-Domingue. Il y réside un an. Il vient ensuite a New-York sur le Congress, et y séjourne du 17 mai au 22 octobre 1794, après quoi il s'installe dans l'Etat de New Jersey sur le territoire de la paroisse de Rahway. Son mariage avec «dame Renée-Charlotte de Mondion, veuve en troisième noces» d'un colon de Jacquezy, Antoine Chabert, le fixe enfin à New York. Sa femme aussi a beaucoup erré aux Etats-Unis. Elle est venue de Charleston à Baltimore et de Baltimore à Philadelphie. Le mariage est béni par René Bazire prètre du diocèse d'Avranches. Les signatures des parents et amis nous appreunent le nom de quelques autres réfugiés « tous habitants de la paroisse du Nord»: Louis Guillaume de la Rue (34), Nicolas Gervaize, père (35), V. Moreau (36), Laurent-Pierre Valade, et Jacques, Sophie et R. Massé (37). Plus d'un sont à mener de port en port et d'Etat en Etat, leur misère, leur anxiété ou leurs espoirs. Quelques-uns subviennent tant bien que mal à leurs besoins en donnant des leçons, en rajeunissant bon gré mal gré d'anciens talents oubliés. Bernard-Charles Despallières, créole du Cap et colon caféier au Dondon et à Vallière se met ainsi à la miniature. Il a été député à l'Assemblée Coloniale du Cap et aide-de-camp du général Rochambeau après ètre passé avec lui à la Martinique, puis à Philadelphie. A New-York il se fait un peu connaître en enseignant le fran-

Sur ce Darracq-Voir aux Archives de la Vienne le dossier En 254.

⁽³³⁾ Natif de Castelnau-Chalosses, arrondissement de Dax, Landes.

⁽³⁴⁾ Propriétaire avec sa femme, Marie-Louise Nicoleau de deux indigoteries au Terrier-Rouge et d'une sucrerie au Morne-Rouge.

⁽³⁵⁾ Ex-commandant de Limonade et planteur caféier au Rocou dans ette paroisse.

⁽³⁶⁾ Probablement Vincent Moreau, colon caféier au Dondon.

⁽³⁷⁾ Un Jacques Massé était en 1783 procureur au Siège royal de Fort Dauphin et en 1790 propriétaire d'une indigoterie, d'une maison et deux caféières dans ce même quartier.

çais et la musique. Sa femme et ses enfants vivent de con leçons (38). Mme Guimbault, Veuve Latour, a le bonheur d'avoir pu venir avec son frère (39). Mais combien d'autres familles ont été dispersées par l'exil? En juin 1793, Duclos a vu incendier sa maison; son petit avoir de 5000 livres a été pillé et sa femme a péri en venant à New-York (40).

A New-York ces colons du Nord en retrouveront d'autres venus du Sud, Mouchet, ex-commandant de la garde nationale des Cayes (41), Joseph Guérin, aussi des Cayes, ancien gérant d'habitation (42), Mme de la Bretonnière, veuve Latour et ses deux enfants (43), Joseph Gouin, capitaine aide-major des milices des Cayes (44), La Biche de Reignefort, ancien conseiller au Conseil Supérieur de Port-au-Prince et colon à Baynet (45), Combe, Bonamy, Montjour (46), sans compter tous les réfugiés qui ont quitté le Cap avant le grand convoi ou qui arrivent de France ou d'Angleterre comme Lafitte du Courteil, Goynard et Cougnacq-Mion, Benjamin Desobry, les frères Maugin (47), Lacroix d'Artigue (48), etc... et les planteurs de la Martinique, Desabraye-Mouville et Terrier-Delaistre.

⁽³⁸⁾ Despallières à Bruslé à Tours, New-York, 15 décembre 1793—Il était cousin de Madame Brûlé (Dxxv 84,8172) J. DUVAL. Colons bas-normands et créoles de Saint-Domingue. Bin. Sté. Hist, de l'Orne, XIV, 1895, p. 370 408.

Despallière rentra en France en 1797. Il y deviendra l'ami de Dureau de la Malle, de Fontanes et de Châteaubriand. En l'an IX il sera député au Corps législatif.

^[39] Mme Guimbot à sa sœur la citoyenne Latour, chez son père à la Flèche. New-York, 12 janvier 1794. Dxxv 84, 817 3.

^[40] Duclos à son frère, notaire-arpenteur à Brossac, Charente. New-York, primidi de la 4ère décade de pluviose an 2, [20 janvier 1794] Dxxv 84,817 2.

⁽⁴¹⁾ Qui se trouvait à New-York le 11 novembre 1794. Garran, IV, 91. (42) Garran, IV, 209.

⁽⁴³⁾ Piffault Latour à Page et Bruley. Saumur 11 pluviose an 3. Dxxv 84,817 4. Ce Piffault avait perdu au Dondon une caféière régie par deux de ses frères, dont l'aîné, maire de Dondon avait été massacré en septembre 1791.

⁽⁴⁴⁾ Archives des Colonies, E. 209, et Papiers de Vanssay.

⁽⁴⁵⁾ Papiers de Vanssay.

⁽⁴⁶⁾ Papiers de Montjon. Lettre du 19 ventose an 3 [9 mars 1795].

⁽⁴⁷⁾ Maugin, frère, à leur mère à Dompaires (Vosges), New-York 18 février 1794. Dxxv 84,817 3.

⁽⁴⁸⁾ Lacroix d'Artigue à Brûlé. New-York, 18 février 1794 Dxxv 84, 817 4.

«de la liberté des Commissaires. Ils avaient des lettres de ma «femme pour moi, mais les corsaires anglais pil!ent tous les français, s'emparent de tous les papiers et n'en remettent au «cun afin de forcer les colons à retourner à St-Domingue. Enfin, ma chère amie, nous sommes ici plus de 10 000 Français et depuis le mois de juin dernier aucun de nous n'a recu de «lettre. Toutes ont été la proie des corsaires anglais. Un de mes amis a eu l'adresse de reprendre une lettre de Betty de mains d'un corsaire. Elle est du mois d'août dernier. Elle se portait bien.

«Je suis, ma chère sœur, bien embarrassé. Je ne puis pren«dre sur moi de retourner à St-Domingue. Vous sentez qu'a«yant joué un rôle sur le théâtre politique je dois avoir une
copinion bien prononcée: attachement à la mère patrie et à
«la république, voilà mes principes Si je retourne à St-Marc
«il faudra que je marche sous les drapeaux anglais contre mes
«concitoyens. La France n'abandonnera pas sa plus belle co«lonie et elle enverra sùrement des forces imposantes pour
«reconquérir St Domingue. Si alors je suis dans l'île il faudra
«que je me batte contre les troupes de la république. Quelle
«alternative! Quelle position! Etre déclaré traître à son pays
«lorsque l'on en a été le plus zelé défenseur, et courir les ris«ques d'avoir ses biens confisqués! D'après ces réflexions
«j'attendrai ici les évènements et si la France envoie des trou«pes, j'irai me réunir à elles....

D'après une lettre de sa femme restée à Saint-Marc (septembre 1793) "les nègres n'ont pas bougé à l'exception de quelques mauvais sujets" et trois seulement des siens ont quitté (114).

«Urbain a passé tous les temps les plus orageux à Port-au-«Prince. Son valet—devenu libre par la proclamation des "commissaires civils—l'ont fait mettre en prison. Il n'a pu «obtenir sa sortie qu'en confirmant sa liberté et en se mettant «à genoux pour la lui demander. Enfin il a été remis en liberté. «On le dit à Leogâne."

à M. Arnous, négociant à Nantes, Philadelphie, 18 mars 1794.

....«Suivant les dernières nouvelles venues par un navire qui a quitté St-Marc le 24 février, des forces parties de tous

^[114] Archer à son père, à Genève-Philadelphie, 27 scrier

eles lieux qui pouvaient en fournir faisaient le siège de Portan-Prince. Cette ville était, dit-on, si étroitement ressérée par «terre et par mer que sous peu de jours elle ne, pouvait manquer «ou de se rendre on d'être prise. On craignait pour la Plaine · le désespoir de Sonthonax quand il se sera vu forcé. Cependant con assure que d'après les mesures prises, la retraite a travers la plaine lui était fermée et dans tous les cas quelques pussent être les suites de cette crise on la désirait encore comme la seule qui dût rouvrir l'entrée sur les propriétés «Peu de blancs étaient restés dans la ville de Port-au-Prince et point du tout dans la Plaine Tous avaient été successivement obligés d'abandonner les ateliers dont on ne pouvait «plus obtenir aucun travail depuis la proclamation de la li-«berté générale. Les nègres restaient chacun sur leur terrain «respectif, assez tranquilles, ne cultivant que leurs vivres, mais ne détruisant rien. En attendant un nouveau regime «d'administration que celui introduit par Sonthonax la preesence des régisseurs était devenue absolument inutile et c'est sans doute ce qui avait décidé Darrèche (115) a quitter, «ce dont je vous ai déjà prévenu. Je le croyais conduit à la Jamaïque. J'ai appris depuis qu'ayant été pris dès en débouquant du Port-au-Prince il s'était fait débarquer à l'Arcahaye. «Je suis plus certain que M. d'Andonis est à l'Arcahaye; «lui-«même aussitôt qu'il a été libre il s'y est rendu. Ainsi dès que «la plaine sera libre, quelqu'un qui s'intéresse à vos biens sera à portée de s'y transporter. Moi-même aussitôt qu'on saura que Southonax a quitté la place je ne différerai plus de "m'y rendre."

Ces groupes de réfugiés furent divisés ou dispersés en avril 1794 quand partit pour la France le premier grand convoi. Restèrent seulement aux Etats-Unis les réfugiés qui n'avaient plus de famille en France, qui n'y auraient pas eu de quoi subsister, et tous ceux qui comptaient toujours sur un retour prochain à la colonie.

Avec ceux qui quittaient l'Amerique étaient Duny, Thomas Millet et Daubonneau, anciens proscrits de 1792 ou de mai 1793 qui allaient à la Convention accuser les Commissaires civils au nom des réfugiés. A Paris ils devaient retrouver

⁽¹¹³⁾ Pierre Darrèche, négociant nantais à Saint-Domingue depuis 1786

Page et Brulley, envoyés en juillet 1792 par la seconde Assemblée coloniale pour perdre Blanchelande. La grande enquête ordonnée par le decret du 30 septembre 1794 est donc comme le dernier acte du grand exode de 1793.

La Convention nomma une commission que présida Garran-Coulon. Elle devait recevoir les plaintes des commissaires des colons et les réponses de Polverel et de Sonthonax. Elle siégea de février à octobre 1795.

La mort de Polverel au commencement des débats fit des actes de Sonthonax le principal des discussions. L'accusation fut conduite de la manière la plus passionnée et la plus inepte. Les chefs d'accusation étaient ou trop vagues pour être retenus par des juges sérieux ou relatifs à de très petits faits on évidemment exagérés. Les plus sérieux étaient d'avoir paralysé l'action des forces envoyées de France et compromis le sort d'un convoi qui aurait du quitter le Cap en mai 1793. Thomas Millet fut le seul à formuler des reproches précis et à les soutenir avec clarté. Sonthonax, à ces colères confuses opposa toujours la même défense : il accusait ceux qu'il avait proscrits ou qui s'étaient enfui en juin 1793 d'avoir voulu l'indépendance de la colonie, et de n'être que des royalistes et des "fédéralistes." En 1795 cette dérnière accusation trouvait encore quelque écho de peur.

Ces mois d'invectives sans bonne foi, de calomnies et de menaces se terminèrent comme on pouvait le prévoir. Les enquêteurs ne parvenaient point à faire appuyer par des textes précis et des témoignages sérieux les assertions des accusateurs. Sonthonax savait bien plaider et ne manquait pas d'amis dans la Couvention. Les débats tournaient en joute politique. Le 25 octobre 1795, un décret de la Convention décida qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre.

De tous ces interrogatoires, des énormes dossiers qui furent présentés par les accusateurs et l'accusé sont sortis les neuf volumes des "Débats entre les accusateurs et les accusés" (117) et

⁽¹¹⁷⁾ Débats entre les accusateurs et les accusés dans les affaires des colonies en exécution de la loi du 4 pluviose.

Paris, Imp Nat. an III [de pluviose à fructidor 9 vol. in &o

les quatre volumes du précieux rapport de Garran-Coulon sur l'histoire de la révolution à Saint-Domingue (118). Ces gros ouvrages officiels, remplis de textes et de faits circonstanciés, éclairés par un très apparent effort d'impartialité et de mise en place, sont une merveilleuse source historique. Les Débats qui sont mains facilement accessibles que le Rapport restent une mine de renseignements peu exploitée. Les recherches y sont longues Qui voudrait du seul point de vue qui nous retient ici, en entreprendre le dépouillement serait payé de sa peine par les abondantes indications qu'il recueillerait sur les réfugiés.

⁽¹¹⁸⁾ GARRAN-COULOV. Rapport sur les troubles de Saint-Domingue fait au nom de la Commission des colonies, des Comités de Salut Public, de Législation et de Marine réunis.

Paris; Imp. Nat. ans V-VII, 4 vol. in-8.

RÉFUGIÉS DE SAINT DOMINGUE AUX ETATS-UNIS

(suite)

par G. DEBIEN

黑斑

RÉFUGIÉS DU SUD

(Correspondance Saint-Martin, Smith et Laprade.)

Nous quittons le Nord et les alentours de l'incendie du Cap et nous abordons le quartier des Cayes, dans le sud avec la correspondance Saint-Martin. C'est un monde moins large, plus uni en revanche, qui va nous apparaître. Le ton des lettres y sera plus intime, plus familial. On parlera moins de politique, davantage des allées et venues des amis entre Saint-Domingue et le continent.

Il est difficile de se reconnaître au milieu des nombreuses branches de cette famille Saint-Martin. Elles étaient établies dans le Sud autour des Cayes et paraissent n'avoir de lien de parenté ni avec les Saint-Martin fixés auprès de Port-au-Prince et conseillers au Conseil superieur, ni avec les Saint-Martin notaires au Cap. Les Saint-Martin des Cayes venaient, semble-t-il, de la Touraine et se trouvaient, à Saint-Domingue avant 1740. Jacques de Saint-Martin du Fourcq, dit Saint-Martin l'aîné ou le père, avait Jépousé vers 1750, demoiselle Julienne Girard, fille de Georges Girard, grand planteur sucrier des Cayes et ancien directeur de la Compagnie des Indes. Les autres demoiselles Girard étaient mariées aussi autour des Cayes, sauf une, établie à Bordeaux où elle avait épousé un négociant, M. Duplessy. C'étaient Mesdames Smith. Cambry, la Fresselière et des Rouaudières.

Jacques de Saint-Martin possédait a Torbeck une belle sucrerie dont l'historien de Saint-Domingue, Moreau de SaintMéry vante l'ordre et le bel aspect (119). Elle fut incendiée au début d'avril 1792, mai» continua cependant de rouler. Il eut au moins quatre enfants dont il est très souvent parlè dans la correspondance: Edouard qui ayant épouse en 1786 une demoiselle de Leyritz est appelé Saint-Martin-Leyritz. Il mourut à Baltimore en 1800—Saint-Martin dit Bellevue décédé à Fredericktown en 1806—Simon-Joseph, dit Saint-Martin du Fourcq le jeune, qui épousa en 1778 Marie-Anne Smith une de ses cousines— et une fille mariée au début de 1778 à Culon de Villarson. Jacques de Saint-Martin était cousin de de Léon-Claude de Saint-Martin le Philosophe inconnu (1743-1803) qui passa d'ailleurs quelques années à Saint-Domingue quand il était officier.

Mme. SAINT-MARTIN DU FOURCQ LA JEUNE A Mme DES ROUAUDIÉRES, SA TANTE (120)

Baltimore, 30 Novembre 1793

(Répondu le 25 Février 1794 et les 1er et 4 Août 1795)

Je pense, ma chère tante (121), que vous êtes depuis longtemps sans nouvelles de Saint-Domingue. J'en suis partie avec mon mari et mes enfants (122) le 8 août. Depuis ce moment, je suis dans les plus vives inquiétudes sur le sort de maman, de mon frère et de tous les nôtres. J'ai fait auprès d'eux tout au monde pour les décider à partir avec nous. Mon frère (123) m'a dit que lui, garçon, se tirerait toujours d'affaire; maman m'a parlé de son âge qui lui faisait craîndre les pays froids, et qu'elle ne pouvait se décider à quitter

⁽¹¹⁹⁾ Description de la partie française de Saint-Domingue-Thiladelphie, 1797-1798, 2 v. in-40. II, p. 689 et 726.

⁽¹²⁰⁾ Alors à Orléans, chez Madame de Vanssay, sa fille,

⁽¹²¹⁾ Mme Saint-Martin du Fourcq, jeune, était nièce doublement de Mme Rouaudières; Madame Smith, sa mère étant sœur de Mme des R. et la mère de son mari étant également sœur de Mme de Rouaudières.

⁽¹²²⁾ Mme de Saint-Martin avait trois enfants, un garçon et deux filles l'une s'appelait Nancy, l'autre Henriette.

⁽¹²³⁾ Il s'agit de son frère ainé, L. L. Smith qui avait fait ses études a Vendôme puis à l'Ecole de droit de Paris, et qui gérait les propriétés de leur mère, veuve depuis 1775. Il devint ordonnateur de la marine en 1800, et fut assassiné chez lui en Octobre 1802.

Rouge prês de Fort-Dauphin (100), qu'il croyait que j'avais passe dans l'Espagnol, mais j'ai préféré comme tant d'autres passer dans le continent americain." D'autres parlent des anglais en marins ou en hommes d'affaires, comme Delville (101); d'autres en clairvoyants politiques. Ecoutez cette opinion pleine de défiance d'Antoine Ruotte, ancien conseiller au conseil supérieur du Cap (102) Il a vu incendier sa sucrerie de la Petite-Anse. Il écrit à son gendre à Agen (103)

Philadelphie, 31 octobre 1793

...Les dernières nouvelles nous apprennent cependant que les Espagnols et les Anglais pour conserver cette possession a la France nous couvrent de leur égide, que le gouverneur de la Jamaïque sur les ordres du ministre d'Angleterre vient d'envoyer à Jérémie, au Môle et au Port-au-Prince dont nos délégnés (104) avaient juré la ruine sur la résistance que ces quartiers leur opposaient encore (car ils font le mal sans se donner la peine d'en voiler les motifs), des vaisseaux et des troupes de débarquement qui s'en sont emparés dans l'intention qu'ils manifestent avoir de rendre à la France leurs conquêtes dans cette île quand la paix entre elle et les puissances confédérées sera signée. Promesse générense, bien digne de la munificence d'une nation dont ne serions pas l'émule, dont la suprématie à laquelle elle bute ne dépendrait pas de notre faiblesse, et à qui surtout notre secours donne contre elle à l'Amérique pour en favoriser l'indépendance n'aurait pas fait une plaie encore trop récente pour être bien cicatrisée. Un cœur dans lequel les premières impressions ont fait semer les semences de l'honnêteté a bien de la peine a les éteindre, et d'après cela je n'ose regarder l'accomplissement de cette promesse comme possible. Mais c'est au moins un problème qu'il n'appartient qu'à l'évènement de résoudre. Des mots ne pourraient me donner le change sur mes idées. D'ailleurs le

⁽¹⁰⁰ Philadelphie, 12 ventose an 2 [2 mars 1794] Dxxv 84, 817 4.

⁽¹⁰¹⁾ Delville à Lataillade, capitaine de navire à (Bordeaux. *Philadelphie* 23 mars 1794. id 817-2)

⁽¹⁰²⁾ Arrêté par ordre de Sonthonax le 3 juillet 1793 et déporté.

⁽¹⁰³⁾ Léon Ducros, membre de l'Assemblée provinciale du Nord en août 1798, propriétaire d'une sucrerie à la Petite-Anse. (Dxxv 84, 817 5).

⁽¹⁰⁴⁾ Les Commissaires Civils.

malheur opiniâtre ressemble assez à ces maladies cruelles qui detruisent le tempérament. Un cœur flétri par le chagrin est hors d'état de se rouvrir au sentiment du bonheur, et quoique je le désire, comme il n'est point de guérison parfaite pour les blessures de l'infortune, je n'ose trop y compter. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le sort de nos colonies sera toujours subordonné à celvi de la France quelque tournure qu'y prennent les affaires....

D'autres sont plus nets encore :

Philadelphie. 25 mars 1794 (105)

"J'ai depuis ma dernière appris de bien mauvaises nouvelles de Saint-Domingue. Les Anglais sont en possession de toute la partie du Sillet le l'Diest, le Port-au-Prince excépté (106), où les Commissaires ont feint de les repousser, car l'on ne peut pas croire que c'est pour l'intérêt de la République puis-«que depuis qu'ils y sont ils n'ont cherché que sa ruine. Mais «c'est que les Anglais n'ont pas assez de force par eux-mêmes. «Ils viennent encore de recevoir un échec aux Iles du vent der-"nièrement quoiqu'on dise qu'ils sont en possession d'une par-«tie de la Martinique. Les Espagnols ont la partie du Nord de «Saint-Domingue (107). J'ignore en ce moment la position de "Jacmel quoique l'on croie qu'il est pris aussi. J'en ai eu «des nouvelles il y a un mois où j'ai appris que les commissaires y avaient exerce de nouveau les plus grandes horreurs en s'emparant de tous les citoyens à la réserve de ceux qui leur ont donné des sommes considérables pour res-«ter ou pour s'embarquer (108). Les autres, sous prétexte de «les envoyer au Port-au-Prince, ils les ont fait fusiller en «route par les mulàtres. L'on m'a dit que mon associé avait eu le bonheur de s'échapper dans un bâtiment qu'il avait à

^[103] Charpentier à Pierre Lemercier négociant, rue Grosse Horloge, à Rouen. [Dxxv 84, 817-1].

^{(106]} Qu'ils prirent le 1er juin 1794.

^[107] Les Espagnols occupaient : Vallière, Ouanaminthe, Marmelade, Le Trou, Fort-Dauphin, la Grande-Rivière, Ennery, les Gonaives, Plaisance, le Limbé et le Borgne.

^{(108]} Eugénie Gaillard dans une lettre au Cn Lahenq, au quai des Fa-rines, 26, à Bordeaux *Philadelphie*, (20 février?) 1794 (Dxxv 84, 817 3) dit que pour partir de Saint-Domingue un passeport d'homme se payait 45 portugaises, un passeport de femme 25. La portugaise valait 132 livres de la colonie.

15 octobre. Votre dernière était de février 94 et je ne l'ai reque que cinq mois après sa date. Nous avons appris avec une grande satisfaction que vous jouissiez d'une bonne santé. Mon frère, qui est arrivé ici il y a trois semaines, a bien partagé notre joie. Il est en ce moment à New-York et sera de retour dans quinze jours ou trois semaines et ne tardera pas à aller retrouver maman, qui aura été bien sensible à son départ, quoiqu'elle l'ait engagé elle-même à faire le voyage. Elle demeure en ville avec ma tante Lafresselière. Mon oncle Saint-Martin est sur son habitation; ses fils et sa belle-fille sont sur l'habitation commune; mon oncle et ma tante Cambry sont sur la leur avec leurs filles. Je reçois quelquefois des nouvelles de ma belle-sœur, et de mes cousines. La Fresselière et sa femme (sont) avec eux.

4.

la meme à la meme

Baltimore, 8 mai 1796

... Quoique l'on ait alloué aux nègres le quart des revenus, depuis qu'ils sont libres, ils en font si peu que les malheu-reux blancs sont obligés de s'industrier pour avoir de quoi vivre...

5.

la même à la mème (132)

Baltimore, 27 août 1796.

... Le Directoire a envoyé trois délégues dans la partie du Sud; je doute que cela suffise pour leur faire jouir de la tranquillité... ... Les hommes de couleur sont fort mécontents de l'arrivée du Directoire, ee qui a déjà forcé les nouveaux administrateurs à sévir contre plusieurs d'entre eux dans la partie Nord...

Il y a aujourd'hui cinq ans que nous n'avons pas fait un sol, mais j'espère que nous pourrons retourner bientôt...

La même à la même (133)

Baltimore, 21 décembre 1796

Il y a six semaines ma chère tante que j'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 29 mars, elles mettent bien du-

^{[132]. 2} rne des Trois-Mariées. à Orléans.

^{(133) «}Au cloître Saint Aignan, à Orléans», porte l'adresse

«temps à me parvenir, et je vois que je reçois à peine la moi«tié de celles que vous m'écrivez, je pense bien que les mien«nes éprouvent le même sort.... J'ai appris avec bien du cha«grin la mort de ma tante Saint-Martin.... Vous ne devez pas
«ètre étonnée, ma chère tante de ne pas recevoir de lettres
«de notre famille; le commerce de France n'envoie point de
«bâtiments dans les colonies. Il est presque impossible qu'elles
«ne se perdent pas étant obligées de passer par ce pays-ci.
«Il s'est élevé le 27 d'août dernier une risque entre les délé«gués du Directoire, et les mulâtres dans notre malheureux
«quartier, qui a coûté la vie à plus de 100 personnes (134).
«Nous avons été assez heureux pour qu'aucun des nôtres n'ait
«été compris dans ce nombre; seulement le pauvre Riaque (?)
« (135) etait sorti de prison peu de jours avant, son frère Du«mai a éprouvé le même sort

Mon frère me marque qu'il compte partir bientôt avec maman qui se décide à venir me joindre Tous les certificats de résidence que l'on envoie ne servent de rien. Tous les absents sont confisqués et ceux qui sont présents cont de la peine à exister. Nous sommes fort heureux d'avoir ceu de par vers nous de quoi vivre, plus de trois ans ici, sans avoir éprouvé le besoin. Ce petit avoir est bien dimi«nué. Nous aurions bien besoin de pouvoir aller amasser.

La même à la même (136)

Baltimore, 13 avril 1797

vènement affreux arrive aux Cayes, lorsque le Directoire du Cap y a envoyé des délégués. Ces derniers conjointement

⁽¹³⁴⁾ L'Agence du Directoire, constituée le 4 pluviose an IV 23 Janvier 1796, était composée des cinq délégues Roume. Sonthonax,. Raymond, Leblanc et Giraud, Élle envoya dans le Sud et l'Ouest André Rey, l'adjudant-général Kerverseau et Leborgne, commissaire des guerres, qui cherchèrent à discipliner les corps de couleur, et à enlever à Rigaud, commandant du Sul, sa position prépondérante. Ils mécontentèrent les mulâtres. Des émissaires parcoururent la plaine des Cayes, excitant les noirs contre la délégation venue, disaient-ils, rétablir l'esclavage. Des massacres commencèrent le 10 fructidor [27 août] qui durêrent jusqu'au 15.

⁽¹³⁵⁾ Peut-être Joseph Dumay, ancien capitaine à la Légion de Saint-Domingue ?

⁽¹³⁶⁾ Ce te lettre adressée à Mme des Rouaudières, chez Mme de Vaussay, 2, rue des Trois Mariées dans la Sarthe, a été renvoyée dans la Sarthe.

«de la liberté des Commissaires. Ils avaient des lettres de ma «femme pour moi, mais les corsaires anglais pil!ent tous les français, s'emparent de tous les papiers et n'en remettent au «cun afin de forcer les colons à retourner à St-Domingue. Enfin, ma chère amie, nous sommes ici plus de 10 000 Français et depuis le mois de juin dernier aucun de nous n'a recu de «lettre. Toutes ont été la proie des corsaires anglais. Un de mes amis a eu l'adresse de reprendre une lettre de Betty de mains d'un corsaire. Elle est du mois d'août dernier. Elle se portait bien.

«Je suis, ma chère sœur, bien embarrassé. Je ne puis pren«dre sur moi de retourner à St-Domingue. Vous sentez qu'a«yant joué un rôle sur le théâtre politique je dois avoir une
copinion bien prononcée: attachement à la mère patrie et à
«la république, voilà mes principes Si je retourne à St-Marc
«il faudra que je marche sous les drapeaux anglais contre mes
«concitoyens. La France n'abandonnera pas sa plus belle co«lonie et elle enverra sùrement des forces imposantes pour
«reconquérir St Domingue. Si alors je suis dans l'île il faudra
«que je me batte contre les troupes de la république. Quelle
«alternative! Quelle position! Etre déclaré traître à son pays
«lorsque l'on en a été le plus zelé défenseur, et courir les ris«ques d'avoir ses biens confisqués! D'après ces réflexions
«j'attendrai ici les évènements et si la France envoie des trou«pes, j'irai me réunir à elles....

D'après une lettre de sa femme restée à Saint-Marc (septembre 1793) "les nègres n'ont pas bougé à l'exception de quelques mauvais sujets" et trois seulement des siens ont quitté (114).

«Urbain a passé tous les temps les plus orageux à Port-au-«Prince. Son valet—devenu libre par la proclamation des "commissaires civils—l'ont fait mettre en prison. Il n'a pu «obtenir sa sortie qu'en confirmant sa liberté et en se mettant «à genoux pour la lui demander. Enfin il a été remis en liberté. «On le dit à Leogâne."

à M. Arnous, négociant à Nantes, Philadelphie, 18 mars 1794.

....«Suivant les dernières nouvelles venues par un navire qui a quitté St-Marc le 24 février, des forces parties de tous

^[114] Archer à son père, à Genève-Philadelphie, 27 scrier

eles lieux qui pouvaient en fournir faisaient le siège de Portan-Prince. Cette ville était, dit-on, si étroitement ressérée par «terre et par mer que sous peu de jours elle ne, pouvait manquer «ou de se rendre on d'être prise. On craignait pour la Plaine · le désespoir de Sonthonax quand il se sera vu forcé. Cependant con assure que d'après les mesures prises, la retraite a travers la plaine lui était fermée et dans tous les cas quelques pussent être les suites de cette crise on la désirait encore comme la seule qui dût rouvrir l'entrée sur les propriétés «Peu de blancs étaient restés dans la ville de Port-au-Prince et point du tout dans la Plaine Tous avaient été successivement obligés d'abandonner les ateliers dont on ne pouvait «plus obtenir aucun travail depuis la proclamation de la li-«berté générale. Les nègres restaient chacun sur leur terrain «respectif, assez tranquilles, ne cultivant que leurs vivres, mais ne détruisant rien. En attendant un nouveau regime «d'administration que celui introduit par Sonthonax la preesence des régisseurs était devenue absolument inutile et c'est sans doute ce qui avait décidé Darrèche (115) a quitter, «ce dont je vous ai déjà prévenu. Je le croyais conduit à la Jamaïque. J'ai appris depuis qu'ayant été pris dès en débouquant du Port-au-Prince il s'était fait débarquer à l'Arcahaye. «Je suis plus certain que M. d'Andonis est à l'Arcahaye; «lui-«même aussitôt qu'il a été libre il s'y est rendu. Ainsi dès que «la plaine sera libre, quelqu'un qui s'intéresse à vos biens sera à portée de s'y transporter. Moi-même aussitôt qu'on saura que Southonax a quitté la place je ne différerai plus de "m'y rendre."

Ces groupes de réfugiés furent divisés ou dispersés en avril 1794 quand partit pour la France le premier grand convoi. Restèrent seulement aux Etats-Unis les réfugiés qui n'avaient plus de famille en France, qui n'y auraient pas eu de quoi subsister, et tous ceux qui comptaient toujours sur un retour prochain à la colonie.

Avec ceux qui quittaient l'Amerique étaient Duny, Thomas Millet et Daubonneau, anciens proscrits de 1792 ou de mai 1793 qui allaient à la Convention accuser les Commissaires civils au nom des réfugiés. A Paris ils devaient retrouver

⁽¹¹³⁾ Pierre Darrèche, négociant nantais à Saint-Domingue depuis 1786

m'annonciez par M. Lesongas, (144) sous la date du 30 juilelet, sans doute elles auront été envoyées à Saint-Domingue
et elles auront croisé avec moi dans le voyage que j'ai été
sobligé de faire depuis ma sortie des Cayes. Adieu
«Je ne puis croire être sorti pour toujours des Cayes où j'ai
couru les plus grands risques dans la dernière révolte des
smulâtres. J'espère toujours qu'il me sera encore possible de
avous être utile. Le temps ne me permet pas d'écrire
a M. Girard et à Mme Des Rouaudières communiquez-leur ce que je vous écris sur vos intérêts à tous...

Le 24 juillet 1797, madame Saint-Martin du Fourcq annonce que son frère est arrivé à Baltimore, mais sans leur mère qui a voulu rester aux Cayes pourtant moins habitables que jamais. Smith qui ne trouve pas de quoi subsister aux Etats-Unis va retourner à Saint-Domingue.

Smith à Mme des Rouaudières

Baltimore, 8 août 1797

«Je ne suis pas encore à même de vous faire aucune remise. L'espérance que j'en avais retarde si fort que je n'ose
presque plus vous la confirmer.... Je me propose de repar«tir sous peu de temps pour les Cayes. Quoiqu'il paraisse
«qu'on y ait été assez tranquille depuis mon départ, je n'en
«suis pas moins inquiet pour ma mère. Je l'ai laissée assez
«bien portante, mais six années de peine et d'inquiétude ont
«affaibli son tempérament. C'est la raison qui m'empéehe de
«l'engager à faire le voyage du continent pour rejoindre ma
«sœur. Elle y trouverait une tranquil!ité dont elle ne jouit
«point aux Cayes. Mais je craiudrais qu'elle ne supportât dif«ficilement la traversée. Aussi nous tiendrons bon jusqu'à la
«dernière extrémité.

Pour vous, ma chère tante, je vois avec plaisir que vous jouissez par la réunion de toute votre famille auprès de vous de tout le bonheur qu'il nous est permis de goûter après tou-«tes les calamités que nous avons éprouvées. Il n'y a que la

^[144] Lezongas-La Salle était planteur à Torbeck. Il avait entrepris la construction des jetées de Torbeck Moreau de Saint-Méry, II, 722). Il fut pris par les Anglais comme il se rendait aux Etats-Unis et resta dix-huit mois à la Jamaique. Repassé aux Cayes, il y fut assassiné par Dessaline sà la fin de 1803.

«paix qui puisse nons rendre l'aisance. La tournure que pren-«nent les affaires pourrait enfin nous la faire espérer. Elle ne «viendra pas aussitôt qu'elle est désirée.....

«C'est avec le plus grand plaisir que je vois qu'il serait pos-«sible que Mme de Vanssay se déterminât à laisser Achille "passer aux colonies. Dans mon opinion ce sera une chose in-«dispensable pour votre fortune, après le désordre où nous «avons été et où nous sommes encore, si toutefois les colonies «offrent encore des ressources aux malheuxeux colons. Il fau-«drait pour cela que le gouvernement français en connût vé-«ritablement l'importance et qu'il employât des agents qui «voulussent aussi véritablement rétablissement de l'ordre, «C'est ce que je n'ose plus espérer. Dans tous les cas, si «Achille venait à Saint-Domingue je me ferai un devoir sa-«cré de l'aider de tout mon pouvoir et de lui rendre tous les «témoignages d'amitié que j'ai reçus de tous les siens.

«P. S Les lettres que vous férez parvenir au Hâvre, Bor-«deaux et Nantes avec cette adresse: L. L. Smith, au soin de «M. William Mac-Creey, négociant à Baltimore me seront remises par tous les ports du continent.

Mme de Saint-Martin du Fourcq jeune

à Mme des Rouaudières

Baltimore, 10 octobre 1797

«... J'ai envoyé à Bellevue, qui est chargé des affaires de ctonte la famille l'accuse de réception de vos certificats de crèsi lence. Muis je ne sais si cela produira quelque effet, «Rigaul étant brouillé avec le Directoire (145) et ne suivant «que sa propre volonté.

«Mon oncle (146) s'est éteint comme une lampe. Saint-Mar-«tin l'aîné est ici depuis mai avec sa femme et Alix, la seule «enfant qu'ils aient conservée. Il y a à peu près trois mois que

⁽¹⁴⁵⁾ Depuis l'affaire du 10 fructidor (27 août). L'Agence cessa toutes relations avec Rigaud tenu pour rebelle. Un arrêté du 24 frimaire [14 décembre 1796) mit les deux Rigaud en accusation et les renvoya en France pour être jugés. Riggaudfit promener cet arrêté à la queue d'un âne par les rues des Cayes.

⁽¹⁴⁶⁾ Le frère de Jacques de Saint-Martin, et le père de Saint-Martin Bellevue.

la semme a accouché d'un garçon. M. Bourdet est toujours la Sa fille aînée a épousé M. Aquart, fils d'un riche négociant de Bordeaux, pour où ils sont partis....

La même à la même.

Baltimore, 11 avril 1798 (répondu le 2 juillet)

«J'ai appris avec bien du chagrin, ma chère tante, votre «rhume. J'espère que le lait d'ânesse vous aura totalement «remise. Saint Martin, (147) sa femme, leur petite Alix et un «garçon de sept mois, sont ici depuis bientôt un an. Ils en «auront un autre dans six mois ou sept mois. C'eût été une «jolie famille avec les quatre qu'ils ont perdus..... (148)

«... Mon frère a essuyé des pertes qui l'empêcheront de venir cette année. Comme il a fait trois voyages dans ce pays-ci,
il sait bien qu'il n'offre pas de ressources à ceux qui avaient
«de la fortune et qui l'ont perdue. Ceux qui ont reçu une
«bonne éducation ne sont pas moins à plaindre que les autres,
«Le seul talent dont on puisse [tirer] ressource est la danse;
«un musicien, un peu Mais un peintre, un mathématicien, un
«grammairien n'y gagnerait pas sa vie, sa nourriture et son
«vètement. Le commerce est la seule ressource, mais vous sa«vez comme moi qu'on ne peut pas le commencer avec rien
dans un endroit où l'on n'a pas de connaissances et par
«conséquent point de crédit. Les terres mêmes, ici, ne sont
«pas de ressources. Elles ne sont pas rendantes et la main«d'œuvre fort chère. Mon fils est chez un négociant depuis
«deux ans et demi, mais il n'y gagne encore rien....

La même à la même

Baltimore, 22 juin 1798 [répondu le 30 avril 1799]

«Ma pauvre maman n'est point ici comme vous le croyiez. Elle se serait sûrement décidée à y venir (car sa santé est infiniment bien rétablie) si mon frère n'avait pas perdu ce qu'il avait gagné dans le commerce. Cette perte nous décide à l'aller joindre à la fin de l'année parce qu'il ne lui

⁽¹⁴⁷⁾ Saint-Martin Leyritz.

⁽¹⁴⁸⁾ La suite de la lettre apprend que Mme Redon, autre cousine, est morte et que Mme de la Gautraie a trois jolies enfants.

«sera plus possible de venir à notre secours, car quoique nos «passeports (149) soient fort en règle nous n'avons jamais pu toucher un sol de notre bien

«[Elle annonce la mort du plus jeune de ses frères qui, in-«firme traînait en France une pauvre existence.]»

«Madame Larintri, autrefois Minette Bézin est ici depuis un «an; elle a un joli garçon de douze ans, le seul qu'elle ait con«servé. J'oubliais, chère tante de vous dire que je craignais «bien que, malgré les précautions que vous prenez pour vos «biens, vous n'en puissiez rien tirer, car Rigaud a rendu une «proclamation par laquelle il déclare que, vu les besoins du «département (150) il se trouve forcé de faire un emprant des «revenus des habitants absents, payable sur la Tresorerie Na«tionale; et je me rappelle que vous n'avez jamais pu être «payée de vos lettres de change sur cette même Trésorerie...

Mine de Laprade [151] à Achille de Vanssay, à Orléans [152]

Baltimore, 7 octobre 1798

«Je m'empresse, mon cher cousin, de vous faire part de mon mariage avec M. de Laprade, chevalier de Saint-Louis, qui commandait l'artillerie aux Cayes avant notre départ et qui est passé dans ce pays-ci sur le même bâtiment que nous. Macman est partie peu de temps après mon mariage, ainsi que mon papa, mon frère et ma sœur, pour Saint-Domingue. Vous jugerez bien du chagrin que j'ai éprouvé en me «séparant de ces chers parents que je n'avais jamais quitatés, et surtout ignorant quand nous nous reverrons.

⁽¹⁴⁹⁾ Sans doute veut-il parler des certificats de résidence.
[150] du Sud.

^[151] C'est, Nancy la fille de Mme de Saint-Martin du Fourcq, jeune. Elle mourut après 13 mois de mariage

^[152] Achille de Vanssay était le fils ainé de Mmc de Vanssay, le petitfils de Mme des Rouaudières. Il devint préfet sous l'Empire et la Restauration.

Mme de Laprade à Mme des Rouaudières.

Baltimore, 20 février 1799

Martin [153) qui a laissé sa femme et sa fille ici, sont par-«tis pour les Cayes où ils sont heureusement arrivés après «une longue et pénible traversée. Ils ont trouvé la partie du «Sud assez tranquille car maman me mande que mon oncle «Smith va de temps en temps sur l'habitation. Ma bonne «grand-maman jouit d'une bonne santé... Mon mariage avec «M. de Laprade a eu lieu le 22 octobre dernier...-

(à suivre)

REFUGIES DE SAINT-DOMINGUE AUX ETATS-UNIS

Par G. DEBIEN

(Suite)

La même à la même

Baltimore, 8 mai 1799

Ma chère tante,

« ...Mon papa vient d'être mis en possession de son habita« tion, mais il l'a trouvée dans un état si affreux qu'il se
« passera quelque temps avant qu'il puisse en tirer un peu
« de revenu. Les plus fraîches nouvelles que nous ayons de
« notre pays sont du mois de février.... Tante Saint-Martin
» est toujours ici; elle est grosse aussi; sa belle-sœur vient
» d'accoucher d'un garçon. Leurs maris sont partis sur le
« même bâtiment que ma chère maman. J'ai appris dernière» ment la mort du pauvre tonton Dufourcq. Il a succombé sous
« le poids de l'âge et des chagrins. Il en a éprouvé beaucoup.

M. de Laprade à la même

Baltimore, 12 mars 1801

(Il annonce la mort de sa femme, de son enfant, de Saint-Martin Leyritz)

"......J'ai perdu une grande partie de ma fortune par une « grande banqueroute que le commerce de cette ville a éprou
vée, et si je n'avais pas été soutenu par l'espoir de pouvoir « encore être utile à ma famille j'y aurais succombé... Tota
« lement dégoûté de ce pays..... je cherche a terminer mes « affaires ici, pour rentrer en France. J'ai hésité longtemps à « prendre ce parti par l'incertitude où j'étais du retour de Mr « et Mme Saint-Martin du Fourc dans ce pays. Mais, parais-

« sant décidés à ne plus quitter Saint-Domingue, et la nomi-« nation de Mr Smith à la place d'ordonnateur devant leur « procurer un peu d'aisance, je me suis décidé à chercher à « rassembler les débris de ma fortune et à aller me réunir à « ma famille à Marsal, en Lorraine. (154)

« C'est à tort que l'on vous a dit Madame de la Fresselière « morte. Au 2 février dernier, époque de la dernière lettre « que j'ai reçue de Mme Saint-Martin, elle était encore en · bonne santé, ainsi que Mme Smith, avec qui elle demeurait... Mort d'Edouard Saint-Martin, mon beau-frère, de sorte qu'il ne reste plus à mon beau-père que Mlle Hen-« riette. Mme Saint-Martin Leyritz est ici avec ses enfants, toujours malade depuis la mort de son mari. J'ai envoyé « avec la plus grande exactitude les lettres qui avaient été « envoyées à ma chère Nancy par Mr Duplessy, à Saint-Do-« mingue. J'espère qu'elles y seront parvenues et que vous · recevrez ainsi que lui des réponses, soit de Mr Smith, soit « de Mr Saint-Martin Bellevue. Ce dernier est indolent au point de n'avoir pas encore écrit à sa belle-sœur depuis « plus d'un an qu'elle a perdu son mari, quoiqu'elle lui ait « écrit plusieurs fois ainsi que moi.

« Permettez, madame, que je vous témoigne toute ma sensibilité et ma respectueuse reconnaissance pour toutes les choses honnêtes que vous vouliez bien dire pour moi à ma chère femme. J'ose vous affirmer que j'en étais digne et par mon attachement pour elle et pour toutes les personnes qui composent l'honorable famille où on avait bien voulu m'admettre. Je me faisais une grande fête de vous la conduire en France. Le bon Dieu m'a privé de ce plaisir, mais j'espère qu'il ne me privera pas d'avoir l'honneur de vous présenter mes respects à la fin de cet été, ainsi qu'à Mr de Vanssay...

« Depuis la prise des Cayes par Toussaint, cette partie est « un peu plus tranquille, mais les propriétaires n'y font tou-« jours presque voint de revenus, les nègres ne travaillant « point. Il vient de prendre aussi la partie espagnole...

⁽¹⁵⁴⁾ Marsal, village de la commune de Moyenvic. canton de Vic, département de la Meurthe.

Mme Saint-Martin-Leyritz à Mme des Rouandières

Baltimore, 16 mars 1801

- votre dernière lettre à sa chère Nancy. Je vois que vous ignorez les malheurs qu'a éprouves la portion de votre facille qui est ici. M. de Laprade a perdu sa charmante petite femme des suites de ses couches. Sa petite fille Nancy n'a vécu que huit mois et a été mise dans le même tombeau que sa pauvre mère. Moi, chère tante, mon cœur se déchire. Mon mari, mon tendre mari, m'a été aussi enlevé le 13 février 1800, six mois après son arrivée de Saint-Domingue et me laissant grosse de quatre mois.....
- ...Depuis que nous nous sommes quittées, ma chère tante, ma vie n'a cessé d'être marquée au coin du malheur. J'ai perdu mes frères, mon mari, ma grand'mère, mon beaupère, ma belle-mère et de huit enfants charmants, il m'en reste trois. Alix que vous connaissez, avec deux petits garcons, l'un de vingt-deux mois, l'autre de huit....
- Depuis que j'ai perdu mon mari, je n'ai pas reçu un seul mot de mon beau-frère. J'ai écrit plusieurs fois à Bel• levue, toutes mes lettres sont restées sans réponse. Nous
 avons des nouvelles très fraîches des Cayes. L'on y est
 tranquille et je sais que notre famille est bien portante,
 « sans excepter tante Jojo qui réside même sur son habi• tation...

La même à Mme de Vanssay

Baltimore, 16 octobre 1801

« Ma chère cousine, j'ai versé des larmes bien sincères sur la perte que vous venez de faire. (155) Je regrette votre chère maman. C'était de toutes mes tantes celle que j'aimais le plus. Elle était si bonne et me faisait tant d'amitié et aimait si tendrement mon époux...Ha! ma chère tante, que nous sommes à plaindre! sous quelle étoile sommes-neus donc nées? Perdre ainsi tout ce qui pouvait nous faire supporter les revers de la fortune!...

⁽¹⁸³⁾ Madame des Royaudières était morte le 22 février 1801.

- · Mon beau-frère me mande que nos habitations ne « rendent rien et que le peu de revenu que l'on fait est à un « si bas prix que cela suffit à peine aux frais d'exploitation. « Il est lui-même dans une si grande gêne qu'il ne peut rien me faire passer. Je serais dans la nécessité de passer à « Saint-Domingue, si je n'étais secourue ici par ma famille « de la Martinique et qui me donne les moyens de suivre « l'éducation de ma fille. Vous voyez, ma chère cousine, que nos fortunes de Saint-Domingue, quelque brillantes qu'elles « aient été, doivent actuellement être comptées pour rien! · Cependant on a l'espoir que cela changera, surtout si le « commerce de ce pays-ci pouvait reprendre de son ancienne activité. L'on jouit d'une très grande tranquillité. Beaucoup e se rendent sur leurs biens. Puissions-nous enfin retirer quelque chose de ce malheureux pays. Tous nos parents qui y sont se portent très bien. M. & Mme Cambry M. & Mme « Duvau, leur fille qui a trois enfants, Mme La Fresselière (ou « tante Jojo) l'ordonnateur Smith, sa mère jouissent d'une bonne santé. M. & Mme Saint-Martin du Fourcq depuis la « mort de la charmante petite Mme de Laprade ont aussi « perdu le seul garçon qu'ils avaient. Ce malheureux jeune homme a péri en venant ici. Il ne leur reste qu'Henriette,
- « âgée de quatorze à quinze ans. Ma tante vous a sans doute « parlé de Saint-Martin de l'Etang. Elle vient de mourir, lais-« sant deux jeunes orphelines de treize à quinze ans et dans « la misère. Elles sont chez Mme Cambry......
- « Mme de la Gautraye n'est pas encore de retour à « Saint-Domingue. J'ai appris dernièrement qu'elle avait per- du son fils aîné et qu'il ne lui reste plus que deux enfants.

Mme Saint-Martin du Fourcq jeune à Mme de Vanssay

les Cayes, 9 Juin 1802

«Moi particulièrement, à la perte que vous avez faites Soyez «convaincue que personne n'y prend autant de part que moi et vous seule pouvez connaître toute l'étendue de la mienne, quand je vous dirai que je comparais ma Nancy à votre «fille. Pourquoi, mon Dieu, me l'avoir donnée aussi parfaite pour me l'ôter après. Il ne me reste plus rien, ma tendre «amie, de cette fille chérie. Son enfant m'a été aussi enlevé et pour comble de malheur je suis sans nouvelles de mon

"malheureux fils depuis 32 mois que je l'ai fait partir de ce «pays-ci, pour lui faire fuir la tyrannie de ce monstre de Rigaud ... Je ne sais à qui m'adresser pour avoir des nouvelles «de mon pauvre fils parti de Curação pour le continent dans «les premiers jours d'octobre de 1799. Depuis quelques mois, «il arrive ici du monde de partout, et personne n'a encore pu me donner de ses nouvelles. Plaignez-moi, mon aimable cou-«sine, il n'a jamais existé une mère aussi complètement malheureuse que moi. Mon Henriette partage avec moi les soins «de ma maison. La Révolution nous aôté les domestiques qui «s'en occupaient avant. Ces dix ans ont bien vieilli mon mari «et moi, et nous sommes méconnaissables depuis deux ans. «Ma bonne maman s'affaiblit beaucoup M. de Laprade em'a marque que vous aviez toujours vos sept enfants...Nous espérons en voir un ou deux ici. M. de Laprade vous a en-«gagée à attendre encore quelque temps. C'est un homme qui «a un jugement bien sain. Si vous avez des affaires à Paris coù autre endroit où il sera, chargez-le, de les faire pour vous, Vous en serez toujours satisfaite. C'est le plus galant homme «que j'ai connu. Il est l'ami de mon mari depuis dix ans. Il use fait aimer et estimer de tous ceux qui le connaissent...

«La Gautraye est ici depuis six semaines, et sa femme est «attendue tous les jours.»

M. de Laprade à Mr Achille de Vanssay

5 rue Esprit des Loix à Bordeaux. (chez Mr Doris) Marsal, ce 5 fructidor an 10ème (23 août 1802)

«L'on m'a renvoyé ici de Paris, monsieur la lettre que vous «m'avez fait l'amitié de m'écrire en date du 20 juillet dernier. «J'avais appris par Mr. votre frère que j'ai vu un moment à «son passage à Paris, que vous étiez à Bordeaux, mais il ne «m'avait pas parlé de votre projet d'aller à Saint-Domingue; «Je suis infiniement sensible, monsieur, à votre bon scuvenir «et désirerais fort que les circonstances en nous rapprochant « me mîssent à même de cultiver votre connaissance. J'ai eu «infiniment de regrets d'avoir été obligé de quitter Paris sans «avoir pu aller faire la connaissance de Madame votre mère «et de votre famille, mais ayant été mis ici en surveillance, «et tout étant prêt pour la lever, il a fallu que je me rende ici, « four que le préfet du département m'en ôtât. Cela m'a forcé

et à ne pas quitter Paris, et à abréger le séjour que je comp-«tais y faire.

«Vous me faites grand plaisir en me donnant des nouvelles de Saint Domingue et surtout de la plaine du Sud. Les dernières lettres que j'ai reçues de Mme Saint-Martin sont du mois de septembre, je ne conçois pas qu'elle n'ait pas écrit par quelques unes des occasions que Mr. Smith a employées pour écrire à Mr. Duplessy. Je lui ai écrit plusieurs lettres depuis mon retour en France, et Mr. votre frère a bien voulu «s'en charger d'une très détaillée. qui, j'espère, lui est parve une dans ce moment. J'apprendrai avec bien grand plaisir la créorganisation et la parfaite tranquillité de cette colonie, au sort de laquelle je prends le plus grand intérêt...

Mr. votre frère m'avait fait part de la mort de M. votre concle Girard, quoique je n'ai pas eu l'honneur de le connaître, j y ai pris la plus grande part. Veuillez, Monsieur, me rappeler au souvenir de Madame Acquart...ainsi qu'à Mes «dames Pémerle et d'Halem ...

Mme de Saint-Martin à Mme de Vanssay

les Cayes, 17 Octobre 1802

Nous avons eu le plaisir, ma chère cousine d'embrasser thier le cher Armand (156). Je vous félicite bien ma bonne amie, d'avoir pu lui donner une aussi bonne éducation qui jointe à ses bonnes qualités le mettent bien au dessus de son âge. Je vois que vos enfants se sont tous formés comme à l'envie les uns des autres car je n'oublie pas la lettre que j'ai reçue de votre aîné il y a cinq ans, qui m'étonna pour son âge; Personne ne ressent plus que moi ce qu'il a d'u vous en coûter pour vous séparer de votre aimable en fant. Le voilà bien arrivé. Soyez tranquille sur son compte, Il vient de passer une heure avec nous. Dans peu de jours il sera obligé de retourner au Port-au-Prince..... Je n'ai encore aucune nouvelle de mon malheureux fils. «Grand Dieu! ayez donc pitié de la plus malheureuse des mères!

⁽¹⁸⁶⁾ Frère Cadet d'Achille de Vanssay. Il venait de rejoindre l'armée de Leclerc comme aide-de-camp du général Rochambeau, Vendô-mois lui aussi.

M. de Laprade à M. Achille de Vanssay

Marsal, par Moyenvic, ce 26 vendémiaire an 11 (18 octobre 1802.)

Mille remerciments, Monsieur, de l'attention que vous «avez bien voulu avoir de me faire part des nouvelles que vous avez reçues de Mme Saint-Martin du Fourcq. Je connaissais son attachement pour Mme votre mère, et j'étais persuadé que esi elle ne recevait pas de ces lettres, ce n'était que manque «d'occasions sûres. Je suis fort aise aussi que vous en ayiez «reçu de M. Smith relativement à vos affaires particulières, et «qu'il espère voir lever le sequestre mis sur vos biens. Le «nombre des cultivateurs qui sont encore sur l'habitation de «Mme votre mère doit vous faire espérer qu'elle vous don-«nera bientôt un fort beau revenu, et l'habitation des héritiers Girard ayant toujours fait un peu de revenu, il doit être en-«core plus facile de la remettre en valeur, surtout Mr Smith «allant y fixer sa résidence. Je suis peiné de n'avoir point areçu de lettres de Mme Saint-Martin. Il faut que mes lettres one lui soient pas parvenues. Elle recevra au moins celle dont a bien voulu se charger Mr. votre frère et j'en joins ici une, que je vous prierais de voulcir bien lui remettre en lui té-«moignant ainsi qu'à Mme Saint-Martin combien je leur suis attaché.... Je plains bien sincèrement ma pauvre belle-«mère-sur l'espoir qu'elle conserve de l'existence de son fils, il n'est que trop sûr qu'il a péri avec tous ceux qui étaient sur ce bâtiment; quelles que recherches qu'en aient faites eles armateurs de Norfolk, quels que renseignements que j'ai pris moi-même à Bordeaux, on a eu aucune nouvelle de qui «que ce soit, qui était sur ce bâtiment Je vous prierais, Monsieur, de ne pas m'oublier auprès de M. Smith cet Saint-Martin Bellevue et faire agréer mes respects à Mme Smith, et embrasser pour moi Melle Henriette ma belle sœur, elle doit être une fort jolie demoiselle et je lui suis sincèrement attaché, malgré les petites disputes que nous avions quelques fois ensemble quand elle était enfant à Baltimore. J'aimais trop sa pauvre sœur pour ne pas toujours prendre a elle le plus grand intérêt.

«Je vous souhaite, Monsieur, le plus heureux voyage, et je «ne doute pas que vous ne trouviez à Saint-Domingue infini-«ment d'agréments, surtout l'ordre y étant rétabli comme je

·l'espère! Que la maladie du pays ne vous fasse point de «peur! Comme vous habiterez sûrement sur une habitation, al'air y est infiniment plus sain qu'aux Cayes, et avec les soins de tout ce qui vous entourera vous n'aurez aucun risque à courir. Ne vous livrez pas trop aux limonades : «elles perdent l'estomac à la longue, je vous engage à boire eun peu de vin et même de liqueur, mais sans excès, cela adonnant du ton à l'estomac qui est toujours fort relâché dans ce pays. Je ne vous parle de cela que parce que j'ai vu a Paris que vous ne buviez point de vin, et que je pense qu'il faut en boire dans ce pays-là. Ménagez vous sur tous cles plaisirs et surtout sur ceux qui font passer les nuits, car cils tuent au moins autant de monde que le climat. J'espère eque vous ne m'oublierez pas auprès de monsieur votre frère. J'apprendrai avec grand plaisir son heureuse arrivée dans cce pays-là, ainsi que la vôtre, Vous me ferez toujours plaisir de me donner de vos nouvelles, de celles de «votre famille dans ce pays-là et de tout ce qui s'y passe. Je prendrai toujours à cette colonie le plus grand intérêt. ·Vous verrez sûrement Mr et Mme Collet, ils m'ont fait autrefois infiniment d'amitié, tant à St-Domingue qu'à la Ja-«maïque. Veuillez ne pas m'oublier auprès d'eux J'ai «écrit plusieurs fois depuis la mort de ma femme à M. Collet mais je n'en ai pas reçu de réponse, ce que j'attribue à ses grandes occupations....

De M. Saint-Mertin Bellevue à Mme de Vanssay à la Barre.

Torbeck, 24 octobre 1802

Quoique malade, ma chère cousine, je profite de l'occa«sion qui se présente... Depuis quelques jours Armand est
«avec nous, il m'a remis votre lettre. Vous devez penser qu'il
«n'avait besoin d'aucune recommandation auprès de nous. Il
«va partir dans quelques jours pour rejoindre son corps...

e. . Avant hier est entré un bordelais. Smith a reçu une lettre d'Achille du 10 août, qui nous donne de vos nouvelles cet de celles de la famille Duplessy. Je vois avec peine que «vous n'avez reçu aucune de mes lettres. Aujourd'hui je ene puis par ma mauvaise santé vous donner des détails sur ce malheureux pays. Aussitôt que je serai rétabli, et que «j'aurai plus de force, je vous donnerai tous les détails que «vous avez besoin ...

Mme de Saint-Martin à Mme de Vanssay.

Les Cayes, 4 décembre 1802 (157)

"Vos larmes vont se joindre aux miennes, ma sensible cousine, pour pleurer ce bon frère qui a été assassiné sur l'habitation de maman il y a un mois par quelques nègres de chez elle qui n'étaient pas rentres sur l'habitation (158). Et cle même sort nous était destiné ainsi qu'à maman qui était à la maison. Nos nègres ayant appris cette affreuse nouvelle sont venus nous prendre et nous cacher dans une «pièce de cannes, nous disant les risques que nous courions, «mais ayant le bon esprit de nous taire le malheur arrivé. Nous avons en la pluie toute la nuit sur le corps. Je souf-«frais tout ce qu'il est possible de voir ma mère à son age exposée à la pluie, ainsi que mon mari qui venait d'a-«voir les fièvres pendant un mois, et qui ne l'avaient quitté «que depuis deux ou trois jours, et nous n'avions pas d'in-"quietude pour ce malheureux que nous croyions sur l'habi-«tation Girard (159)? Le lendemain matin les mêmes nègres «sont venus nons chercher et nous prier de nous rendre de «suite en ville, en nous disant que les brigands étaient evenus nous chercher dans la maison, un quart d'heure après que nous étions sortis, et qu'ils avaient fait des menaces contre ceux qu'ils pensaient qui nous avaient cachés. Mon premier geste en arrivant à la maison avant de partir pour eles Cayes, fut d'envoyer un nègre sur l'habitation Girard «pour prévenir mon frère de ce qui nous était arrivé et lui dire que nous nous rendions en ville. Jugez, ma chère amie, de notre douleur lorsque nous arrivons chez ma tante Cambry (que l'inquiétnde avait fait retirer en ville depuis quel-«que temps) de trouver tout le monde en pleurs, la malheu-« reuse nouvelle nous ayant devances

«Vous devez avoir reçu des nouvelles du cher Armand depuis son arrivée dans ce pays-ci. Je vous en ai donne moi-«mème il y a six semaines. A cette époque il avait déjà fait

gravity of the say for the residence of the

^[157] Sur l'adresse, le eachet suivant : Colonies, par Saint-Martin, Isle de Ré.

^{(158).} Il fut assassiné par une bande de révoltés commandés par Samedi, esclave de l'habitation.

^{(159,} Voisine de l'habitation Smith.

«la maladie du pays et était bien remis. Il faut espèrer que Dieu veillera sur ses jours. Il est dans ce moment au Cap, «à ce que je pense, avec M. de Rochambeau qui vient d'aller remplacer M. Leclerc qui est mort (160) C'est un brave homme, en qui tout le monde a beaucoup de confiance. Armand nous a dit qu'il lui témoignait beaucoup d'amitiés. Maman a chargé Saint-Martin-Bellevue de répondre aux lettres que vous adressiez à mon frère . . . Nous espérons cembrasser bientôt le cher Achille....

« Ma cousine la Gautraie a deux jolies filles et deux garcons. Elle est chez sa sœur qui est très près de la ville. J'oubliais de vous dire qu'après ces affreux évènements ces brigands ont fui dans les bois et que nous attendons qu'ils
soient attrapés pour retourner à l'habitation, quoique tout
paraisse tranquille. Vous n'avez plus d'intérêt à l'Abacou (161). Victoire et ses enfants demeurent chez un de ses
concles et Catherine est chez sa fille mariée avec un mulâ«tre (162). Je pense bien que tout ce monde rentrera sur votre habitation lorsqu'Achille y sera. Depuis quelque temps on
fait rentrer les domestiques qui avant étaient une classe sacrée que l'on n'osait pas réclamer. . . .

De M, maint-Martin Bellevue à M. Duplessy à Brdeaux

les Cayes, 13 janvier 1803

Mon très cher Oncle,

«Depuis l'affreux massacre de ce malheureux Smith dont «vous avez eu connaissance par ma lettre du 3 novembre der-«nier, je n'ai pas pu profiter de plusieurs occasions qui se «sont présentées de vous écrire. Il avait fait porter chez lui «et sur l'habitation commune dans diverses malles tous ses pa-

⁽¹⁶⁰⁾ Le général Leclerc mourut de la fièvre jaune dans la nuit du 1er au 2e novembre 1802. Sur la campagne d'Armand de Vanssay voir: G. DEBIEN— Autour de l'Expédition de Saint-Domingue. Les espoirs d'une famille d'anciens planteurs, Revue de la Sté. d'hist. et de Géo. d'Haiti No 47, Oct-1942, p. 75.

⁽¹⁶¹⁾ L'habitation de l'Abacou, au sud de Torbeck, prevenait de Louis Girard le frère de Georges Gward.

^[162] Anciennes esclaves nourrice et lingère de Mme de Vanssay quand, avant son martage, elle viva t sur l'habitation la Faye avec ses parents.

piers et ceux de l'habitation. Elles ont été bouleversées eles papiers jetés ça et là. La pauvre et inconsolable Mme «Smith m'a chargé de tout mettre en ordre. J'ai tout fait porter au Cap où je suis obligé d'avoir logement par la «place de Juge au Tribunal d'Appel du Département du Sud. Saint-Martin Dufourcq, presque aveugle ne peut m'être «d'aucune utilité dans ce travail. Il faut aussi veiller aux chabitations. Je suis écrasé et harassé ; enfin, je profite d'un «petit instant de repos que j'ai pris pour avoir le plaisir de vous écrire. M. et Mme Cambry sont en ville ainsi que Mme de la Fresselière depuis le commencement des derniers dé-«sastres dus à l'impéritie du général Leclerc. Depuis l'évènement de mon malheureux ami, sa mère, sa sœur, Saint-Martin et sa fille se sont retirés aux Cayes. Ils demeurent avec Mme de la Fresselière et M. et Mme Cambry. Ma pau-«vre tante Smith fait aussi bien que peut faire une femme equi a perdu son fils bien-aimé deux mois cet affreux événeanent. Le reste de la famille se porte bien ainsi que Mme «La Biche-Rei gnefort, (163) Collet, Duvau, La Gautraye etc.

du zèle et de l'activité infatigable du général Rochambeau (164). Mais que peut-il sans moyens! S'il n'arrive pas de nouvelles forces imposantes, il faudra quitter le pays. Nous tenons toujours dans la partie du Sud. Le brave général Laplume (165) ne se dément pas. Un cordon de Miragoâne à Aquin nons préserve de l'incursion des brigands de «l'Ouest, Notre position est néanmoins critique par le peu de troupes de ligne à ce cordon et par notre petite population blanche, et nous avons une activité de service à la Garde Nationale qui la met sur les dents. Nos petites insurrections partielles dans notre intérieur ne sont pas finies; les principaux chefs qui sont des nègres de ma tante Smith et La Fresselière ne sont pas encore pris. Une trouée faite au cor-

«Ma sœur est toujours à la Jamaïque. Nous attendons tout

«don et tous nos atteliers seraient en insurrection.

ANALOS IN A TAXABLE PARTY AND A CONTRACTOR OF THE PARTY O

⁽¹⁶³⁾ Catherine Guilheaumeau de Flaville épouse de François de la Biche de Reignefort, ancien conseiller au Conseil du Cap, riche habitant de Cavaillon et du Gros-Morne. Sa sucrerie de Cavaillon avait été incendiée en 1792. Les La Biche étaient venus du Limousin à Saint-Domingue au début du XVIIIè siècle.

⁽¹⁶⁴⁾ C'était le fils du maréchal.

⁽¹⁶⁵⁾ Général mulatre qui commandait le Sud depuis plusieurs mois.

«Nous n'avons pas encore commencé la primeur (166). Les réparations du canal ne seront finies que dans une quinzaine.

Je suis obligé de reprendre le timon depuis la mort du pauvre Smith à qui j'avais tout remis. Les pertes qu'il a «faites dans le commerce et la place d'ordonnateur qui l'a «ruiné lui ont fait négliger toutes ses affaires et il n'écrivait «plus rien. Je ne trouve aucun renseignement dans ses pa-«piers sur les sucres et sirops que je lui ai livrés en 1801: «neuf barriques de sucre brut pour chaque co-héritier et les esirops dont il a touché le montant. Je ne trouve de rensei-«gnements sur ce que je lui ai remis pour vous, M. Girard «et Mme des Rouaudières, que dans les lettres de change de M Dumyrat, de 4.800 livres tournois, et les 3.300 tournois «que vous a fait toucher M. de Laprade et de l'emploi des soi-«xante petites barriques de sucre de 1802 : 20 qui ont fait les «18 qu'il a chargées pour votre compte et celui de Mme de Vans-«say, dans le navire de Gautreau, de Nantes, que vous avez «dù recevoir, 20 données à Hall en payement pour des muelets avec des sirops, et 26 qui en ont formé 22 que j'ai vendues a un capitaine dunkerquois depuis sa mort, pour payer Daux cultivateurs (167) leur quart dans les sucres et les sicrops de l'année. Il y en aurait alors 6 de 1801 dans les 66 qui n'en ont fourni réellemeut que 60 par le déchet des su-«cres mal travaillés et dont le poids total est de 57,607 lievres net.

«Si j'avais le temps, je vous enverrais une seconde expédi-«tion de mon compte général depuis le départ de mon frère «jusqu'en janvier 1802, date à laquelle j'ai remis l'habitation «à Smith, quoique vous ayez dû en recevoir une avec ma «lettre du 19 floréal an X (168). Je vous avais envoyé par le «bâtiment qui portait au continent Grandier l'aîné (169) le «fils de Saint-Martin Dufourcq, le premier compte. Grandier

^[166] C'est-à-dire le début de la campagne sucrière.

⁽¹⁶⁷⁾ Depuis la libération des esclaves ils portaient le nom de cultivateurs et recevaient un quart des revenus des habitations où ils travaillaient.

^{(168) 9} mai 1802

^[169] Planteur à Cavaillon, marié à une Lambinois. Sa sucrerie est cîtée par Moreau de Saint-Méry II. 653,. Il était originaire de Carcassonne.

«allant à Bordeaux s'était chargé de vous le remettre. Le pa«quet était volumineux parce qu'il contenait trois éxpéditions pour les trois co-héritiers en France. Ils ont eu le malcheur de périr en mer et c'est ce qui me détermina à vous envoyer le compte général de ma gestion en floréal dernier.
J'aurai peut-être le temps d'en tirer une copie, je la joindrai
à ma lettre s'il se peut ou je vous l'enverrai à la première
coccasion.

«M. Grandchamps (170) est ici qui demande le payement «de ce qui lui est dû, mais nous prétendons profiter vis à-vis de lui du bénéfice de la loi. Nous avons à satisfaire la petite Laxague (171) qui nous intéresse davantage. Je suis bien fâché que nous n'ayons pas songé à la payer en assignats «que M. Ducos nous a remis pour mon frère et M. Smith. Vous et M Girard auriez pû parfaire le payement. C'est un enragé révolutionnaire qui n'aurait eu rien à dire à cet égard. Je vous assure que nous le traitons avec tout le méspris qu'il mérite.

De M. Saint-Martin Bellevue à Mme Veuve de Vanssay à la Barre.

Cayes, 13 mars 1803

Je n'ai, ma chère Cousine, que le temps de vous écrire deux mots. Les mulâtres ont insurgé les nègres. Tout est de nouvaau incendié et nous sommes ruinés à jamais. Nous sommes assiégés aux Cayes.

«Mes tantes Cambry, Smith, La Fresselière se portent bien ainsi que leurs enfants, Mmes La Gautraye, Duvau, Saint«Martin Dufourcq, leurs maris, leurs enfants et M. Cambry.
«Armand de Vanssay est à son corps à Saint Marc (172)-

«Vous aurez appris par mes précédentes l'assassinat de ce «malheureux Smith deux jours après le départ d'Armand pour «le Cap.

⁽¹⁷⁰⁾ Ce colon devait être assassiné par Dessalines aux Cayes à la fin de 1803.

^[171] C'était une petite-fille de Madame de la Fresselière. Elle épousa un Duprat qui devint président à la Gour de Bordeaux. L'habitation lui devait 45.000 livres et les intérêts. Les Laxague étaient de Bayonne.

^{[172;} La Seme demi-brigade d'infanter e légère.

«Vous devez avoir reçu quelque argent, produit du sucre que Smith avait chargé à l'adresse de Gautreau et Lucas, à «Nantes, pour votre compte et celui de M. Duplessy.

Du même à la même

les Cayes, le 15 mai 1803

«Je n'ai pas reçu de vos nouvelles, ma chère cousine, de«puis votre lettre du 14 septembre par laquelle vous m'annonciez le départ du cher Achille deux mois après. Je suis
«enchantée qu'il n'ait pas suivi son projet. N'étant pas au
«sorvice il est beaucoup mieux en France qu'il ne le serait
•ici. Armand vient de passer cinq mois à Saint-Marc où
«était son corps. Il est maintenant au Port-au-Prince auprès
•de M de Rochambeau. Ne pouvant pas l'avoir auprès de
«nous je suis bien aise qu'il soit de retour auprès de lui. Il
«sera à même de voir ce qu'il peut avoir besoin, et j'espère
•qu'il le lui fera parvenir. C'est ce què je viens de marquer à
«Armand.

«Le sequestre de votre habitation n'étant pas levé lors de el'insurrection (173), on n'a rien pu toucher des revenus. Nous «sommes tous bien loin de rien faire sur nos habitations et réduis à une gène affreuse. Nous n'avons de force que pour «nons maintenir dans les villes. Nous en attendons de France avec impatience pour faire la conquête de nos propriétés "qu'il faudra rétablir depuis a jusqu'à Z, ce que nous avions «fait depuis notre retour. A l'instant de commencer à faire du revenu tont a été détruit. Je ne me sens pas la force de «de rscommencer. Aussi ai-je écrit à M de Laprade pour le prier de nous rendre le service de vendre nos propriétés «ainsi que celles de maman qui a le plus grand désir de soratir du pays. Ce serait une grande satisfaction pour nous tous si nous pouvions aller vous embrasser. Dites-moi, je vous «prie, si vous avez reçu des nouvelles de M de Laprade ou si vous l'avez vu. La dernière lettre que j'ai reçue de lui est «du 10 mai de l'année dernière... Si nous avons eu le malcheur de le perdre, nous sommes sans aucun soutien. ..

⁽¹⁷³⁾ Dans le sud les noirs se soulevèrent contre les dernières troupes de Rochambeau en janvier 1803, sous le commandement de Geffrard homme de couleur.

Mme de Saint-Martin à Mme de Vanssay

les Cayes, 11 juin 1803

«....Si vous nous trouviez acquéreur, écrivez de suite, je vous prie à notre cher Laprade, et, à son défaut, à M. Esnault chez M. Papillon, au Hàvre. Je ne puis vous exprimer le désir que nous avons de quitter ce pays. Je vous engage bien à attendre des nouvelles satisfaisantes avant de faire partir le cher Achille. Que ferait-il ici?...

De M. Saint-Martin à Madame de Vanssay

les Cayes, 27 Juin 1803.

«Nous n'avons jamais été, ma chère cousine, dans une si-«tuation plus critiqué. Les bruits de guerre entre la France «et l'Angleterre nous anéantissent. La France pourra-t-elle «donc se décider à perdre à jamais Saint-Domingue et, par «une suite de la guerre, toutes les autres colonies des An «tilles! Je ne puis le croire. C'est pourtant où doit mener «une nouvelle guerre maritime, lorsqu'elle n'a ni vaisseaux, «ni matelots, ni officiers. Elle n'en a pas un seul! depuis la «paix, ils ont tous prouvé leur ignorance et leur incapacité.

«Comme je n'ai point de fortune, ni simplement de quoi «vivre nulle part, il faut que je reste ici et ma destince est est d'y périr comme les autres, misérablement, assassiné «ou de maladie.

Depuis deux mois nous sommes réduits aux Cayes à la viande salée sans légumes; nous n'avous pas suffisamment de farine, ni de salaison pour deux mois. La maladie a emporté la majeure partie de nos troupes, de vieux colons et de jeunes créoles. Tous ceux qui se sont trouvé avoir quelques moyens ont décampé et ils ont bien fait. M. de Rochambeau a juré notre perte. Il continue de se conduire avec sa crapulerie ordinaire. Il a eu le plaisir avant de partir pour le Cap, de Port au-Prince le 18 de ce mois, de voir fincendier ce qui restait du Cul-de-Sac, et, pour en témoisgner sa satisfaction, il a donné un bal aux mulatresse. S'il an'était pas le plus scélérat des hommes, il aurait conservé «non seulement le département du Sud, mais reconquis celui de l'Ouest, et il ne resterait plus que celui du Nord. Il nous a trompés pendant un instant et nous l'avons cru propre à

«la mort de Leclerc à relever le pays, mais il nous a bientôt «fait voir qu'il n'était pas fait pour être vu par les hon-«nêtes gens, mais bien par ce qu'il y avait de plus vil et de «plus crapuleux dans le pays.

On nous enlève en ce moment 400 soldats que l'on envoie du Môle.

Nos tantes Smith, La Fresselière, Cambry se portent aussi bien que le temps le permet ainsi que MM. & Mesdames «Saint-Martin du Fourcq. La Gautraye, Duvau, M. Cambry et leurs enfants. Quant à moi, j'ai la fièvre depuis hier, et «je voudrais bien prendre la route de tant de monde que j'ai vu porter hors de la ville, car la non-existence vaut mieux que l'existence. Mais je ne serai pas assez heureux pour y «succomber.

«Je n'ai pas eu, ni Madame Saint-Martin du Fourcq de nouvelles d'Armand depuis la dernière lettre que je lui ai «écrite et dont je vous ai rendu compte dans celle du 15 Mai ...

M. de Laprade à Madame de Vanssay

Marsal, ce 2 octobre, 1803.

Madame,

«J'ai trouvé avant hier à mon retour ici, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'y adresser, c'est avec peine que cj'ai vu par les lettres que m'a écrites Mme Saint-Martin et «par celle dont vous voulez bien m'envoyer un extrait, qu'elle reçu aucune de mes lettres depuis fort long-«temps. J'ai bien reçu pendant le voyage que je viens de faire à Paris les lettres où elle m'envoie l'état de ses proprié-«tés et de celles de Mme Smith; mais quelques démarches que j'ai pu faire par moi-même à Paris ou par des amis à Bordeanx, Nantes, et le Hävre, il m'a été absolument impossible, ni de trouver un acquéreur ni de trouver un négociant qui voulût avancer sur ses biens une somme d'argent. «Vous savez aussi bien que moi, Madame, le peu de confiance eque l'on a dans ce moment en France dans les biens de Saint-Domingue. Madame Saint-Martin demande de ses propriétés 200 mille livres tournois comptant, et que l'acquéreur se charge «de payer environ 150 mille livres qu'il y a de dettes. Je vous «demande madame, s'il peut exister un homme assez dérai-«sonnable pour, dans l'état où est Saint-Domingue, et dans «les circonstances actuelles donner une somme pareille pour «des biens dont on ne jouira peut-être jamais M. Collet qui cest sorti de prison pendant mon séjour à Paris, et M. Esenault (174) un des amis de Mme Saint Martin parti des Cayes il y a environ un an, avec qui j'en ai conféré sont convenus de l'impossibilité qu'il y avait! Je l'ai en conséquence écrit à Mme Saint-Martin en date des 10 prairial, 4 messidor, et 10 thermidor (175) derniers, et, attendu la posi-«tion gènée où, elle se trouve, l'ai autorisée à tirer a mon «compte sur M. John Germon, negociant à Bordeaux, qui a cencore des fonds à moi jusqu'à la concurrence de 100 poretugaises (176) j'ai envoyé mes lettres par la Nouvelle-An-«gleterre, toute autre voie nous étant fermée, Vous evous figurez aisement, madame, combien leur position « n'afflige, et combien je désirerais pouvoir l'améliorer, mais emalheurensement je viens encore d'être compris à Paris dans deux banqueroutes, ce qui y a nécessité mon voyage, et ce qui me reste à Bordeaux ou ici, suffit à peine pour me faire vivre, moi et ma famille, car je suis entouré ici de eneveux et nièces qui ont tout perdu dans la révolution, anon frère en ayant été une des victimes J'espérais à mon rectour en France trouver à y faire quelques choses, et obtenir «quelque emploiqui pût de mettre à même de dédommager ma famille des pertes que la révolution lui a fait essuyer. Mais cloin de cela, je n'ai pas pu même obtenir une pension que «je croyais due à mes services, et je n'ai fait que perdre moi-«même par les différentes banqueroutes que j'ai éprouvées «depuis mon retour. Cette position et surtout celle de Mme «Saint Martin me fait regretter bien vivement d'avoir quitté «l'Amérique septentiionale où au moyen de mon travail j'aurais pu leur être utile, Les dernières lettres de «Mme Saint-Martin sont du 15 avril. Mais j'en ai en la veille ade mon départ de Paris en dâte du Cap, du 28 juillet. A cette répoque le Général Rochambeau était enfermé dans le Cap et «la communication avec le Sud était absolument interceptée

⁽¹⁷⁴⁾ Louis Esnault, colon, caféier à Jérémie et au Cap-Dame-Marie.

⁽¹⁷⁵⁾ C'est-à-dire les 30 mai, 22 juin et 29 juillet 1802.

⁽¹⁷⁶⁾ La portugaise valait 132 livres de Saint-Domingue.

«tant par mer que par terre. On ne manquait cependant pas «de farine dans aucune partie de la colonie, les Anglais lais-«sant entrer tous les bâtiments neutres qui en portaient.

«Je vous fais, madame, mon compliment bien sincère sur «l'avancement de M. Armand, je n'ai jamais douté qu'avec sa «bonne volonté il ne parvînt facilement à se faire une brillante réputation dans la carrière militaire, et la plus avantageuse, surtout lorsqu'on est connu et lié avec les géné-«raux. Je suis fort aise que M. de Vanssay ne soit pas parti «pour Saint-Domingue. Je regarde comme vous, cette malheureuse colonie perdue pour longtemps pour la France. Il «n'y aurait qu'une paix prompte qui pourrait faire espèrer à «son rétablissement. Encore faudrait-il que le gouvernement changeât de principes à son égard et y envoyât des troupes «et des généraux imbus d'un esprit différent de ceux qui y «ont été envoyés, lesquels n'ont cherché qu'à faire leur fortune «particulière sans s'embarrasser du bien et du rétablissement de la colonie

«Si vous avez moyen de faire parvenir de vos nouvelles à «Saint-Domingue, vous m'obligerez de faire part à Mme Saint-«Martin de ce que j'ai l'honneur de vous mander, car j'ai peu de confiance aux lettres qu'on est obligé de faire passer par la voie de la Nouvelle-Angleterre connaissant le peu de complaisance des capitaines Américains

Je me rappelle que dans l'avant-dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous me mandiez ignorer pourquoi M. Collet avait été arrêté et amené en prison en en France. Il l'avait été ainsi que Borgella et Viart pour avoir signé la Constitution de Saint-Domiugue faite par Toussaint. Ils on t été mis en liberté, attendu qu'on n'a pas trouvé de preuves suffisantes, pour les mettre en jugement. Il est actuellement dans sa famille à Verneuil-au-Perche et madame Collet doit être à la Jamaïque.

M. de Laprade à Achille de Vanssay

Marsal, par Moyenvic, ce 10 fevrier, 1804.

«J'ai reçu hier, Monsieur, [votre lettre] et attendais pour y répondre, une réponse de M. Collet à qui j'avais écrit pour avoir quelques renseignements sur le moyen qu'il y avait

de faire parvenir des lettres à Saint-Domingue. Mais je suis encore à l'attendre et crains qu'il ne soit parti de Verneuil. «Je vous remercie, monsieur d'avoir bien voulu m'envoyer copie de la lettre de monsieur, votre Oncle, Dieu veuille que cles malheureux habitants de la partie du Sud jouissent en ce moment de calme. Mais je regarde leur position comme bien précaire et ce n'est pas sans gémir que j'envisage cl'affreuse position où sont Mr. & Mme Saint-Martin, du «Fourcq. Quoiqu'il ait plu à la Providence de rompre par la «mort de ma femme et de ma fille, les liens du sang qui m'attachaient à eux, je ne leur suis pas moins attaché par tous eles sentiments de tendresse qu'ils ont bien voulu avoir pour «moi, et c'est avec infiniment de peine que je vois que ma position et ma médiocre fortune me privent de pouvoir leur coffrir un asile et un sort agréable dans notre patrie. Je l'es-«pérais tout autrement, mais la fortune m'a totalement abandonné du jour où j'ai eu le malheur de perdre ma femme. «J'avais perdu en Amérique près de deux cent mille francs, mais ce qui me restait lorsque j'ai eu le plaisir de vous «voir a Paris était encore suffisant pour me faire vivre dans «l'aisance, si les différentes banqueroutes que j'ai éprouvées depuis et les sacrifices que m'ont nécessité la malheureuse sposition où j'ai trouvé ma famille ne m'en avaient absorbé ala plus grande partie. Si j'avais prévu, étant à Baltimore, tout ce que j'ai éprouve depuis mon retour en France, j'y serais bien sûrement resté, et la j'aurais pu leur offrir les. ressources dont mon cœur gémit de les voir privés.

Je vous félicite, monsieur, sur le retour de Mr. Armand. Il «n'a malheureusement pu que vous donner des nouvelles «affligeantes sur la position et des propriétés de Saint-Domingue, et de leurs malheureux habitants. Je n'avais que trop prévu les résultats, et de cette expédition et de la composition affreuse de cette armée. . . Je lui fais mon compliment sur l'avancement militaire que doit lui produire son voyage et sa conduite. Puisse l'expédition projetée contre l'Angleterre avoir un succès plus heureux! Mais je crois que Mme de Vanssay doit se rassurer relativement à MM. vos frères «qui doivent en être. Je pense qu'on ne veut que ruiner «le commerce des Anglais, les tenir dans une perpétuelle «crainte de se voir assaillir, et les forcer enfin à une paix «nécessaire de part et d'autre.

Je ne crois pas, monsieur, pouvoir avoir le plaisir de vous voir à Paris, ma position me défendant tous les voyages «qui ne sont pas de nécessité. J'en ai bien du regret. Je ne connais d'habitants des Cayes dans ce moment, à Paris, que Mme Pemerle (177) qui loge rue du Helder, no 6 ou 12, je ene m'en rappelle pas trop bien, n'ayant appris son séjour à «Paris que par M. Collet au moment de mon départ, ce qui m'a privé du plaişir de la voir. Bussy (178) y est toujours et eloge rue de l'Isle No 676, il y a aussi Mr. Ducis (179) rue des Saint-Pères, No 20, mais je n'ai pas l'honneur de le connaître. Il y a une famille de Jérémie avec laquelle j'étais fort lié, qui ont habituellement les nouvelles de Saint-Doemingue, et de la Colonie. C'est M. et Mme Périer (180), ils «logent rue Cadet, Faubourg St-Honoré, No 2, maison du citoyen Gaston, loueur de carosses. C'est une famille respectable de laquelle j'ai reçu infiniment tant à Baltimore qu'à «Paris.

«M. Collet a passé fort peu de temps à Paris après sa sortie de la conciergerie. Il est allé résider à Verneuil-en-Perche, d'où il est, mais je crains qu'il n'y soit plus, ne receavant point de ses nouvelles; il logeait à Paris, rue Bellefonds, chez un de ses amis, qui était, je crois, employé dans les Domaines et Enregistrement, mais je ne me «rappelle pas du nom ni du numéro de sa maison...

Mme Saint-Martin du Fourcq à Mme de Vanssay de la Jamaïque, 8 mai 1804.

«Je n'aurai jamais, ma chère cousine, à vous entretenir «que de nouveaux malheurs. Vous aurez appris (par le retour.

⁽¹⁷⁷⁾ D'une famille créole, originaire de Bordeaux, fixée aux Cayes dès la première moitié du XVIIIe siècle. Leur habitation avait été incendiée en 1792.

⁽¹⁷⁸⁾ Peut-être les Bussy de Colméril, dont l'un ancien aide-major au Petit-Goève fut capitaine des gardes des gouverneurs généraux.

⁽¹⁷⁹⁾ Georges Ducis, ancien substitut au procureur du roi à la Séné chaussée des Cayes, possédait avec sa femme une sucrerie à Torbeck. Il s'était réfugié à Baltimore puis à Philadelphie en 1793. C'est le frère du poète.

^[180] Propriétaire à Jérémie d'une cafeière dévastée en 1796.

«il y a près de 8 mois — d'après le compte que son domesti
que nous a rendu — du cher Armand) une partie de ceux de
«Saint-Domingue, qui sont maintenant à leur comble. La
«classe blanche y est détruite, à l'exception d'un petit nombre
«plus à plaindre que ceux qui n'existent plus : ils éprouve«ront mille morts et finiront par être sacrifiés.

«Depuis la perte de mes chers enfants, mon pauvre mari dépérissait à vue d'œil; le chagrin le minait; il n'a pas eu la force de soutenir celui de se voir ruiné de nouveau et de voir sa belle-mère, sa femme et sa fille réduites à la mi-«sère. J'ai eu la douleur de le perdre il y a sept mois. Peu de jours après, les troupes ont évacué les Cayes. Je me suis «trouvée au lit avec la fièvre, accablée de douleur et hors d'état de sortir de ce malheureux pays comme nous le compstions. Il ne nous a pas été possible d'obtenir depuis d'en sortir. Il y a deux mois que, moyennant un sacrifice de près «de 300 gourdes (181) ma mère, ma fille [et moi, nous nous sommes jetés la nuit dans un canot, laissant nos effets Nous avons été joindre un bâtiment qui était mouillé au dehors et qui, faute de vivres, nous a conduites à la Jamaï-«que, où je vais attendre des nouvelles de mon gendre (182).

«Si j'étais sûre de son existence, nous partirions de suite «pour l'aller joindre, d'après toutes les instances qu'il nous a «faites dans toutes ses lettres. Mais je n'ose pas le faire, sa «dernière ayant deux ans de date ce mois ci. Si vous avez de ses nouvelies, chere cousine, profitez, je vous prie, des parlementaires de Bordeaux et de Nantes pour m'en faire rart. Un ami de mon beau-frère et de ma belle-sœur nous nous donne asile dans ce moment sur son habitation. Mais cette ressource ne peut être que très précaire, car il sera «peut-être obligé de la quitter sous peu. Je suis bien con-«vaincue que, s'il existe, mon gendre nous rappellera de «suite près de lui. Mais si j'ai eu le malheur de le perdre, nous «allons être réduites à la plus affreuse des misères. Pas un des nôtres n'aura assez de moyens pour venir à notre secours! Bellevue est à Charleston, sans moyens; Duveau est à Philadelphie, de même. Mon oncle Cambry et La Gautraie cont eté sacrifiés par nos scélérats destructeurs. Ma tante La

^[181] La Gourde valait à Saint-Domingue 5 livres et 10 sous.

^[182] M. de Laprade.

Fresselière est morte il y a huit mois; son fils doit être en «France. Nous avons laissé ma tante Cambry sur le point de partir pour le continent d'Amérique avec ses enfants et petits-enfants, si toutefois ils pouvaient y réussir, étant eux aussi «avec bien peu de chose. Ainsi, voyez, si nous pouvons nous aider mutueliement. Vous avez une nombreuse famille; mon oncle et ma tante Duplessy de même. Aussi lui ai-je écrit ces jours ci et lui ai-je dit que si j'ai eu le malheur de per-«dre mon gendre, notre seule ressource est de vous prier ctous les deux de tâcher de nous trouver une maison où nous «puissions vivre de notre travail. Je suis si malheureuse que eje frémis d'avoir encore éprouve celui-là. Au nom de notre amitié, ma bonne amie, faites tout au monde pour me procurer de ses nouvelles de suite. Et si je suis assez malheucreuse pour l'avoir perdu, je serais étonnée qu'il n'ait pas «fait quelque chose pour nous, connaissant notre position aussi peu stable. Je me recommande au bon Achillle pour «prendre toutes les informations nécessaires à cet egard. Il a «le cœur trop sensible pour ne pas le faire . . .

de St-Martin-Bellevue à Mr Duplessy

Baltimore, 23 Mai 1804.

Depuis mon arrivée au continent, le 6 décembre dernier, «je vous ai écrit plusieurs lettres. J'ignore absolument si vous les avez reçues, n'ayant pas encore eu de vos nouvelles. Vous aurez vu par mes précédentes qui doivent vous avoir été remises par MM. Le Boucher (183), Bérard (184), Fon- «taine (185), Dandasnes, qui sont partis les uns après les autres à environ cinq ou six semaines de distance, que j'ai résidé à Charleston tout cet hiver. J'y suis arrivé le onze décembre sortant de la Jamaïque. Nous avions capitulé aux «Cayes avec les Anglais qui ont amené à la Jamaïque les troupes, l'administration civile et de la marine et les officiers de justice. Je m'étais embarqué en qualité de juge du

^[183] G. L. Leboucher de Verdun, propriétaire d'une indigoteriefà aint Louis.

⁽¹⁸⁴ Les Bérard étaient trop nombreux à Saint-Domingue pour que l'en put identifier celui-ci.

^[185] Peut-être le Fontaine qui était notaire aux Cayemites?

*tribunal d'appel du département du Sud. A notre arrivée à Port-Royal de la Jamaïque on nous a enlevé notre argent, argenterie et bijoux, au mépris de la capitulation faite aux «Cayes, entre le Général Brunet, commandant du département du Sud, et le commodore Cumberland, capitaine de la «frégate anglaise la Pique qui nous bloquait avec d'autres «bâtiments de guerre depuis quatre mois, pendant que les «nègres et mulâtres insurgés nous assiégeaient, campés à demi portée de canon.

«Je n'avais pu sauver des débris de ma fortune que mon «argenterie, quelques bijoux et environ huit cent gourdes en argent qui m'ont été enlevées inhumainement par le Capitaine du brick anglais où j'avais passé. Il ne me laissa que que mon linge. On nous donna des lettres de prisonnier sur parole. On nous fit descendre à Kingston où je me rendis «chez ma sœur que je trouvais avec une santé toujours déla-«brée et n'ayant d'autres moyens d'exister, elle et sa fille, que la couture.

«Le lendemain on signifia à tous les officiers civils et de «justice et aux officiers militaires d'avoir à chercher des pas-«sages pour les Etats-Unis et l'on nous donna dix jours, pen-«pant lesquels nous n'avons reçu que trois gourdes pour «paye de prisonniers!

«Nous restâmes environ vingt jours, je m'embarquais avec eles personnes que j'ai chargées de lettres sur un ring qui partait pour Charleston avec environ cinquante officiers. Ce bâtiment faisait l'eau comme un panier et si nous avions «eu du mauvais temps nous aurions infailliblement péri. Enfin, le 4 décembre à six heures du soir, nous mouillâmes devant la tour à fanal de Charleston sur la barre. Un quart «d'heure après avair jeté l'ancre, le câble qui était pourri «cassa et nous fûmes obligés de mettre à la voile. Les vents et les courants nous firent descendre. Nous obligeames le capitaine de nous descendre à Savannah où nous avons mouillé le 6 à onze heures du matin et nous sommes des-«cendus. J'y suis resté trois jours et je partis par la voiture apublique pour Charleston où je suis arrivé a deux heures du «du matin. J'ai cu le bonheur d'y retronver un de mes amis. «M. Robert de Léaumont (186) qui m'y a gardé cet hiver,

^[186] Marie-Robert de Léaumont, propriétaire en partie de la sucrerie Léaumont-Bézin à Torbeck, quartier de Jean-Dezé. Ses frères sont plus connus que lui.

em'a hébergé et nourri. Enfin, cédant aux sollicitations de «Mme Donlévy (Melle de Perrigny, veuve du comte de Me-(nou), je suis parti de Charleston et je suis venu joindre son «frère, M. de l'abbé de Perrigny et sa sœur, Mme Veuve Le Pelletier, pour, de là, aller joindre M. & Mme Donlévy, à «Frédérick Town à quinze lieues de Baltimore Je suis arrivé ele 21 courant, n'ayant eu qu'une assez courte traversée de cinq jours. J'ignore encore qu'elle sera ma destinée, quel parti je prendrai. Ma santé délabrée par les maladies, le «mauvais air, la mauvaise nourriture, exige que je fasse un séjour à Frédérick-Town. Je vais m'y mettre au bouillor «d'herbes. J'apprendrai pendant ce temps la langue et je me «déterminerai a quelque chose. Il est bien cruel'de se voir «sans ressources, sans talent, sans moyens d'existence dans enn pays étranger. A mon âge (45 ans) être obligé d'avoir 1ecours à la bienfaisance et au bon cœur d'amis qui sont ruinés comme moi et chez lesquels je ne puis être par con-«séquent qu'en passant! Vous aurez vu, mon cher oncle, par «toutes les lettres que je vous ai écrites de Saint-Domingue «quelle était notre cruelle position. Les messieurs partis de «Charleston ont dû vous donner des détails de notre misère! «Saint Domingue est à jamais perdu sans espoir d'y retourner. «Nous n'avons rien pu sauver des débris de nos fortunes. Je «vous ai annoncé dans le temps la mort de notre tante La Fresselière et du pauvre Saint-Martin-Dufourcq. Mon malheureux onele, monsieur Cambry, n'a jamais voulu quitter ce malheureux pays. Il a plongé sa femme et ses malheucreux enfants dans la malheur et le deuil. Il a été massacré par les brigands. La Gautraye, qui avait épousé Melle Laucrent, veuve Lacroix, gendre de sa semme, a été également evictime; Duvau, son autre gendre, traîné en prison, a été au moment d'être assassiné. Il ne s'en est tiré qu'à force d'argent. Il est à présent à New York. Il a passé par Char-«lestown, mais sa femme et sa belle-mère ainsi que ses encenfants, ma tante Cambry sont restees aux Cayes. On nous fait espérer qu'elles pourront s'embarquer, que nous les ver-«rons bientòt. Mais je tremble qu'elles n'aient été les victi-«mes de la férocité des nègres, mulâtres, à Jérémie, aux Ca-«yes, au Port-au-Prince, où ils ont égorge hommes et enfants. «Ils avaient égorgé aux Cayes tous les hommes. (187) Avant

Arquier: Aubry, officier de santé; Aplagnia; Alexandre; Bouché;

⁽¹⁸⁷⁾ Le journal de Paris, du 7 prairiel an 12 (27 mai 1804) donnait la liste suivante des colons massacrés aux Cayes par ordre de Dessalines:

de partir j'avais conjuré mon oncle de partir. J'ai employé ainsi que M. Duvau, son gendre, tous les moyens de le faire sortir de cette terre de malheur ou au moins se mettre cà l'abri avec sa femme et ses enfants. Je n'ai pu y réussir; il est cause que Mme Smith, Mme Saint-Martin Dufourcq et sa fille y sont également. Mais je viens de recevoir une lettre de Mme Saint-Martin-Dufourcq qui m'annonce qu'elle «s'est sauvée à la Jamaïque avec sa mère et sa fille, mais «qu'elles n'ont pas pu seulement emporter leurs hardes. Elles y sont dans la plus affreuse misère. Si elles avaient voulu m'écouter ainsi que mon oncle Cambry, nous serions acctuellement tous réunis au continent, où nous nous aiderions mutuellement, je n'aurais rien perdu de ce que j'emportais, «parce que tous les habitants qui sont partis à l'évacuation des Cayes pour Cuba ou les Etats-Unis, ont eu des lettres de passe, et y sont arrivés à bon port. Mme Saint-Martin-Ducfourcq n'a pas reçu de lettres de son gendre M. de Laprade «depuis plus de deux ans; elle ignore s'il existe encore; elle avait adressé des lettres à M. Germon pour lui. Si vous pou-«viezen prendre quelques informations chez ce M. Germon, enegociant, dans votre ville et me les faire passer, je les lui ferais parvenir. C'est la seule ressource dans la misère où celle est.

Nous voilà tous dispersés, sans pouvoir nous aider ni se-«courir, dans la plus profonde misère, n'ayant aucun

Dufour, Sireuil, Rousseau se sont tués de désespoir; les autres ont été assassinés lors de la dernière révolte.

Baron; Belle-Isle de Mazaine; Bauduc; Boucherie; Bareillon; les deux frères Banastre; Breton; Bertin; Berret fils; Bruhiers; Busset; Bellefont; Cambry; Cambet; Cadush; Descloques; de Mion; Duprat; Drouet, les deux frères Delfosse; les deux frères Dessourcess de Cavaillon; de Mazaines; de Lignerie; Duval-Monville; Dufour; Espanet; Fontanille; Formon, Fabre-Poirier; Mme Frédéric et son fils; Guillon; Gaison; Gasque; Gourrège; Grasset, euré des Cayes; Grandchamp; Gensac; Guibert; Huterville; Lezongar; Lachaleur; Loiseau; Lagrèle; Laborie; Le Turgue; La Gautraie; Leprètre; Lafitte; La Boissière; Legoût; Lacourrière; Lamotte; Lerouget; Mortaise; Malivet; Malval; Molinari; Morency; es deux frères Marseillant; Mendès; les deux frères Mirande; Maldène; Moro cadet; Noguès, Ouinchet; Pillard-Lamothe; Perrin; Mme Persil; Rabot; Rousseau, Rousseau la Gauraie; Richard; Réveille; Sireuil; Simon; Saint-Simon; Tournès; Thibault; Tonarac; Tuffet; Vivien; Vignon, Violette; Villepique-Dufour.

moyen d'existence que la charité d'amis qui sont également «ruinés et qui n'ont que leur talent, ou leur industrie pour «vivre. Je vous avais annoncé, mon cher oncle, dans la lettre que je vous écrivais du Cap au mois de juin 1802 que nous serions forcés d'évacuer Saint-Domingue, que M. Leclerc, par sa conduite, la mettait dans l'impossibilité «d'être à jamais reconquise par la France. Je ne me suis mal-«heureusement pas trompé, et par une fatalité que je n'ai pu empêcher, j'ai été privé du moyen de faire passer quelque chose et d'avoir une réponse et une retraite. Dans notre «malheur, j'ai été déterminé, n'étant pas marié, à rester jus-«qu'à l'évacuation, mais malheureusement le peu que j'avais «m'a été enlevé par les scélérats d'Anglais, auteurs de tous onos maux. Leurs vaisseaux et frégates sont continuellement dans les ports des brigands. Ils font un commerce d'armes «et de munitions avec eux. Ils ont la barbarie, quand ils «prennent quelque corsaire français d'en jeter l'équipage sur «la côte de Saint-Domingue pour le faire massacrer par les «nègres. Les Etats-Unis commercent ouvertement avec les «nègres, y apportant tout ce qu'ils veulent et en retirant des «cafés, mais ils finissent d'être les victimes de ces barbares, ainsi que les anglais et l'exemple de cette colonie gagnera «tôt ou tard la Jamaïque et les autres îles qui seront boule-«versées à leur tour

«Je ne puis écrire à Mme de Vanssay, mais faites-lui en part. Je profiterai de la première occasion pour lui donner «des nouvelles de nos parents. Je ne doute pas qu'elle puisse offrir un asile chez elle à sa bonne amie Mme La Gautraye «si elle peut sortir des Cayes. Je n'ai pas reçu de nouvelles «d'Armand depuis fort longtemps. J'ignore ce qu'il est de «venu.

Je profite de cette occasion pour vous faire passer les copies de mes comptes de l'habitation Girard qui avaient été
«arrêtés par Messieurs Cambry Smith. Tous mes autres pa«piers sont restés sur mon habitation quand je me suis sauvé,
«et à mon départ, Mme Smith avait tous les titres et autres
«papiers de l'habitation des co-héritiers Girard ; j'ignore
«ce que tout cela sera devenu.

«Je vous avais envoyé, mon cher oncle, par duplicata, une «traite qui m'avait été donnée par la Trésorerie, plus, deux «mois de mes appointements J'ignore si vous les avez reçus

«n'ayant pas reçu de vos nouvelles depuis plus de deux ans. J'ai par devers moi le triplicata. Si les premiers ne vous sont «pas parvenus, je vous l'enverrai, vous verrez si vous pouvez en tirer quelque chose. Si cela était payé, je vous prierai de les employer à m'envoyer des poudres d'Ailhaud (188) et du rob anti-syphilitique et d'acheter avec prière de vous adresser directement à M. Ailhaud à Aix ou au succes-«seur . . . de ne point prendre dans les entrepôts. Ces remèdes se vendent bien ici, mais il convient de les tirer de cleur source afin de les avoir véritables et point falsifiés. «Il m'est dù mes appointements de juge du tribunal d'Appel-«J'ai remis à M. Fontayne les titres pour les réclamer et j'ai reussi à obtenir quelque chose. Il vous fera passer ce qu'il aura obtenu. En ecrivant à M. Ailhaud ou au successeur... vous pourriez leur offrir d'établir un entrepôt «dans ce pays ci et je m'en chargerais et serais exact dans eles retours

«Voilà plus de deux ans que nous n'avons pas eu de vos nou-«velles ; adressez-moi vos lettres chez M. Donlevy, principal «de l'Académie de Frédérick-Town, Maryland

«Je vous ai mandé dans le temps la mort de M. Dumuy«rat (189) qui n'a jamais remboursé à Smith les traites. Ils
«avaient un grand réglement de comptes a faire ensemble
«dans lequel M. Dumuyrat devait être le débiteur. La mort
«de Smith, les événements survenus, la mort de M. Dumuy«rat, notre etat de siège, ont fait négliger toutes les affaires,
«mais vous pouvez plaider contre sa succession en France,
«il avait hérité de sa mère, et il n'y a pas de doute que vous
«ne soyez payé Les affaires de ce pauvre Smith se sont trou«vées dérangées à sa mort, il avait fait des pertes immenses
«par de fausses spéculations et jeté par là, sa mère et son
«beau frère dans de grands embarras et la nécessité de re«courir à sa succession.

«La perte de Saint-Domingue ruine les habitants et le com-«merce. Jamais nation ni peuple n'a été si cruellement, si

⁽¹⁸⁸⁾ Remède alors célèbre contre la syphilis. Il était d'usage courant à Saint-Domingue, malgré son prix très élevé.

⁽¹⁸⁹⁾ Il y avait une sucrerie Dumyrat et Monville à l'Acul des Cayes, estimée plus d'an million. Ce Dumyrat était apparenté aux Dumyrat négociants à Bordeaux et était le gendre du marquis Desgouttes.

«inhumainement traité que les malheureux colons qui sont «les victimes et l'objet de la haine universelle. Ceux qui en «restent traînent une existence affreuse chez l'étranger car «c'est un titre pour être repoussé par la France et ses agents. «Les Consuls ici jettent sur les malheureux colons la cause «de la ruine de Saint-Domingue. Vous pensez bien, après cela «qu'ils leur refusent tout secours qui sont prodigués aux offi-«ciers auteurs de nos maux.

«Ma belle-sœur (190). après la mort de mon frère, a été re-«joindre ses parents à la Martinique, elle à au moins un asile cet une existence, mais voilà tout! Que laissera-t-elle à trois cenfants qu'elle a ? Ma sœur est restée à la Jamaïque avec sa «fille n'ayant d'autre ressource que sa couture. Son mari est «à la Martinique, gérant d'une habitation avec ses deux gar-«cons. Il a placé un de ses enfants sur une autre habitation «et garde le plus jeune avec lui. Ils ont une existence et se ctirent d'affaires. Ils m'engagent bien à aller les joindre, mais je ne puis me résoudre à aller de nouveau dans les coclonies, quoiqu'à mon âge le climat chaud est ce qui me conevient Mais je ne puis plus voir sans horreur les visages noirs et rouges. Si je ne puis cependant rien «faire ici, il faudra que j accepte leur offre pour ne pas mourir de faim, car on ne peut rester toujours aux crochets d'un ami. Je serai toujours oblige d'apprendre que les Anglais cessent de bloquer l'île, autrement il faudrait aller d'île en vîle, ce qui est très coûteux (je n'ai pas un sol) et très fatigant. Je suis las de voguer sur la mer.

«Si vous pensiez que je puis faire quelque chose en France «et y gagner mon existence faites-le-moi savoir, je me dé«terminerai peut-être à m'y rendre. Je n'attends rien du gou«vernement et pense bien que les malheureux colons ne re«cevront aucune assistance. J'étais presque déterminé en
«quittant les Cayes à me rendre en France, mais j'ai pensé
«que je ferais le voyage en vain; que mes appointements
«ne me seraient pas payés et que je ne pourrais rien obte«nir; c'est ce qui m'a empêché de partir, mais j'attends as«sez de votre amitie pour me donner les informations qui
«pourraient m'être utiles. Je n'ai plus de parents en France

⁽¹⁹⁰⁾ Ime Saint-Martin Leyritz.

«que vous et Mme de Vanssay. Je n'ai plus d'amis, ils sont «tous morts, c'est sur vous seul que je repose!

M. de Laprade à Mme de Vanssay

MARSAL, par MOYENVIC, le 14 fructidor an 12 (ler septembre 1804)

"J'ai reçu, madame la lettre de la malheureuse, «madame Saint Martin, on ne peut pas être plus peiné que je «le suis, madame, de la position affreuse où se trouve ma belle-mère et sa famille et je leur aurais déjà écrit depuis que je les sais à la Jamaïque, si ma position m'avait permis de leur offrir un asile agréable et tel que je l'aurais désiré, «mais ma position est si désagréable ici, et ma fortune si resserrée que ce serait leur rendre un très mauvais service que de les engager à venir ici D'abord je n'ai sauvé «des débris des banqueroutes que j'ai essuyées tant à Balti-«more qu'en France qu'environ 35000 francs et c'est là mon «seul revenu clair. Je suis ici dans une maison à moi, mais voù ma sœur s'est établie avec son mari.... Elle a 3 en-«fants et à peine 300 livres de rentes, Je me suis réservé encore de quoi aider la malheureuse veuve de mon «frère qui est a Marsal avec ses trois enfants, et ur revenu au plus de 1000 livres Mon malheureux frère, la veille d'êtreguil-·lotine, m'a écrit pour me recommander sa femme et ses en-«fants, et vous pensez trop bien, madame, pour ne pas sentir que c'est une dette sacrée pour moi. A mon arrivée d'A-«mérique, j'ai mis mon jeune neveu en pension à Pont à-Mousson, car à Marsal il n'y a aucune ressource et ma belle-«sœur était hors d'état de pouvoir faire donner de l'éducation a son fils. Il me coûte par an, entretien et pension 35 louis, Le local de ma maison ne me permettrait pas de loger ces trois dames La ville de Marsal fort petite cet assez malsaine n'offre d'ailleurs aucune ressource ni pour ·la société ni pour aucun genre de travail, Vous sentirez comme moi que la position de ces dames serait très «désagréable, entoure comme je le suis de parente pauvres, «.. (qui) verraient pent-être d'un œil d'ennui ce que je «pourrais faire pour ces dames auxquelles les liens du sang ne m'attachent plus, mais auxquelles je le serai tou-«jours par l'intérêt le plus tendre. D'après cela, madame, après avoir douloureusement réfléchi à l'affreuse position de de ma belle-mère et au désir qu'elle témoigne de venir en

«France, j'ai pensé qu'au moyen des secours que le gouvernement accorde à Bordeaux, à Nantes, et à Paris aux malheureux habitants de Saint-Domingue, pour peu que la famille de ces dames voulussent les aider, et au moyen d'une
pension de 600 livres que je m'engage à payer annuellement
à Mme Saint-Martin comme un tribut de ma respectueuse
reconnaissance..... Accoutumées, comme l'est Mme
«Saint-Martin à l'économie, ces dames pourraient vivre encore
«en France...... sinon dans l'aisance au moins à l'abri
des besoins. Telle est ma manière de voir, et mon cœur saigne de ne pouvoir rien faire de mieux. Si donc vous jugez
«que cela puisse se faire ainsi, vous pouvez envoyer à Mme
«Saint-Martin copie de ma lettre, car, je vous a ssure qu'il
«m'est trop doulourex de le faire moi-même.....

Je vous félicite, madame du placement de MM. vos fils, et je ne doute pas que leurs talents et leur bonne conduite ne leur procure aux uns et aux autres un prompt avancement.....

P. S. Comme ces dames en arrivant en France pourront avoir des besoins je m'engage à leur faire payer les 600 livres de pension à leur arrivée et d'année en année, toujours d'avance.

Saint-Martin-Bellevue à Madame de Vanssay.

Frédérick-Town, 14 Septembre 1804

Depuis mon arrivée aux Etats-Unis, ma chère cousine, je cous ai écrit plusieurs lettres sans en avoir reçu une seule de vous. J'ai appris de vos nouvelles cependant par la der «nière lettre que j'ai reçue de mon oncle Duplessy, du 14 mai «dernier. Je désire que vous continuiez à vous bien porter ainsi que votre charmante famille. Quant à tous nos parents «de Saint-Domingue ils sont plongés dans le deuil et la tris- «tesse.

«Ma belle-sœur est à la Martinique, chez ses parents depuis «trois ans! Ma sœur est à la Jamaïque avec sa petite fille; «M. de Villarson son mari est à la Martinique avec ses deux «garçons. Mme Saint-Martin du Fourcq qui avait perdu son «mari avant l'évacuation des Cayes et qui avait eu la folie «d'y rester lors de l'évacuation, malgré ce que j'avais pu «faire pour la faire partir avec moi s'est sauvée avec Henariette et Mme. Smith, (sa fille et sa mère) mais elles ont «été obligées d'abandonner tous leurs effets aux Cayes, s'étant cembarquees furtivement à dix heures du soir! Elles sont arrivées à la Jamaïque avec les hardes qu'elles avaient sur «le dos; elles y ont trouvé Mme. Collet, chez qui je pense equ'elles sont encore, n'ayant reçu qu'une lettre d'elles, celle «qui m'anonçait leur arrivée à la Jamaïque. Le petit La Fres-«selière, qui avait été déporté en France, après avoir passe «six mois chez M. Duplessy est arrive depuis quelque temps «a Philadelphie. J'apprends par la lettre de mon Oncle Duplessy que son projet était de retourner à Saint-Domingue, coù il prétendait que les nègres et les mulâtres lui avaient «des obligations; mais, ajoutait mon oncle, il pourrait bien «se tromper! Les derniers massacres des Cayes l'en ont dé-«tourné. Sa femme est à la Jamaïque avec M. Gentillot son *père...sa malheureuse, est morte un'mois avant l'évacuation.

"Je viens d'apprendre par un de mes amis à Charleston que ma tante Cambry venait d'y arriver avec l'aîné des enfants «de Mme. Duvan, Mme La Gautraye et sa fille Caroline La «Croix et l'aîné des enfants de M. La Gautraye qui a été as-«sassiné aux Cayes ainsi que M. Cambry. Elle a eu la dou-«leur de voir mourir à côté d'elle ses filles Mme. Duvau, l'en-«fant qu'elle nourissait, et Melle Alix et le plus jeune enfant «de Mme. La Gantraye qui ont été étouffés fante d'air dans la «cale du bâtiment où elles se cachaient pour se soustraire à «la fureur des mulâties et des nègres qui égorgeaient tout «ce qu'ils rencentraient. Elles sont restées ainsi plusieurs jours avec les panneaux fermés à cause des gardes qui étaient sur tous les bâtiments. On m'écrit qu'elle devait «partir pour rejoindre à New-York son gendre M. Duvau. Je «ne sais si elle y est arrivée. J'ai écrit à ce malheureux Du «vau; je n'ai pas encore eu de leurs nouvelles.

«Mon Oncle Cambry a été victime de son entêtement et a plongé par là toute sa famille dans le deuil Il avait plus «de vingt quatre mille gourdes, avec quoi il pouvait exister avec toute sa famille aux Etats-Unis. Il a été assassiné et tous ses effets pillés; La Gautraie a été assassiné et Duvau n'a pu se sauver qu'an moyen de deux cents portugaises, ayant la douleur de laisser sa femme et sa belle-mère! Cette malheureuse famille s'est embarquée deux fois, et deux fois a été débarquée! La troisième, ce qui en restait après le

dernier massacre de blancs a fait naufrage en allant aux Etats-Unis! Voilà notre destinée. Nous sommes tous séparés des uns des autres, dans la misère la plus profonde, sans pouvoir nous aider. J'ai conseillé à Duvau d'aller en France. Il «a sa famille à Nantes. Mme Cambry a trente barriques de «sucre. Son fils est le cousin de M. Càmbry qui a épousé la veuve Dodna, très riche, préfet de Beauvais. J'ai écrit à Parris pour avoir des nouvelles de M de La Prade, gendre de «Mme Saint-Martin du Fourcq, c'est sa seule ressource! Je ne «ne puis en avoir de nouvelles et il y a trois ans qu'elle n'a «reçu de ses lettres!

Quant à moi, il y a trois ans que j'ai évacué avec l'armée des Cayes qui avait capitulé avec les Anglais. M. Cambry «ne voulant, avec sa famille, ni Mme Saint-Martin du Fourcq partir avec moi, je me suis déterminé à suivre l'armée. J'ai été à la Jamaïque où j'avais ma sœur. En y arrivant, «nous avons été pillés de tout ce que nous avions, argent, «argenterie et bijoux, et cela au mépris de la capitulation. «Nous avons reçu l'ordre de chercher des passages pour le «continent, où je me suis rendu le 6 décembre dernier. A Charleston un ami, M. Robert de Léaumont, m'a gardé chez dui cinq mois. A Baltimore je suis resté deux mois chez M. d'abbé de Perrigny et me voilà chez Mme. Donlevy (Melle de Perrigny, veuve du Comte de Menou). Son mari qui est «président de l'Académie de Frédérick-Town m'y a placé comme professeur de français. Quoique mes appointements «soient très modiques, cela me fera exister chez eux. Ma «santé, car, comme je vous l'avais dit avant l'évacuation des «Cayes, j'avais fait une cruelle maladie et m'étais embarqué enflé jusqu'a la poitrine, commence à se rétablir.....

De St-Martin de Bellevue à son Oncle Mr. Duplessy.

Frédérick-Town, Maryland, 8 mars 1805.

- bry avec partie de sa famille, elle est à présent à New-York,
- où sa santé, celle de Mme la Gautraye et de leurs enfants
- « se sont rétablies ; elle se dispose à partir pour France ce « printemps avec M. Duvau, son gendre.

J'ai reçu mon cher Oncle votre lettre par triplicata du 30 juillet dernier, &.... je pense que vous avez reçu.....notamment celles où je vous annonce l'arrivée de ma tante Cam-

« J'ai prié Perrigny à Baltimore de joindre vos lettres pour Mme Saint-Martin du Fourcq à ceiles que je leur ai écrites à la Jamaïque où ils sont toujours.....Je leur ai écrit bien « des lettres et leur silence m'inquiète autant qu'il m'afflige; elle m'annonçait qu'elle allait monter sur une habitation · où demeure sa belle-sœur. Mme Collet. J'ai eu des nouvelles de Mr de Laprade par une lettre qu'il a écrite à Baltimore a un médecin......Il ne lui reste absolument que de quoi « vivre dans la plus stricte médiocrité, j'en fais part à ma malheureuse cousine, la voilà privée des seules ressources qui lui restaient. & ... Mr Donlevy qui est président du « Collège de Frédérick-Town, m'a fait nommer professeur de « français dans cette académie; les appointements ne sont « pas considérables, car l'Etat ne me donne que cent gourdes « par an, et les écoliers ne payent que cinq gourdes par « quartiers, je n'en ai qu'une douzaire, et l'on me fait tou-« jours espérer que j'en aurai d'autres. Vous voyez, mon cher, oncle, que je ne gagne que strictement de quoi vivre et « vivre avec la plus grande économie, car tout est ici aussi « cher que dans les colonies, et ce n'est qu'en demeurant avec « des amis que je puis atteindre les deux bouts de l'année. "J'ai reçu une lettre de Mr Want, (191) contrôleur de la dette · publique, et de l'agence (à Paris) qui me fait des offres de « service Je vous envoie un paquet pour lui... Je veux essaver si je pourrais recouvrer quelque chose de ce qui m'est dû et de la lettre de change. Vous prendrez lecture du tout... Le paquet que je lui adresse à son beau frère M. Millet, negociant à Paris...le prie de vous faire passer les « fonds si l'on paye, et alors vous pourriez me les acheminer « par le moyen de quelques lettres de change que vous pourriez avoir de Bordeaux par M. Carrère, négociant a Balti-« more. Il a une maison à Bordeaux.

« Dans mes précédentes je vous engageais à me faire venir « des poudres d'Ailhaud, d'Aix et du rob antisyphilitique, de « l'effectuer de Paris pour le montant des 432 livres que vous « me disiez avoir en argent de ma mère, et, du produit que vous « auriez pu tirer de sa montre, de ses hardes, et de l'argen-

⁽¹⁹¹⁾ Etienne-Pierre Wante, ancien secrétaire de l'intendant Barbé-Marbois, puis chef du bureau de la Finance. Propriétaire d'une ccton... nerie à l'Anse-à-Veau. Commissaire ordonnateur en l'an 6.

- terie qu'elle avait emportés. Si vous n'avez pas encore fait, cette affaire, je vous prierai, tout uniment de m'envoyer le
- montant en une lettre de change sur Mr Carrère, négociant
- a Bordeaux. Un de mes amis vient de recevoir des poudres
- d'Ailhaud &. et je ne veux pas aller sur ses brisées d'au-
- tant que je pense qu'étant en correspondance avec M. Ail-
- haud, il établira un bureau a Baltimore.
- « Il me semble avoir entendu dire à ma sœur que vous aviez
- · remis à Mme Lezongar l'argenterie de ma mère pour la lui
- « remettre, ce que cette dame n'a pas fait, et comme elle est
- ici, je serais bien aise d'en savoir quelque chose...&....
- P. S.—Adressez-moi vos lettres sans enveloppe, car les orts sont exorbitants ici, une lettre avec enveloppe paye le double...&..

Mme Saint-Martin du Fourcq à Mme de Vanssay (la Jamaïque) 9 mars 1805

- « ... A force de vous écrire, il vous parviendra enfin une de mes lettres et je ne doute pas qu'aussitôt que vous serez informée de notre affreuse position, vous en ferez part a tous les nôtres, pour nous retirer (de ce pays) en nous procurant le moyen de gagner notre vie en France. Il y en a un que je préférerais à celui d'être à la charge d'un étranger, ce serait de remplacer ceux à qui vous donnez des gages, votre nombreuse famille ne vous permettant pas de nous aider autrement.
- « nous aider autrement.

 «Si je touche dans trois mois les 800 gourdes dont mon gendre vous a parlé cet argent nous servira à payer notre vous yage mais j'attendrai avant de partir une lettre de vous ou de mon gendre qui m'indiquera où il faudra que nous nous rendions. Je suis bien convaincue que si cet infortuné fils n'avait pas éprouvé de nouveaux malheurs dans sa fortune, nous trouverions un asile près de lui, mais Dieu m'a donné encore cette nouvelle affliction. Je le prie de permettre que je reçoive bientôt la lettre qui doit nous rappeler afin que nous puissions profiter de la belle saison et ne pas consommer ici la somme que j'attends. Il faudrait périr de misères ici après, n'ayant pas les moyens d'en sortir. Ecrivez, je vous prie, ma tendre amie, a mon gendre et à la famille Duplessy pour moi... La famille Cambry est à New-

« York. Ils doivent partir pour Nantes au printemps. Mme Duvau, sa fille et un petit garçon de Mme La Gautraie sont ceux qui ont été étouffés....... Ecrivez-moi par toutes les voies possibles. Bientôt je n'aurai plus celle par laquelle vous recevrez celle-ci... Adressez vos lettres à New-York a M. Labiche. Il y avait plus de dix mois que celle du mois de janvier dernier était écrite lorsque je l'ai reçue et c'est la seule qui me soit parvenue depuis...mars 1803 Il y aura trois ans au mois de mai que je n'en ai pas eu de mon gendre.

de St-Martin-Bellevue à Mme de Vanssay

Frédérick-Town, Maryland, 13 Mars 1805.

· J'ai lu, ma chère cousine, la lettre amicale et pleine de sensibilité que vous écrivez à notre pauvre cousine, Mme « Saint-Martin du Fourcq, dont M. Duplessy m'a envoyé copie · pour lui faire parvenir avec la copie de celle que vous avez reçue de M. de Laprade. J'ecris également à M. Duplessy et celle-ci vous parviendra par duplicata, vu son impor-« tance pour notre malheureuse consine. Je pense que vous avez reçu mes précédentes. J'ai tiré copie de votre lettre « de celle de M. de Laprade et de celle de mon oncie et je e les envoie par triplicata à Mme Saint-Martin du Fourcq Je « doute qu'elle et sa mère veuillent aller en France dans le « moment présent. D'ailleurs elles ne pourraient obtenir pour « elles trois un passage à moins de six cent gourdes et seraient encore obligées de faire leurs provisions Elles sont « hors d'état de le faire. Je les engage à venir me joindre ici-« Si vous consentez ainsi que M. de Laprade, comme le pense mon oncle Duplessy, à leur faire toucher ici les pensions « que vous avez la bonte de leur assurer-qui avec celle que eleur offre mon oncle, ferait une somme annuelle de 291 gourdes -je joindrais 300 geurdes que je gagne par an et nous vivrions entièrement au-dessus du besoin. Elles auraient encore la ressource de gagner quelque chose par « teur couture Elles seraient ici avec de bonnes gens, humains et charitables; et de plus, mes bons amis M. et Mme Donlévy qui sont aussi les leurs, leur fourniraient une so-« ciété agréable. Ils désirent les voir venir, et ce serait cer-« tainement pour Mine Saint Martin et ma tante une grande «consolation que de se trouver réunis avec nous. Je ne doute «pas que Mme Saint-Martin ne se détermine à partir à la réception de ma lettre. Il faudrait alors qu'elle trouvât cette «pension rendue ici, car elles sont arrivées à la Jamaïque «avec ce qu'elles avaient sur le corps, ayant été obligées de «de tout laisser aux Cayes. Il faudrait vous engager à leur «faire toucher tous les ans cette pension d'avance. M. Duplessy pourrait la leur faire passer par lettre de change sur «Baltimore. Vous pouvez en écrire à M. de Laprade et le déterminer à cet égard; comme il ne peut la recevoir chez «lui, peu lui importe où sa malheureuse belle mère mange «cette pension. M. Duplessy vous fera passer celle-ci et vous «en recevrez le duplicata par Nantes; je l'envoie à Duvau, «à New-York pour vous le faire passer.

«Ecrivez-moi en simple lettre et sans enveloppe car les ports sont excessivement chers ici, une enveloppe fait «payer la lettre double. Adressez la à M. Duplessy à Bordeaux qui me la fera parvenir, ou à M. J. Vallée, négociant à «Nantes, beau-frère de Duvau qui a épousé une demoiselle «Cambry, la pauvre Aimée qui a étouffé avec l'enfant qu'elle «allaitait dans le bâtiment où elles se cachaient pour se sauver. Vous avez sans donte reçu mes précédentes, les avez «lues non sans verser un torrent de larmes au récit des «malheurs de notre famille, et de notre malheureuse tante «Cambry en particulier. Elle se dispose à partir ce printemps «pour Nantes avec son gendre Duvau et le reste de la fa-«mille. Je lui ai donné les détails que j'ai trouvés au sujet «de son fils dans votre lettre à Mme Saint-Martin dont elle est fort inquiete, n'ayant point en aucune de ses nouvelles, quoiqu'elle ait la certitude que quatre lettres de Duvau lui «soient parvenues

«Vous connaissez sans donte Mme. Donlévy, Melle Dinette «de Perrigny, qui avait épousé en première noces le comte «de Menou?....»

Saint-Martin de Bellevue à M. Duplessy

15 mars 1805

«Je reçois à l'instant, mon cher oncle, votre lettre du 24 septembre dernier avec les lettres ci-incluses pour Mme «Saint-Martin du Fourcq.... j'en fait des copies et je me hâte «de les faire passer à la Jamaïque à ma trop malheureuse

consine. Je ne doute pas que d'aprés l'offre que vous lui faites... elle ne vienne de suite avec sa mère et sa fille me joindre ici.... Je doute qu'elle veuille aller en France.....

«M. Dumuyrat pour se préserver de la guillotine a mangé «la meilleure partie de sa fortune ayant été obligé de tenir à «ses frais l'hôpital de Moulins en Bourbonnais pour se faire des partisans du peuple. Sa belle-mère est morte quelque temps avant lui. Il en a hérité et ce sont ses neveux, dont «j'ignore absolument les noms, qui héritent de lui. Quant aux elettres de change, elles doivent être avec les papiers de Smith que sa mère et sa sœur ont été obligées de laisser aux «Cayes, n'ayant même pas pu emporter leur linge et s'étant rendues à la Jamaïque avec ce qu'elles avaient sur le corps. «Je regarde tout cela perdu, ainsi que tous nos titres « et reagistres de naissances.. Enfin je n'ai pas mème pu sauver mon extrait de baptême ni aucun de mes papiers que j'avais en totalité à l'habitation. Je n'ai emportai que très peu des choses que j'avais aux Cayes et vous savez que j'ai éte «pille à la Jamaïque par ces infâmes anglais...

De Mme Saint-Martin du Fourcq à Mme de Vanssay.

[la Jamaïque] 13 mai 1805

Je m'empresse, ma chère cousine, de vous faire part du secours qui nous est offert par mon oncle Duplessy qui «nous engage à nous rendre auprès de lui en nous disant que «c'est le vœn de toute sa famille. Le ciel a pitié de nous, mon amie, pour nous faire trouver cet asile. Quoiqu'il soit chargé «de nombre d'enfants, ce bon vieillard me dit ne pas être affecté par cette considération. . . Je désirerais bien rece- «voir de mon gendre ce que j'attends assez tôt pour ne pas «attendre l'année prochaine pour faire notre voyage. Il me «chagrine seulement pour ma pauvre maman. Il sera bien «assez long pour elle si nous sommes obligées d'aller au con- «tinent. . Je regarde qu'il est impossible que nous puissions «le faire cette année à moins que de nous exposer à passer al'hiver au continent américain et nous n'en aurions pas les «moyens . . .

de St-Martin-Bellevue à Madame Veuve de Vanssay.

Frédérick-Town (Maryland) 28 mai 1805.

«Je viens de recevoir, ma chère et bonne Cousine votre letelettre du 10 Janvier que M. Duplessy m'a fait passer.... de ne sais si vous avez reçu toutes mes lettres, mais c'est la première que je reçois depuis mon arrivée au continent «de l'Amérique Vous devez déjà sans doute avoir reçu des nouvelles à Nantes de notre pauvre tante Cambry, de «Mme. La Gautraye et de Caroline La Croix sa fille et de Duvan. Ils sont partis de New-York le 25 Mars. J'ai envoyé à Duvau des lettres pour vous et M. Duplessy. Vous aurez vu dans ces lettres que je vous engageais à faire passer à Bordeaux à M. Duplessy la pension de trois cents livres que vous offrez à ma tante Smith et a écrire à M. de Laprade de Ilui faire passer également celle de six cents livres qu'il offre à Mme Saint-Martin du Fourcq. M. Duplessy y joindra celle de pareille somme qu'il leur offre. Je lui ai écrit et lui ai alnaique un négociant américain à Bordeaux qui a son associe à Baltimore par le moyen duquel il pourra faire passer acette somme. Je leur ai écrit à la Jamaique en leur envoyant votre lettre, la copie de celle de M. de Laprade, celle de M. Duplessy, et par duplicata, et je leur offre de venir me joinadre ici. Je joindrais les trois cents gourdes que je gagne comme professeur de français à l'Académie de Frédérick-"Town avec lesquels nous vivrons, sinon dans l'aisance, du moins au dessus du besoin. Je m'estimerais trop heureux «de pouvoir leur être utile à quelque chose et les consolerdans leur malheur, je les attends tous les jours. Ma santé «s'est bien rétablie, je puis espèrer de gagner quelque chose ade plus et ce sera une augmentation dans notre misère; noetre réunion fera notre bonheur. Quel plaisir j'aurais à embrasser ma pauvre tante; son pauvre fils! Nous ne nous «étions jamais quittés; il a fallu qu'il ait eu d'aussi mauvais enegres et qu'il fût aussi confiant qu'il était pour en être la avictime. J'espère que Duvau est en France, que par Nantes cet par Bordeaux vous m'ecrirez. Mad. de la Fresselière est à Philadelphie, dans la misère, dit-il! Il a écrit à Mme Doualevy ici, qu'il a connue à Saint-Domingue, et celui-ci m'ayant aconsulté, nous lui avions conseillé de venir, qu'il partage-«ruit notre logement et notre table, que c'était tout ce que

onous pouvions faire pour lui. Il ne nous a pas encore fait de réponse, et nous l'attendons. Je vous avoue, ma cousine que si j'ai regret d'avoir perdu ma fortune, c'est de ne pouvoir venir au secours de mes malheureux parents.

«Si La Fresselière veut travailler, il se tirera, d'affaires! Enfin, il est arrivé ici plus avance que moi ayant déja été aux Etats-Unis et a la Jamaïque où il a appris à parler «un peu anglais, au lieu que je n'en savais pas le premier «mot quand je suis arrivé. Il m'a fallu étudier con ne un «malheureux ayant une fort mauvaise mémoire....

Saint-Martin de Bellevne à Madame de Vanssay.

Frederick-Town (Maryland) 22 juillet 1805

«Je profite, ma chère cousine, du départ de M. Guillon, «l'un de nos voisins de l'habitation Girard à Saint-Domingue qui, après avoir passé un an ici à essayer de faire exister sa famille par son travail, vient de se déterminer à aller en France où il a quelques esperances du côte de la famille de «sa belle mère, demoiselle Sicard de Lascaze. (192)

«J'ai répondu le 27 mai dernier à votre lettre du 10 janvier dernier qui est la seule que j'ai reçue de vous depuis mon arrivée aux Etats-Unis de l'Amerique . . .

«J'ai fait passer a Mme Saint-Martin du Fourcq oue j'attends incessamment ici avec ma pauvre tante Smith et Henriette, eles lettres de mon oncle Duplessy . . . J'ai donné à M Ducplessy le nom d'une maison américaine à Bordeaux, Cook, elaquelle est associée à celle Carrère à Baltimore, afin que ecette pension arrive avec sûreté par le moyen de lettres de change; ces dames recevront peu de temps après leur arcrivée cette somme qui les aidera beaucoup. Elles ort absolument tout perdu, car je ne compte pas qu'elles puissent jamais revoir leurs malles de linge qu'elles ont laissées aux Cayes quand elles se sont sauvées, n'étant parties qu'avec ce qu'elles avaient sur le corps dans un petit canot, à dix heuères du soir.

J'ai écrit plusieurs lettres au négociant américain clez qui elles ont tout laissé pour l'engager à me faire passer cleurs malles. J'ignore s'il a reçu mes lettres, mais je sais

⁽¹⁹²⁾ Il y avait des Sicard de la Casse au Cap-Dame-Marie.

d'ailleurs que les capitaines qui vont commercer avec les brigands ne veulent se charger de la moindre chose, à «moins d'un ordre de leur armateur, ce qui est très difficile «d'obtenir. M. Patterson le beau-frère de Jérôme Bonaparte qui est un de ces négociants américains le plus ardent à envoyer chez les brigands aux Cayes, l'a refusé. J'ai engagé aun ancien négociant des Cayes qui réside à Baltimore de de tâcher d'obtenir un ordre de quelque autre armateur et «voici ce qu'il m'écrit : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que «je tente d'intéresser quelques armateurs de cette ville à la mesure que recommande M. Cunningham (c'est le négociant chez qui sont les malles de Mme Saint-Martin) j'ai tenté ce amoyen pour des malles de papiers très importants que M. Hopfongartner a entre les mains et qui m'appartienenent. Il m'écrit aussi sur le même sujet, après avoir offert cent gourdes par mal'e payées d'avance à divers capitaines. Vous connaissez l'égoïsme des négociants américains, rien ne peut le surmonter quand ils ont des craintes supé-«rieures à l'amour de l'argent. Cet honnête négociant améri-«cain, M. Cunningham, a été assez heureux que de faire sortir le peu d'argenterie qu'avaient Mmes Smith et Saint-«Martin du Fourcq. Il a écrit a ce même négociant dont je «viens de vous citer quelques lignes, et celui-ci m'a envoyé ala copie certifiée de la lettre de Cunningham. Comme je on'ai pas reçu de lettres de Cunningham, je suppose que les «miennes auront été jetées a la mer ou ne lui auront pas été remises. J'avais pris cependant la précaution de iui écrire en anglais. Enfin, d'après cette lettre. Cunningham dit que l'argenterie a été vendue heureusement à Saint-Thomas, «mais que pas un capitaine ne veut se charger des malles! Il annonce qu'il va se rendre lui-même incessamment à «Saint Thomas. Je lui ai écrit à cette île et je l'engage, aus-«sitôt son arrivée, de profiter de quelque occasion sûre pour me faire passer cette argenterie, dont ces dames au-«ront besoin à leur arrivée ici. Le produit leur servira à acheeter lits, tables, matelas, chaises, draps, etc... J'espère ne «pas tarder à avoir le plaisir d'embrasser ma chère tante et ames chères cousines. Quelle consolation ce sera pour nous «de nous trouver réunis! Nous oublirons nos peines. Je parrtagerai avec elles tout ce que je gagne, et, si je puis avoir «un plus grand nombre d'écoliers pour le Français, je gagne-«rai davantage; d'ailleurs, cette petite ville a des habitants chospitaliers, humains, charitables, généreux, et je réponds qu'ils s'intéresseront à mes parentes d'après les bontés qu'ils me témoignent tous les jours.

«J'attends à chaque instant des nouvelles de Duvau et de ma tante Cambry et de sa famille qui m'apprendront leur «arrivée à Nantes. Je viens d'apprendre par M. Collet, arrivé «à Charlestown, que Cambry fils est placé à Saint Omer, bonne ressoucre pour sa mère, Mme La Gautraye et ses enfants.

La Fresselière ayant écrit à M. Donlévy de Philadelphie qu'il était dans la plus affreuse misère, et M. et Mme Donlevy m'ayant consultél à ce sujet, eux, ne pouvant lui offrir que leur table et moi un lit dans ma chambre, il est arrivé ici. Nous cherchons à lui procurer une place de professeur de français dans quelque académie....

De Mme Saint-Martin du Fourcq à Mme de Vanssay.

[la Jamaïque] 11 septembre 1805

du 11 septembre dernier, et celle de mon gendre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Comment pourrai je vous exprimer combien, maman et moi sommes sensibles au témoignage d'amitié que vous nous donnez. Chargée d'enfants comme vous l'êtes, ò mon amie, vous voulez venir à notre secours! Nos cœurs sentent bien vivement cette preuve de votre attachement, et nous vous en savons gré au-dessus de toute expression... Les secours que mon gendre nous donne me touchent au-delà de toute expression. Que de charges il a! ... J'espèré que nous serons en août au- près de mon oncle Duplessy. Quel homme respectable! Il a pour nous des attentions aussi marquées que le père le plus «tendre pourrait avoir pour ses enfants.

De la même à la même

la Jamaïque, le 8 mai 1806.

Avant de recevoir ma lettre, ma chère cousine, vous apprendrez peut-être par mon oncle Duplessy une nouvelle «perte que nous avons encore faite. Le cher Bellevue, qui «avait sontenu tous ses malheurs avec tant de courage, est mort, à ce qu'il paraît. à la fin de l'année dernière. Je n'ai

appris cette nouvelle que par voie indirecte, et j'ignore s'il «a reçu la pension que vous avez eu la bonte d'offrir à ma-«man et celle que mon oncle Duplessy nous avait offerte de nous faire toucher où nous voudrions. Mon cousin nous «avait marqué qu'il vous avait engagée à la lui envoyer à Baltimore, connaissant nos besoins. L'incertitude où je suis «de savoir ces fonds à la Nouvelle Angleterre nous fait retarder notre départ d'une année, car ayant été obligée «d'employer une partie de ce que M. de Laprade m'avait en-«voye, à payer les dépenses indispensables que nous avons cété obligées de faire depuis que nous sommes ici, il ne enous reste pas assez pour nous rendre auprès de mon oncle comme il a eu la bonté de nous y engager. Cette année «ma chère amie, sera bien dure pour nous à passer, puisque nous allons être obligées de la passer en ville. Il y a six cjours qu'il nous a fallu quitter la campagne et tout est hor-«riblement cher ici. S'il était possible d'y gagner son exis-«tence en cousant du matin au soir, je me tranquiliserais malgré la douleur que j'aurais de voir ma pauvre mère «travailler comme nous! Et cela ne nous donnera pas le di-«xième de l'absolu nécessaire Nous attendons avec bien de «l'impatience la traite que j'ai pris la précaution de tirer sur evous et sur mon oncle en faveur de M Henri Pontigny dans le cas que ces fonds ne seraient pas à la Nouvelle-Angleterre.

et de ses enfants, faites m'en, je vous prie, part.

de Mme Saint-Martin du Fourcq, à Monsfeur A. de Vanssay Préfet de St Lô.

Kingston, Jamaïque, 1er juillet 1817.

«Constamment occupée de votre famille, mon cher Achille, «et ayant le plus grand désir d'en avoir des nouvelles, j'é«cris très souvent à votre maman vous invo quant tous à m'é«crire, sans parvenir à avoir un seul mot! La dernière lettre
«que j'ai reçue de ma bonne cousine est du dernier de juil«let 1810, par laquelle elle me marque la perte qu'elle a
«faite, des chers Armand et Victor (193). J'ai vivement senti

⁽¹⁹³⁾ Armand de Vanssay, lieutenant au 4e cuirassiers avait été tuê à Essling en 1809 ; Victor était mort à Paris à 19 ans.

«ces peines et je les ai pleurés comme mes enfants, vous cregardant tous comme tels, par l'amitié qui a toujours régné centre votre maman et moi. Dans sa dernière lettre, elle me parlait de Caroline qui avait deux enfants à cette époque, « (194) mais elle ne me dit pas le nom de la personne qu'elle a épousée, ni sa demeure; elle me faisait aussi mention de Paschalite et d'Adèle. Comme elle ne m'a rien dit de votre part, ni d'Auguste, j'ai pensé que vous étiez tous les deux absents.... La seule personne qui m'ait parlé de vous-«depuis ce moment, est Mr. Duvau qui m'a marqué, en no evembre 1814, que vous étiez l'un et l'autre à Paris, très «bien mariés, qu'il vous voyait quelquefois, ainsi que votre «aimable épouse, qui venait de mettre au monde un garçon. «Vous m'avouerez, mon cher Achille, que j'ai des droits à «vous faire des reproches sur votre silence, sachant l'intérêt «que je prends a vous! Vous auriez dù me faire part de votre «mariage, et me donner de temps en temps de vos nouvelles cet de celles de votre famille! Réparez vos torts vis-à-vis de evotre tante, mon cher ami. Vous le pouvez facilement. Adresssz vos lettres a Mr Pontigny, Négociant à Londres, elles me parviendront sûrement. Je vous demande en grâce des détails sur toute votre famille. Si je suis destinée à res-«ter exilee en pays étranger, au moins que j'aie la consola-«tion de ne pas être oubliée des miens! Vous avez, mon cher Achille, ainsi que tous les vôtres, mille choses affec-«tueuses de la part de ma fille et de mon gendre Monsieur «Estur. Recevez les caresses de mes deux petits enfants et «l'expression des sentiments de votre tante.

(à suivre)

¹⁹⁴⁾ Caroline de Vanssay, une des sœurs des précèdents épousa en 1807 Casimir de Bernard de la Carbonnière d'où naquirent trois enfants.

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ÉTATS-UNIS

(Suite)

III

(Correspondance O'Rourke)

par G. DEBIEN

Avec la correspondance des O'Rourke (195) nous avons des documents d'intérêt encore familial, mais point uniquement. Le point de vue est plus général. Nous ne nous éloignons guère du Sud. A peine quittons-nous Torbeck, où est établie une des sucreries O'Rourke, pour aller à Nippes et à Léogane sur la côte septentrionale de la presqu'île du Sud. Ce sont les lettres d'un colon réfugié à Baltimore avec ses neveux et nièces, créoles de Saint-Domingue et orphelins, passés eux-mêmes de France en Irlande, puis à Londres. Les uns et les autres sont dans le dénuement, attendent anxieusement des nouvelles des plantations abandonnées aux soins de gérants. L'essentiel de leur correspondance est un résumé des renseignements recueillis, ou des dernières dispositions législatives intéressant les colons et les propriétés. L'espoir, précis ou lointain, reste tenace de retourner sur les habitations pour en tirer enfin du revenu, c'est-à-dire de quoi parer à la faim presque quotidienne. Les événements politiques coloniaux, l'œuvre de Toussaint, sont notés et jugés. Moins en eux-mêmes, on s'y attend, que dans leurs répercussions sur la levée des séquestres et le retour facile des colons. Moins intime, reflet plus âpre des soucis matériels d'une famille dispersée par la mort et l'émigration, cette correspondance est une

⁽¹⁹⁵⁾ Conservée avant 1940 aux Archives départementales du Loiret, à Orléans, Collection Herbuisson, I. F. 392. Nous n'avons pu savoir comment ces papiers sont entrés dans cette collection. Elle a été détruite en 1940 avec les Archives.

sorte de complément des précédentes. N'y retrouve-t-on pas en passant, quelques-uns des noms les plus connus du Sud, les Saint-Martin, les Smith, les des Rouaudières?

Sur l'histoire des O'Rourke nous sommes à peu près réduits aux miettes d'indices que nous présentent les lettres. Les deux frères Edmond et Patrick O'Rourke, écuyers, étaient originaires de Ross en Irlande. Ils avaient quitté leur pays encore jeunes pour venir à Nantes où vivait une colonie irlandaise fort activement mêlée aux affaires maritimes et coloniales. Puis ils partent pour Saint-Domingue. Ils y retrouvent nombre de compatriotes planteurs, officiers ou marchands : des O'Gorman, des Plunkett, des O'Connel, des Cavenagh, des O'Sheil, des Sheridan, des O'Mahony, Macarthy, Walsh, des O'Shée, etc. Ils s'installent négociants à Léogane et leur commerce prospère. En octobre 1770 ils reçoivent du roi des lettres de naturalisation.

L'un et l'autre s'établissent planteurs. Patrick, marié à Nippes avec une demoiselle Devezeau de Rencougue (196) y dirige une sucrerie sur les bords de la Rivière Froide. Il y dépense 150.000 livres à la construction d'un barrage en maçonnerie de 100 pieds de long qui élève l'eau de 14 pieds, et au creusement d'un canal de trois lieues qui permet l'irrigation de cent carreaux (197). Sa plantation, ses travaux le placent parmi les grands colons du Sud.

Edmond, dit Rourke de Bressay, avait épousé une Irlandaise. Il avait acquis une sucrerie à Torbeck, au quartier de l'Acul. Le moulin de cette plantation était mû par l'eau. En 1830, la Commission de l'indemnité évaluera cette sucrerie à 400.000 livres (198).

La correspondance commence en 1780. Ces premières lettres sont donc un peu loin de notre sujet, mais comme

⁽¹⁹⁶⁾ La correspondance ne nous apprend pas directement ce mariage, mais les propriétés de Patrick sont dites "Rencougue" à Nippes comme à Léogane, et en 1802, P. O'Rourke donne à Rencougue, de Blois, le nom de beau-frère. Les Devezeau de Rencougue descendaient d'un officier des troupes franches de la marine venu à Saint-Domingue à la fin du XVII^e siècle.

⁽¹⁹⁷⁾ Moreau de Saint-Méry, Description de la partie française de Saint-Domingue. Philadelphie, 1796-1797, 2 v. in-4°. II, 681.

⁽¹⁹⁸⁾ Etat des indemnités, année 1830, et Moreau de Saint-Méry, op. cit., II, 582.

elles parlent de la guerre d'Amérique, des bruits de paix, elles ne sont pas ici tout à fait sans intérêt. Edmond, dont la femme et les enfants souffraient du climat antillais, avait en pleine guerre retenu passage pour sa famille. Un ou deux ans de France rétabliraient leur santé. Le départ venait d'être retardé, car le navire avait une voie d'eau.

Patrick O'Rourke à son frère, au Fond (199), le 9 juillet 1780.

- « Je suis d'avis que vous ferez bien de retarder [votre départ] d'autant plus qu'il y a lieu de présumer que nous pourrions avoir la paix l'année prochaine ou peut-être dans le courant de celle-ci. Vous n'ignorez pas que M. Guichen a eu trois combats avec l'amiral Rodney dont le succès paraît avoir été à peu près égal des deux côtés (200). Vous ne devez pas non plus ignorer l'arrivée d'une escadre de 12 vaisseaux de ligne espagnols et 12.000 hommes de débarquement à la Martinique avec 150 bâtiments de transport (201), ces forces destinées à ce qu'on présume à attaquer la Jamaïque. On dit le chevalier de Ternay arrivé à la Nouvelle-Angleterre avec 8 vaisseaux de guerre et 10.000 hommes de troupe.
- » Vous avez dû entendre parler d'une lettre écrite de Marseille par M. Audibert à M. Blin (202) au Cap, qui lui marque de faire beaucoup de sucre et de [le] garder, que nous ne tarderons pas à avoir la paix et qu'il y a à Paris trois commissaires chargés de faire des propositions d'accommodement. On avait même ajouté que c'était des Anglais. Mais il vient d'arriver ici un petit bâtiment de Nantes. Il apporte des lettres du 22 mai de quelques particuliers assez connus qui confirment qu'il est question d'accommodement et que les commissaires, au lieu d'être envoyés directement par la cour de Londres, sont envoyés par les puissances du Nord avec des propositions d'accommo-

⁽¹⁹⁹⁾ Le Fond de l'Île-à-Vaches, c'est-à-dire la Plaine des Cayes.

⁽²⁰⁰⁾ Combats du canal de la Dominique, 17 avril 1780, et des 14 et 19 mai.

⁽²⁰¹⁾ L'imagination publique doublait le nombre des transports.

⁽²⁰²⁾ Les frères Joseph, Georges et Dominique Audibert étaient à la tête d'une des plus importantes maisons de commerce et d'armement de Marseille. Dominique Audibert fonda une maison à Bordeaux. Ce Blin est peut-être Blin de Villeneuve, membre de la Chambre d'Agriculture du Cap.

dement. Il paraît, d'après ces nouvelles, que les cours du Nord veulent intervenir pour assurer leur commerce et leurs pavillons contre les insultes des Anglais. Ces derniers se trouvant gênés de tous les côtés pourront être forcés à accorder l'indépendance aux Américains. Alors l'objet de la guerre cesserait et la paix serait immanquable. J'ai vu une lettre de M. Portier (203) de Nantes à M. Des Hayes (204) mon voisin, du 25 avril. Il ne parle pas de négociations de paix ni même qu'il en soit question, ce qui me surprend. Il dit seulement qu'il paraît que nos plus grandes forces sont destinées à agir dans les colonies et que c'est de leur succès que pourra dépendre quelque changement favorable. Les lettres du 2 mai, jour de plus fraîche date et écrites par l'armateur du bâtiment et ses associés [disent quel le comte d'Estaing est à Cadix et doit commander une escadre de 42 vaisseaux. Il n'était pas encore question de leur sortie.

- * Si vous ne partez pour la France, je vous engage à venir passer la plus grande partie du temps qui vous reste avec nous. Cela ne vous gênera en rien et ma sœur s'en trouvera sûrement bien. Comme je vous l'ai marqué dans ma précédente lettre vous pourrez faire un tour à Nippes au besoin. Vous n'en serez guère plus éloigné qu'à présent. L'air est ici frais et sain, la société fort agréable. Nous avons M. de Fierville, major du régiment du Portau-Prince pour lieutenant de roi par intérim (205) et M. d'Autichamp (206) pour commandant en second, aussi par intérim...
- » Je n'ai reçu aucune nouvelle par ce dernier Nantais. C'est une petite goëlette armée par un ancien capitaine habitué dans le quartier que j'ai connu, nommé Denis. C'est lui qui parle de paix avec quelques particuliers. C'est un homme de bon sens et assez bien instruit. S'il n'était pas

⁽²⁰³⁾ Portier de Lantimo, propriétaire d'une sucrerie et de deux caféières à Léogane, armateur nantais.

⁽²⁰⁴⁾ Lefebyre des Hayes, Malouin établi à Aquin, dans le Sud.

⁽²⁰⁵⁾ Pierre-Nicolas Folliot de Fierville, lieutenant-colonel d'infanterie, major à Fort-Dauphin puis aux Cayes, planteur aux Coteaux.

⁽²⁰⁶⁾ Antoine-Joseph de Beaumont, comte d'Autichamp, colonel du régiment d'Agenais, commandant par intérim la partie du Sud de 1779 à 1788.

question de négociations de paix et d'accommodement il n'en parlerait sûrement ni M. Audibert non plus...»

Edmond O'Rourke mourut en 1783. Il laissait cinq enfants en bas-âge: Louis-Thomas, mort à 9 ans, en 1788; Patrice-Edouard, Marie-Philis, Philis-Françoise et Renée-Françoise. La veuve eut la garde-noble des enfants, mais elle mourut bientôt elle-même, en 1788. La succession était fort embarrassée. Mme O Rourke venait d'acheter une nouvelle plantation. Non seulement à sa mort elle n'était point payée, mais les anciennes habitations étaient lourdement chargées d'hypothèques. L'oncle Patrick devint tuteur. Il écrivait le 13 juin 1788 à un ami des Cayes:

« ... Je vous adresse ma procuration à l'effet de requerir l'apposition des scellés sur les habitations et qu'il soit nommé tout de suite un tuteur et un subrogé-tuteur. Cette première charge ne peut tomber que sur moi et quelque pesante qu'elle soit, mon amitié pour mes neveux me la fera accepter avec plaisir. Quant à l'autre, comme elle n'est que de pure forme et ne peut donner aucun embarras, personne ne s'y refusera. Cependant je désirerais qu'elle fût remplie par quelque habitant voisin de l'habitation qui peut y avoir l'œil. Vous savez combien c'est essentiel, tant pour l'intérêt des enfants que des créanciers... Il me semble que M. Desrouaudières serait bien propre à cette charge. Indépendamment de sa capacité et de son intelligence, il a toujours témoigné de l'amitié à ma belle-sœur et sûrement il la fera rejaillir sur ses enfants. Je désirerais pour cette raison que ce fût lui de préférence à tout autre. A son défaut on pourrait désigner M. de Ronseray (207) qui m'a paru également attaché à la défunte.

» Je crois qu'il convient d'assembler pour cette nomination les habitants notables du quartier avec lesquels la défunte a mené la société, tels que MM. de Saint-Martin. »

Pour payer les dettes des plantations on dut vendre les meubles puis affermer l'exploitation. A la barre de la sénéchaussée des Cayes la sucrerie fut adjugée au prix de 30.000 livres par an. Les jeunes orphelines partirent pour Nantes, où elles devaient recevoir une meilleure éducation qu'à la colonie. Une maison de commerce nantaise leur assurait une pension prise sur les "retours" des sucres.

⁽²⁰⁷⁾ Claude-Pierre de Ronseray, avocat qui faisait fonction de substitut du procureur général du Conseil de Port-au-Prince, planteur à Torbeck.

Les mises sous scellés, les inventaires, les expéditions d'actes, la vente des meubles avaient absorbé tout le disponible. Les articles suivants extraits du compte rendu en 1790 par Patrick O'Rourke à ses neveux et nièces pourront en passant édifier sur le prix des frais de justice à Saint-Domingue:

au greffe, pour expédition du procès-verbal d'a des scellés, retrait et vacation suivant com	
sieur Chaillou livre	s 354,10
au greffe, pour expédition du procès-verbal de levée des scellés	354,10
	334,10
au sieur Noraud, notaire, honoraires pour in-	000
ventaire	900, —
au greffe, pour expédition du procès-verbal, de	
vente, retrait, vacation	705,
à Chaillou, procureur	1828,—
» »	361,—
» »	722,
au bureau des huissiers, pour frais de la vente	600,—
au curé de l'Anse-à-Veau, pour frais funéraires	
de Mme O'Rourke	800,
à Jaqueson, procureur du roi aux Cayes, pour	
son assistance à l'inventaire	900,—
frais particuliers du comptable lors de la vente	269,—

Puis vint la Révolution, c'est-à-dire à Saint-Domingue, dans le Nord le soulèvement des esclaves, et dans le Sud les luttes entre blancs et mulâtres. L'oncle Patrick et les siens quittèrent la colonie et rentrèrent à Nantes en 1792. Un de ses fils était entré au service. Lieutenant au régiment irlandais de Walsh, il était envoyé avec son corps à Saint-Domingue à la fin de 1792 (208). Ce chassé-croisé dispersa la famille encore davantage. Chacun resta sans nouvelles des autres. O'Rourke inquiet, écrivait à Saint-Léger, un des commissaires civils que la Législative avait envoyés à Saint-Domingue et qui était rentré en France:

⁽²⁰⁸⁾ Qui, à la suppression des noms des régiments, devint le 92^e d'infanterie.

« Monsieur,

- » Outre que je partage la juste reconnaissance qui vous est due par tous les propriétaires de Saint-Domingue pour tous les services que vous avez rendus à cette importante colonie, je me trouve particulièrement votre obligé, Monsieur, tant pour la mention honnête que vous avez bien voulu faire de moi dans votre correspondance avec notre ami commun, M. Rice, que pour les informations que vous avez eu la bonté de prendre à la prière de cet ami relativement à mon fils officier au régiment de Walsh dont je suis inquiet. Veuillez donc agréer, Monsieur, mes très sincères remerciements de toutes ces marques de votre bienveillance et être persuadé que j'en conserve à jamais la plus vive gratitude.
- » Ces divers témoignages de votre bonne volonté pour moi m'enhardissent à vous demander un service que, j'ose me flatter, vous voudrez bien me rendre si cela dépend de vous. Voilà, Monsieur, ce dont il est question:
- » J'ai trois nièces et un neveu orphelins et en basâge, enfants de mon frère qui leur a laissé une habitation dans le quartier du Fond de l'Ile-à-Vaches, fort chargée de dettes et d'embarras.
- » Ces enfants étaient ici en pension, mais l'année dernière, sur les nouvelles des désastres de Saint-Domingue, leur correspondant en cette ville étant déjà en de fortes avances pour eux et ayant lui-même souffert de grosses pertes, s'est refusé de fournir davantage à leurs besoins, de sorte qu'elles se sont trouvées d'autant plus embarrassées que j'étais momentanément hors d'état de les secourir. Ils vont être obligés de se rendre auprès de leurs parents en Irlande qui les accueilleront...»

L'habitation de Torbeck était ravagée en cette même année. La pension versée aux enfants d'Edmond O'Rourke par le négociant qui faisait les affaires de la plantation était suspendue, c'est-à-dire supprimée. Les jeunes filles dénuées de ressources, se retiraient en Irlande près de leur grand'mère (209).

⁽²⁰⁹⁾ Lettre d'O'Rourke au ministre Monge, Nantes, 8 octobre 1792. Lettres de leur oncle Edmond Roche à Patrick O'Rourke à Nantes, Dublin, 17 et 23 févrièr, 23 juillet 1793; de Miles O'Rourke à leur oncle Patrick à Baltimore, Dublin, 30 juillet 1793; 28 juillet 1794.

C'était le pain assuré, mais sans plus, car la grand'mère et l'oncle Roche d'Irlande n'étaient guère mieux à leur aise que l'oncle d'Amérique réfugié à Nantes. Les lettres des jeunes filles et d'Edouard Roche à Patrick ne sont plus qu'une longue suite de demandes de secours. Leur ignorance de l'anglais leur interdit certains gagne-pain. Les nouvelles de Saint-Domingue sont mauvaises, encore quand on en a. L'oncle ne fait point signe de vie pendant des mois, tandis qu'une Américaine, « Mme Galway en reçoit [des nouvelles] de Bordeaux tous les quinze jours par les bâtiments neutres. »

Sur ces entrefaites, Patrick O'Rourke passe aux Etats-Unis, à Baltimore. Et par l'entremise de la maison Stewart et Plunkett la correspondance se renoue vaille que vaille entre neveux et oncle. En Irlande c'est la misère et les jeunes gens veulent gagner Saint-Domingue qui, malgré tout ce qu'on peut leur dire des massacres et des famines, est toujours pour leur imagination et leurs souvenirs, le pays de Cocagne de leur enfance. Ou bien ils iront à Londres « où les créoles trouvent des secours chez les négociants ». De son côté, Roche adresse à Patrick quelques reproches:

« Ross, 15 avril 1794. — Je sais qu'en France il vous était impossible de me faire des remises par les voies usitées, mais les voies indirectes étaient ouvertes. Robin, de Nantes, dont le fils est ici (210) a trouvé moyen par les pays neutres de leur établir un crédit permanent dont il jouit en sécurité. »

Edouard Roche à Patrick O'Rourke. Londres, 24 août 1794.

« . . . Suivant tout ce que j'apprends ici les parties de l'Ouest et du Sud ne sont point ruinées au point où vous le supposez. Picault (211) que j'ai vu ici et qui vient de partir pour Saint-Domingue m'a dit qu'il passait pour sûr que les désastres de ces quartiers étaient bien exagérés par le bruit public et M^{me} Digneron (212) qui est ici, a reçu une lettre de son mari qui en rentrant dans son bien

⁽²¹⁰⁾ Des Robin étaient armateurs à Nantes.

⁽²¹¹⁾ Probablement Francois-Charles Picault, ancien sénéchal des Cayes, colon sucrier à Torbeck; mais aux Cayes il y avait aussi un Picot, officier, et la grande sucrerie Picot-Lameth.

⁽²¹²⁾ Femme d'un des plus grands planteurs de la Croixdes-Bouquets. Son mari était à la Jamaïque en février 1793.

n'a trouve qu'une perte de cinq nègres et point d'autres dégâts. Si peu de mal fait dans le voisinage de Port-au-Prince si longtemps au pouvoir de Sonthonax et de Polvérel (213) doit beaucoup rassurer sur le sort des autres quartiers. De là j'espère que vos pertes ne seront pas à beaucoup près aussi grandes que vous les figurez...»

Il lui donnait des nouvelles des amis communs réfugiés à Londres. Il se reprenait à espérer.

- « Waterford, 4 avril 1795. . . . J'ai vu M^{me} Saintard (214) presque dans la misère à Londres. J'ai vu M^{me} de Sansé très à la gêne et M^{mes} Digneron, O'Gorman (215), Vigué (216) et d'autres dans l'opulence, au moins en apparence. Plunkett (217) que j'ai vu est revenu en Irlande n'osant pas passer à Saint-Domingue. »
- « Waterford, 9 juin 1796, Les forces que les Anglais ont maintenant à Saint-Domingue (218) permettent d'espérer l'envoi de denrées, d'autant que l'habitation de Nippes passe pour être intacte. »

Les jeunes filles travaillaient pour vivre : celle qu'on appelait Popotte donnait des leçons de piano, mais seulement chez elle. Les autres s'étaient mises à la couture, mais elles aussi comme en se cachant. Car comment pourront « se marier des jeunes filles qui auront été couturières, dont la pauvreté aura été affichée » ?

« Waterford, 8 novembre 1796. — ... Suivant ce que

⁽²¹³⁾ Membres de la deuxième Commission Civile envoyée par la Législative à Saint-Domingue.

⁽²¹⁴⁾ Son mari était un des plus grands planteurs du quartier de l'Arcahaye, aux Vases.

⁽²¹⁵⁾ Catherine-Charlotte Cauvet, fille d'un ancien commandant de Mirebalais, avait épousé Arnold-Victoire, comte O'Gorman en 1775; ils possédaient une sucrerie à la Croix-des-Bouquets.

⁽²¹⁶⁾ Femme d'un colon sucrier du Boucassin, à l'Arcahaye, quartier occupé par les Anglais.

⁽²¹⁷⁾ Colon des Cayes, d'origine irlandaise.

⁽²¹⁸⁾ En mars 1796, au départ du général Williamson, les quartiers au pouvoir des Anglais étaient occupés par 3.000 hommes des régiments anglais, par 1.000 hommes de la Légion britannique et du corps des Gendarmes royaux — colons émigrés et compagnies de couleur — et par 4 à 5.000 noirs armés.

j'ai pu apprendre des personnes les plus instruites à Londres, l'habitation de vos nièces, ainsi que toutes celles des Cayes et parties du Sud sont les plus intactes de la colonie. Les Français, à la vérité roulent (219) pour eux, comme ils le font à Nippes, mais c'est toujours beaucoup que ces biens soient intacts et les nègres fidèles, car soit que Saint-Domingue devienne anglais ou français, je ne fais nul doute que vos biens et ceux de vos nièces vous soient restitués. Tout le monde est d'accord là-dessus. Ainsi je pense qu'en revenant vous trouverez un crédit... à Londres. »

« Waterford, 18 novembre 1796. — Edouard O'Rourke à son oncle.

« Vous serez sans doute étonné d'apprendre que je suis si près de vous, même peut-être avant que cette lettre ne parvienne je serai aux îles de Bahama. Le jour de notre départ est fixé sur lundi le 21 de ce mois-ci. Notre régiment vient d'être formé dernièrement et se trouve maintenant composé d'environ 900 hommes dont 600 ne le cèdent en rien à la plupart des régiments de ligne de ce pays. Je m'embarque lieutenant, et j'ai même l'espérance d'avancer de trois ou quatre rangs par la démission de quelques officiers. Le comte de Serrant (220), qui est notre colonel, ne s'embarque point. Ainsi le commandement doit rouler sur le lieutenant-colonel O'Poule, qui est mon oncle à la mode de Bretagne. Ce qui sera certainement un grand avantage pour moi d'avoir un ami si puissant dans le même régiment... (221). »

L'oncle de Baltimore répondit enfin le 18 avril 1797. C'était pour se défendre des reproches d'indifférence qu'on lui adressait de tous côtés. C'était être injuste envers lui que de le croire un égoïste. Le sort des propriétaires de Saint-Domingue réfugiés en Amérique n'était pas plus

⁽²¹⁹⁾ C'est-à-dire l'administration qui avait mis les plantations d'absents sous séquestre. Rouler c'est couper les cannes et les passer au moulin.

⁽²²⁰⁾ Est-ce-Armand-Sigismond-Félicité-Marie Walsh ou Antoine-Philippe Walsh? On Philippe-François-Joseph, qui fut maréchal de camp au service de la France sous la Restauration, ou Alfred-Isidore-Philippe, chef d'escadron en 1826?

⁽²²¹⁾ Ce régiment Walsh au service anglais forma, avec le régiment de Dillon, la brigade irlandaise. Il fut décimé par la maladie à Saint-Domingue. Voir aussi aux Archives Nationales (T. 1123-36-39) les papiers de ce régiment.

heureux que celui des colons passés en Angleterre ou en Irlande. Sa femme et ses filles elles aussi, font de la couture et de la broderie. Un de ses fils est apprenti dans une maison de commerce, l'autre chez un avocat. Lui-même, connaissant l'anglais, fait le courtier, le correspondant des uns et des autres. Que ses nièces se mettent donc à un métier. Les émigrés des plus grandes familles s'y sont bien mis.

Patrick O'Rourke à Roche.

Baltimore, 18 avril 1797.

« . . . Vous me dites, mon cher ami, qu'on vous a assuré que la partie de Saint-Domingue où est située l'habitation de mes nièces est en bon état, mais sûrement vous avez été mal informé à cet égard. Elle (222) n'est pas, à la vérité, aussi dévastée que celles du nord de l'île, néanmoins elle l'est extraordinairement, surtout les sucreries qui ont été presque toutes incendiées et qui ne font absolument rien. Quant aux caféteries, elles font quelque chose. Les nègres les entretiennent parce que cela ne leur donne pas grand peine et qu'ils en tirent les moyens de soutenir leur indépendance.

« Ce quartier-là a fait scission absolue avec celui du Nord depuis la fin de l'année dernière. A cette époque les Commissaires nationaux en ont été chassés et la plupart des blancs qui y restaient en ont été massacrés. Les mulâtres y commandent donc souverainement et disposent absolument à leur gré de toutes les propriétés. Il est impossible que cet état de choses puisse durer toujours et certainement le gouvernement français y mettra tôt ou tard ordre, mais dans le moment, soit impuissance, soit tout autre motif il ne paraît pas s'en occuper. Au moyen de quoi dans l'étendue de toute l'île (à l'exception de ce qui est au pouvoir des Anglais) le désordre est à son comble. Il m'a été impossible, depuis que je suis ici, de me procurer aucuns renseignements positifs sur l'état de l'habitation de mes nièces ni sur la mienne située à Léogane (223). Quant à celles de Nippes j'en ai fréquemment des nouvelles. Mon gérant a eu la constance d'y rester jusqu'à présent et on l'y a souffert sans aucune

⁽²²²⁾ La partie du Sud.

⁽²²³⁾ C'était l'ancienne habitation Rencougue au quartier des Sources, près de la sucrerie du Fort.

molestation. Mais il n'y a aucune autorité et n'y peut disposer de rien. On lui permet seulement d'y résider et d'y vivre à ses frais. Cet homme est unique en son genre et me montre un attachement sans exemple. Il paraît décidé à y rester jusqu'à la fin, quelque chose qui puisse arriver. Il m'écrit toutes les fois qu'il en trouve l'occasion: "J'existe. Votre habitation est intacte", sans y ajouter aucun détail. Je lui ai demandé par toutes mes lettres des nouvelles de mon habitation de Léogane et de celle de mes nièces, mais soit qu'il ne l'a pas su, soit qu'il ne l'ait pas osé, il ne m'a jamais satisfait à cet égard...»

Toutes les démarches des jeunes O'Rourke, des négociants français réfugiés à Londres sont vaines, tant auprès de M. Espivent de la Villeboinet, ancien armateur nantais, qu'auprès de MM. Teissier et French (224). Toutefois, elles ne manquent pas d'énergie, elles veulent partir pour Londres où les leçons de musique seront plus nombreuses et mieux payées. Elles ne peuvent aller à Dublin où on aurait pitié d'elles (225).

Voici les nouvelles du régiment Walsh.

Edmond Roche à Patrick O'Rourke.

Waterford, 31 août 1797.

« . . . Je dois vous parler d'Edouard qui a été avec son régiment à la Martinique, d'où nous avons eu des nouvelles. Vu la tournure que la révolution a prise et la certitude que Saint-Domingue, à la paix sera rendu à la France, il serait peut-être prudent de le retirer du service anglais. Son régiment doit être maintenant à la Jamaïque. Le chevalier O'Sheil (226), qui en est major, se trouve précisément dans le même cas qu'Edouard. Je lui ai écrit pour l'engager à réfléchir sérieusement sur cet objet important et faire prendre à votre neveu le même parti qu'il croirait devoir prendre lui-même. Edouard est un jeune homme de la plus belle espérance et je crois que lorsque

⁽²²⁴⁾ Lettre de Patrick O'Rourke à Louis Tessier à Londres. Baltimore, 28 septembre 1798.

⁽²²⁵⁾ Miles O'Rourke à leur oncle Patrick. Rosemond, 20 juillet 1797.

⁽²²⁶⁾ Parent, peut-être frère des O'Sheil, armateurs nantais, propriétaires de sucreries auprès des Cayes.

vous serez rentré à Saint-Domingue vous en pourrez tirer un grand parti pour l'utilité de ses sœurs... »

En Irlande éclate la révolte. Les jeunes O'Rourke, qui étaient à la campagne, doivent se réfugier à Dublin, d'où elles passent à Londres. Leur frère ne leur écrit toujours pas. Son régiment — sauf un détachement débarqué à la baie d'Honduras — a été envoyé à Saint-Domingue. Elles ne savent point dans lequel de ces deux endroits Edouard se trouve. Elles ont seulement appris que le régiment ayant beaucoup souffert autour de Port-au-Prince, vient d'être réformé et que les officiers s'en reviennent en Europe (227). L'oncle Roche prend du service dans la yeomanry où il reçoit une solde. C'est toujours vivre. En octobre, Edouard arrive, en demi-solde à £ 52 (228).

M^{lles} O'Rourke à leur oncle Patrick O'Rourke.

Londres, 11 septembre 1798.

« . . . Il paraît que les Anglais sont déterminés à s'emparer de la partie du Sud (229) sur laquelle ils ont fait quelques tentatives qui ont échoué, mais comme les habitants de la Jamaïque s'offrent à avancer les frais de la guerre et que la sécurité des îles anglaises en dépend, j'espère qu'ils réussiront à faire cette conquête.

» L'on dit ici que les séquestres seraient fort à craindre s'il ne se trouvait personne sur les lieux pour réclamer les biens. Il serait terrible si toutefois les Anglais ne se rendent pas maîtres de ce pays, que cela nous arrivât. Je viens d'apprendre par le vicomte de Serrant (230) qui est ici, que M. de Ronseray est resté dans la Plaine-du-Fond sur l'habitation Walsh, qui est, je crois, voisine de la nôtre et qu'il est parfaitement bien avec Rigaud (231). Cette nouvelle m'a fait infiniment de plaisir, car il y aura tout lieu de

⁽²²⁷⁾ Mlles O'Rourke à leur oncle Patrick. Londres, 30 juillet 1798.

⁽²²⁸⁾ Roche à Patrick O'Rourke. Waterford, 27 octobre 1798,

⁽²²⁹⁾ Il n'en était nullement question. L'Ouest était déjà évacué depuis mai, le Môle remis à Toussaint depuis le 13 août. Ces espoirs avaient pour origine la tentative du général Maitland contre Cavaillon et Tiburon en juin. Mais l'attaque ayant échoué, Jérémie avait dû être abandonné.

⁽²³⁰⁾ Armand-Léon-Bernardin Walsh, vicomte de Serrant.

⁽²³¹⁾ André Rigaud était le commandant du département du Sud.

croire, puisque toutes les habitations de ce quartier roulent, qu'il lui aura été très facile de protéger la nôtre. Je lui ai écrit il y a quelques jours. Le vicomte de Serrant a eu la bonté d'envoyer ma lettre à M. Thomas Walsh, à Jérémie. Il est l'héritier de l'habitation de ce nom par la mort de Mylord Walsh (232). Il se prépare de passer sur son bien aussitôt que possible. Si votre projet, mon cher oncle, n'est pas de vous rendre à Saint-Domingue, je crois qu'il serait prudent de donner votre procuration à quelqu'un de sûr... M. de Serrant m'a dit que si vous vouliez l'envoyer à son neveu, M. Thomas Walsh, qu'il était persuadé qu'il s'en chargerait avec plaisir et qu'il lui écrirait en conséquence. Dans la crainte donc que quelque événement n'éloigne M. de Ronseray (233) lors de l'arrivée des Anglais, je vous prierais, mon cher oncle, de prendre cette précaution. Si vous croyez M. Walsh une personne propre à être chargée de cette procuration, son adresse est: M. Thomas Walsh, Deputy Secretary, Jérémie.

» Il est ici question d'accorder des secours aux créoles de la partie de l'Ouest qui viennent de tout perdre par l'évacuation du Port-au-Prince (234). Nous ne pouvons venir sous aucune des classes comprises, ce qui est désolant. Mais mes amis ici qui ne peuvent autrement me servir que par leurs conseils m'ont fortement encouragée à présenter un mémoire particulier au gouvernement comme British subjects, ce que je compte faire. Mon cousin de Clouart, qui nous a montré l'attachement le plus vrai et le plus sincère, prend cette affaire en main, mais en ce moment les affaires d'Irlande occupent entièrement les ministres. Le changement de vice-roi avait ramené le calme dans ce pays, la douceur de l'administration du marquis de Cornwallis avait presque soumis les rebelles, mais la descente des Français dans la province de Connaught a jeté le royaume en combustion. Ceux qui avaient mis bas les armes ont été rejoindre les Français qui ont déjà eu un avantage sur les troupes qui ont été mises en déroute. Le marquis de Cornwallis a marché à la tête d'une armée de 15.000 hommes environ à la rencontre des Français. On attend le

⁽²³²⁾ Ce Walsh des Cayes, fait prisonnier par les mulâtres, avait été massacré au début de 1793.

⁽²³³⁾ Pierre-François de Ronseray, colon aux Cayes et à Miragoane, près de Nippes. C'est le frère de Claude-Pierre de Ronseray.

⁽²³⁴⁾ L'évacuation est du 16 mai 1798.

résultat de cette bataille avec une impatience des plus grandes comme devant décider du sort de l'Irlande. Il y a quelques semaines que je n'ai pas eu de lettres de mon oncle Roche. Il fait le service le plus dur possible pour un homme de son âge et jusqu'ici n'a point reçu de paye. Je n'ai point de nouvelles de mon frère, Je sais qu'il est avec un détachement de son régiment à la baie d'Honduras... »

(A suivre.)

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ETATS-UNIS

par G. DEBIEN

(Suite)

« O'Rourke à sa nièce

Baltimore, 27 septembre 1798

... J'ai été, mes chères enfants, dans les alarmes les plus vives pendant très longtemps sur mon sort. Soixante-dix ou « ceut habitants de Saint Domingue réfugiés soit dans les « pays ennemis de la France, soit dans les pays neutres, « ont été menacées d'être indistinctement déclarés émigrés « et comme tels éloignés pour toujours du territoire français. « Heureusement cette mesure violente n'a pas été adoptée et « le décret qui a été rendu dans cette occasion fait des ex- « ceptions dans lesquelles je me trouve compris, au moyen

« En conséquence comme il paraît qu'il y a actuellement « sûreté dans les colonies, du moins pour la vie, je me pro-« pose de m'y rendre incessamment pour tâcher, s'il est pos-« sible de sauver quelques débris de ma fortune. Dans l'état « présent des choses je ne dois pas espérer d'en tirer rien de « conséquent, mais pour peu que ce soit, cela me sera tou-

de quoi je pourrai rentrer sur mes propriétés.

- øjours d'une grande utlité. Depuis cinq ans que je su's ici,
 ø je n'ai pas pu en avoir une obole ni même un domestique
- « pour me servir (235).
- « Il se passe aujourd'hui dans ce pays-ci des évènements « étranges et qui étonnent tout le monde. Les Anglais, au « moment qu'on s'y attendait le moins se sont décidés à « abandonner toutes les possessions—quitte à y revenir—et en « conséquence ont évacré il y a quelques temps Port-au-« Prince, Saint-Marc, l'Arcahaye etc. . et viennent tout ré

a cemment d'en faire de même de Jérémie et de ses dépen

⁽²³⁵⁾ Très peu de colons avaient pu emmener des esclaves avec eux au continent.

dances (236). Il ne leur reste donc plus que le Môle (237) qu'ils doivent remettre aux premiers jours. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette évacuation n'était « nullement forcée et que tous les Français sans distinction « qui étaient avec les Anglais ont eu la permission de rester dans la colonie et de rentrer sur leurs biens. Un grand « nombre d'entre eux ont profité de cette permission. Reste « actuellement à savoir comment ils seront traités par la « suite. Il y a un agent particulier du Directoire de France "dans la colonie, mais c'est un noir, autrefois esclave, « nommé Toussaint-Louverture, qui y commande en chef et qui possède, conjointement avec un homme de couleur nommé Rigaud, toute l'autorité. Toutes les places étant remplies pas des personnes de couleur les blancs sont en-« tièrement subordonnés à ces deux classes qui les traitent « depuis quelque temps avec assez de douceur.... Voilà, « mes chers enfants, l'état actuel des choses. Dieu seul sait ce qui en résultera par la suite. Quoi qu'il en soit, il faut « se soumettre à son sort. Pour moi j'y suis tout résigné.

« D'après l'indulgence qu'on a eue pour les colons qui ont « pris parti avec les Anglais, il y a tout lieu d'espèter que « vous n'éprouverez pas de difficultés pour rentier par la « suite sur vos biens, d'autant que votre âge, votre sexe et « les circonstances qui vous ont forcées de vous retirer chez « vos parents en Irlande, vous mettent dans une classe bien « différente de ces premiers. D'ailleurs, j'ai eu soin lors de « votre départ de Nantes, de constater ces circonstances par « votre départ de Nantes, de constater ces circonstances par « vous delaration faite à la municipalité, pièce qui « pourra-vous être une grande utilité.

« Il ne s'agit donc, mes chères enfants, que de pouvoir « subsister jusqu'à ce que je sois en état de pouvoir vous « faire venir auprès de moi. Je me plais à croire que les « moyens que j'emploierai pour cet effet réussiront. Mais si « our malheur il en était autrement, j'espère que le produit de « votre industrie y suppléera. Vous avez des talents et il faut « en faire un usage utile sans qu'une fausse honte vous re-

⁽²³⁰⁾ Jérémie était la plus grande paroisse de la pointe du Sud. C'était un important point stratégique. Les Anglais l'avaient remis au début d'aout.

⁽²³⁷⁾ On a vu que le Môle était vacué depuis le 31 août.

- "tienne; au lieu que cela puisse vous nuire, vous n'en pre raîtrez que beaucoup plus intéressantes et plus respec-
- « De MMelles O'Rourke à Patrick O'Rourke

Londres, 2 avril 1799

" Mon cher oncle,

« J'ai attendu de vos nouvelles tous ces temps passés avec la plus vive impatience, et malheureusement mon attente a été toujours jusqu'ici trompée. J'ignore si vous êtes encore à Baltimore, mais ne recevant pas de réponses aux différentes lettres que je vous ai écrites depuis mon arrivée à Londres et les nouvelles de Saint-Domingue continuant à être bonnes, je présume d'après cela que vous êtes maintenant dans ce malheureux pays. Des lettres récemment arrivées disent que les choses prennent une tournure plus favorable, que Toussaint Louverture accueille toujeurs les blancs et que ces derniers rentrent sans distinction quel-« conque sur leurs biens. On dit aussi que Rigaud permet aux « habitants de son quartier qui ont toujours été en pays neu-

tre depuis la guerre de rentrer. Je n'ose encore croire a cette nouvelle. Mais si elle se vérifie j'espère que notre séjour dans ces pays-ci ne me nuira pas d'après les précautions que vous avez prises lors de notre départ de « France.

- Il me tardera bien d'apprendre tous les détails relatifs à cette infortunée colonie que vous trouverez bien chan-«gée....
- Nous sommes seules ici en ce moment. Mon frère, par le moyen de M. Robin que vous avez connu à Nantes, est entré dans un régiment de milice du comte de Manchester.
- Pour le moment cela lui donne de quoi vivre jusqu'à ce
- qu'il puisse se placer dans un régiment de ligne car il est « fait pour la vie militaire. Il nous a été d'une grande res-
- source ici, quoique si jeune. Nous avons eu des moments cu
- « il fallait bien du courage pour supporter nos chagrins, « mais des amis sont venus à notre secours et maintenant
- o nous faisons des chapeaux de paille qui font la rage en ce
- moment . . .

« Melle O' Rourke à son Oncle

Londres, 30 avril 1799

" Mon cher oncle,

« Les nouvelles de Saint-Domingne continuent toujours à

nourrir notre espoir d'un changement plus favorable. Tous-

« saint se conduit parfaitement avec les blancs à ce qu'on dit

ici. A. Rigaud a fait demander un passeport à ce dernier

« pour sortir de l'île de sorte que si cela est vrai voilà Tous-

saint maître de la colonie. Il m'est impossible de vous dire
 combien je désirerais savoir l'état véritable de ce malheu-

reux pays pour bien des raisons. Je vous ai mandé que mon

" frère était entré dans un régiment de milice. Pour le mo-

« ment cela lui donne du pain . . . Si ce n'était l'espoir « de son retour à Saint-Domingne en cas de quelque évène-

ment heureux je chercherais tout de suite à le faire entrer

« dans le service autrichien où il pourrait s'avancer. La fa-

mille des O'Shée qui sont nos proches parents (238) ont

« du crédit dans ce pays-là et par eux peut-être que mon « frère pourrait être placé avantageusement. J'en ai [parlé à[

« mon oncle Roche qui, balancé par nos intérêts à Saint-Do-« Domingue ne sait trop que conseiller. Mais Edouard perd

« bien du temps. L'avantage qu'il a dans le régiment où il

est d'être à même de faire des connaissances qui pussent lui être utiles. Mais les préjugés ici sont portés aux ex-

trêmes.

Puis l'on apprend en 1800 que l'habitation de Léogane a été affermée par l'administration de Toussaint-Louverture. Elle a été adjugée à un noir pour 2.500 livres de sucre brut par an.

Londres, le 20 mai 1800

Mon cher oncle,

« Nous nous sommes bien félicitées que votre départ pour

« Saint-Domingue n'ait pas eu lieu à l'époque où vous vous

« proposiez d'y passer. D'après les évènements affreux qui

« v sont arrivés vous eussiez été exposé à mille dangers.

« Par les nouvelles reçues ici récemment il paraît que le « ponvoir de Rigaud s'affaiblit considérablement et selon

⁽²³⁸⁾ De la famille des O'Shée, colons à Léogane où ils avaient fondé la maison de commerce Shée et Shéridan.

- toutes les apparences Toussaint sera bientôt maître de la colonie L'on dit que les propriétaires absents peuvent ac-
- a tuellement rentrer en possession de leurs hiens, étant tou-
- « tefois munis de certificats de résidence en pays neutre.
- "J'imagine que vous devez avoir des nouvelles bien plus po-
- « sitives et peut-ètre en ce moment vous faites les prépa-
- « ratifs de votre voyage. Si Rigand est dans la nécessité de « fuir il sera facile alors à M de Ronseray de vous faire sa-
- « voir l'état dans lequel est votre habitation. J'ai su par dif-
- · ferentes personnes qu'il y était toujours resté.

Baltimore, 25 Septembre 1800

« ... Cependant la guerre vient de se terminer dans notre « malheureux pays par l'évasion du mulâtre Rigaud qui a eu « lieu le 14 de ce mois. Il paraît qu'il s'est embarqué ce

« jour là à Jérémie avec nombre de ses partisans sur un l'â-

"timent armé qu'il tenait depuis longtemps prêt à le rece-

« voir, et on ne sait où il est allé. (239) Cette nouvelle nous « est parvenue il y a quelques jours mais sans aucuns dé-

tails, de sorte que nous ignorons les évènements qui les

« que le pays conquis a peu souffert et que les babitants

blancs ont été conservés dans la possession de leurs biens sans avoir été molestés. D'autres assurent au contraire

« que la plupart d'entre eux ont été forces de prendre la

« fuite, mais le fait est qu'on ne sait rien de certain à cet « égard. On attend donc à en ètre instruit avec autant d'an-

« xiété que d'impatience parce qu'on pourra juger par la « conduite qui a été tenue dans cette occasion ce qu'on a a

« espérer de l'avenir.

« Jusqu'à présent celle du général Toussaint a été aussi « mystérieuse qu'énigmatique et on ne peut deviner quels

« sont ses projets. Les uns croient qu'il est déterminé à res-« ter attaché à la France. D'autres-prétendent qu'il veut se

« rendre indépendant sous la protection des Anglais. Reste

« à savoir dans l'un et l'autre cas quel sera le sort des pro-« priétaires.

⁽²³⁹⁾ Rigaud s'était emba qué avec sa famille à Tiburon le 29 Juillet pour la Guadeloupe et la France.

- Leur existence sous l'administration actuelle est aussi précaire qu'humiliante et désagréable sans qu'ils eussent été dédommagés par aucun avantage réel. Leurs revenus suffisent à peine à payer leurs dépenses. Quoique le général en chef paraisse publiquement vouloir les protéger il souffre néanmoins impunément qu'ils soient molestés et opprimés par ses agents et même souvent par leurs pro-« pres esclaves. Vous pouvez jugér de la combien ils sont
- « Quelque peu encourageant que ceci soit pour moi, je suis « néanmoins décidé à aller voir par moi-même l'état des cho-« ses. Il est impossible que je puisse faire vivre ma famille ici » plus longtemps. Ainsi il faut que je risque tout pour tâcher « de lui procurer des moyens de subsistance. Si j'ai le bon-« heur d'y réussir vous ne devez pas douter qu'ils ne soient » partagés avec vous. Aussi, je vous exhorte en attendant à » vous armer de courage et de patience
- « En conséquence de cette détermination j'ai écrit depuis quelque temps à mes amis dans la colonie pour les engager à me procurer un passéport du général en chef, car aujourd'hui personne n'y est admis sans en avoir un. Nombre d'habitants s'y sont dernièrement présentés et ont été renvoyés sans même avoir eu la permission de descendre à terre. Ceci vous paraîtra sans doute bien cruel. Voilà « cependant, mes chères enfants, où nous en sommes « réduits...

O'ROURKE à sa nièce

« à plaindre.

Baltimore, 20 Mai 1801

« ... Mon fils James a eu espoir pendant quelque temps de faire un autre voyage à Londres en qualité de subrécargue... et il se faisait une fête de vous voir. Mais son expédition a manqué et il n'a pas pu se procurer de l'emploi depuis Mon fils Alexandre a fait un voyage de subrécargue à Cuba, mais il n'a pas été heureux. Son batiment fut obligé par la tempête de relâcher à la Jamaïque où la maladie et diverses autres circonstances, fâcheuses l'ont retenu plus d'un an. Il vint passer à Saint Domingue pour tâcher de faire quelque chose, mais il n'y a guère d'appa-

rence qu'il puisse réussir vu que le pauvre jeune homme paraît être attaqué de la poitrine et hors d'état en ce mo ment de s'employer utilement. Sa situation m'affiige et ne contribue pas peu à me déterminer à aller à la colonie. Je n'ai eu qu'une lettre de lui depuis qu'il est à Saint-Domingue et il n'a pas pu me donner aucuns détails sur mes intérêts parce qu'il ne faisait que d'y arriver...

O'ROURKE à ses nièces

Baltimore, 30 Septembre 1801

« J'ai eu le plaisir de vous écrire, mes chers enfants, par « mon fils James qui est parti d'ici pour Amsterdam au com-» mencement du mois dernier. Je suis par contrainte privé « de vos nouvelles ce qui me peine et m'afflige beaucoup. « Ce serait toujours une grande consolation pour moi dans « mes malheurs de savoir— si vous n'ètes pas heureuses— « que vous soyez au moins bien portantes. Ne me privez « donc pas, je vous prie, de cette faible satisfaction.

« Vous aurez vu par mes précédentes que depuis que je « suis dans ce pays je n'avais pas pu me procurer des rere seignements positifs sur l'état de vos biens à Saint Dominague. Cependant je viens enfin d'en recevoir et malheureus sement ils sont bien peu satisfaisants. Ces détails sont contenus dans une lettre du sieur aucien fermier et il paraît même fermier actuel de votre habitation. C'est avec le cœur navré de douleur, mes chers enfants, que je « vous fais . . . copie de sa lettre . . . (240)

« Il est d'autant plus malheureux que l'état de votre habi-« tation se trouve si desespéré qu'il semble que celui de la « colonie en général prend une tournure plus favorable. Le « noir Toussaint-Louverture vient de faire assembler quelques « habitants des différents quartiers de l'île, tant de la partie « française que de la partie espagnole (241) et a fait fabriquer « par eux une constitution qui l'établit chef suprème de

²⁴⁰⁾ La lettre manque.

⁽²⁴¹⁾ Passée à la France en vertu du traité de Bâle(1795). Cette assemblée comprenait sept blancs et cinq mulatres. La constitution votée le 9 mai 1801, fut promulguée le 8 Juillet au Cap.

- « toute la colonie avec les pouvoirs les plus étendus et no« tamment celui de se nommer un successeur. Cette consti« tution ne déclare pas formellement l'indépendance, mais
 « elle l'établit de fait, au moyen de quoi si on persiste à la
 « soutenir, vous sentez les inconvenients qui doivent résulter
 « lorsque la France voudra reyendiquer ses droits. En atten« dant le nouveau gouvernement paraît disposer à vivifier
 « les cultures et à protéger les anciens propriétaires, Pour
 « cet effet non seulement ceux qui se trouvent sur les lieux
 « sont mis en possession de leurs biens, mais on permet aux
 « absents de se faire représenter par procureur, avantage
 « qu'on n'avait pas jusqu'à présent puisqu'il fallait absolu« ment être dans la colonie pour ponvoir jouir de quelque
- « Si le nouvel ordre des choses peut subsister et prendre de la consistance il n'est pas douteux qu'avec le temps les propriétaires ne parviennent à tirer un parti quelconque de leurs biens, mais ce serait se faire illusion que de s'en flatter. Aussi je vous avise, mes chères enfants, que je n'y compte guère. Il me paraît impossible qu'un gouvernen ent dirigé par des nègres puisse avoir ni solidite ni durée et

encore moins être conduit par des principes équitables.

chose et encore n'en était on pas plus avancé.

- « Cependant si contre mon attente il en était autrement, « vous ne devez pas douter que je ne fasse tout ce qui sera « possible pour en profiter tant pour vous que pour moi- « même. En attendant jusqu'à ce que je puisse me rendre « en personne dans la colonie je vais envoyer une procura- « tion aux Cayes afin que s'il y a moyen de tirer quelque « parti de vos propriétés on puisse le faire.
- « Je vous ai ci devant marqué que de malheureuses circonstances ayant conduit mon fils Alexandre à Saint-Domingue il était parvenu à obtenir la gestion de mon habi
- « tation de Nippes au profit de la République. Si les nouvel-« velles lois sont mises en vigueur il jouira par la suite de-
- « revenus qu'elle sera dans le cas de faire, qui quoique fai-
- « bles qu'ils puissent être, me servent toujours de bien « grand soulagement.
- « Je n'ai pas de nouvelles de ce cher enfant, non seulement « lepuis le nouvel état de choses, mais même depuis la fin « du mois dernier, ce qui m'inquiète d'autant plus que lors-

- qu'il m'a écrit il était très mal portant, de sorte que je crains beaucoup que son état n'ait empiré et qu'il ne lui soit arrivé accident, ce qui serait le comble du malheur pour moi.
 - Il a été parfaitement bien accueilli par mes nègres qui « lui ont témoigné le plus grand désir de me voir. Quant à · l'habitation à la réserve des bâtiments qui étaient entiers « il a trouvé tout le reste dans le plus mauvais état quoique cependant faisant un peu de revenu. Au total il paraît que « c'est un des biens les moins maltraites de la colonie et dont a les nègres se soient les mieux comportés, ce qui est toue jours un sujet de consolation pour moi en ce que si jarrais « J'en obtiens la paisible possession j'aurai espoir d'en tirer quelque chose quoiqu'à l'époque où il m'écrit il y a un peu plus de quatre mois qu'il était à la colonie Non seulement il n'avait pu se procurer aucun renseignement sur votre habitation non plus que sur la mienne de Lecgare, « malgré qu'elle soit à une distance moins éloignée, ce qui « prouve combien les communications étaient difficiles. Il e est vrai que le pauvre enfant était toujours malade et con-
- «Enfin, je suis encore dans l'ignorance du véritable état de cette malheureuse habitation quoique je ne puisse que me douter d'après de nombreux ouï dire qu'elle ne soit totale ment détruite. Il paraîtra étonnant et cela c'est sans doute qu'ayant eu constamment des nouvelles de mon habitation de Nippes depuis que je suis dans le continent il ne m'a jamais été possible de me procurer de celles de Léogane quoiqu'elles ne soient distantes l'une de l'autre que d'une vingtaine de lieues.

« séquemment peu en état de faire les mouvements néces-

« saires pour en ètre instruit.

Jai le plus grand désir de passer à Saint Domingue, mais je suis retenn ici par ma femme et mes filles dont l'existence dépend des ressources que ma presence leur procure, de sorte que si je les quittais elles ne sauraient que devenir et seraient exposées à périr de misère. Il y a deux ans que mon beau frère Rencougue les avait invitées auprès de lui, mais ayant omis depuis cette époque à nous donner de ses nouvelles nous avons craint qu'il n'ait changé d'avis ou qu'il ne lui soit arrivé accident, de sorte que

dans l'incertitude elles n'ont pas osé entreprendre le vo-

« yage. Cependant nous venons enfin de recevoir une lettre « de lui par laquelle il nous explique la raison de son silence

et renouvelle son invitation dont elles sont décidées à

« profiter. Mais la saison est dejà si avancée et les occasions

« si rares que je crains bien qu'elles ne puissent pas s'em-« barquer avant le printemps prochain Le silence de

« de mon beau frère a été caucé par de très crande déspersé

« de mon beau frère a été causé par de très grands désagré-« ments qu'il a éprouvés relativement à son fils aîné qui

« avait eu l'imprudence de prendre le parti des Chouans, ce « qui non seulement a pensé être funeste à lui-même, mais

« à toute sa famille.

« Il paraît que la nouvelle constitution de Saint-Domingue « n'a été encore publiée qu'au Cap seulement, de sorte qu'il « est fort incertain qu'elle soit mise en vigueur. Il y a des « nouvelles de Port-au Prince de la fin d'août qui n'en font « aucane mention. D'ailleurs on craint beaucoup que les nè-« gres cultivateurs ne voudront pas la recevoir parce qu'elle « les astreint à un travail qui ne peut leur être agréable.

Cette lettre de Rencougue, le beau-frère de Patrice O'Rourke, est aussi dans le dossier. Il n'y est pas question des affaires de Saint-Domingue, mais surtout des difficultés que Rencougue a eues pour sauver la part de sa sœur, Mme O'Rourke, dans la succession de leur mère morte a Paris le 31 decembre 1800. Les lettres qu'il à envoyées de Paris ne parviennent pas en Amérique. Nous donnons de larges passages de cette lettre parce qu'or y voit un côté de l'entourage colonial de Madame Bonaparte.

Blois, 6 prairial an 9 [26 mai 1801]

- « . . . Mon fils est absolument sans état. Le malheureux « coup de tête qu'il a fait après son retour de l'armée d'Ita-
- « lie où il a été blessé et fait prisonnier m'a attiré, ainsi
- « qu'à lui, beaucoup de chagrins, d'inquiétude, et de tour-« ments et le met dans l'impossibilité de pouvoir suivie dans
- « les armées de la République la carrière qu'il avait cem-
- « m-ncée. J'ai eu toutes les peines à lui avoir son congé
- « l'automne dernier. Il m'a fallu les plus puissantes protec-
- « tions et j'avais accepté moi-même différentes fonctions dont « je ne m · souciais nullement afin d'effacer l'impression que
- « le partiqu'il avait pris d'aller servir avec les Chouans avait « donnée contre moi et les miens au Gouvernement. Dieu

« sait que je n'y ai contribué en rien et que j'ai fait au con-« traire tout ce qui dépendait de moi pour le détourner de « cette folie, mais il n'en existe pas moins que je ne lui vois « aucun espèce d'état à pouvoir embrasser. Il le sait tout comme moi à présent que la réflexion est venue. Le chagrin qu'il en a augmente encore le mien. J'ai eu l'avan-« tage depuis l'institution du nouveau gouvernement d'être « lié intimement avec les deux préfets qui successivement « ont administré et qui administrent le département. Cela a « servi à abattre les coups que les coquins ont cherché à « me porter ainsi qu'aux miens. Je fus nommé l'année dernière maire de la ville de Blois par le Premier Consul, « mais ma santé était si mauvaise grâce aux chagrins et « aux inquiétudes de toutes sortes que j'avais épreuvés de-« puis près de dix huit mois. J'ai accepté la place de memhre du Conseil général du département pour trois ars. « Voilà déjà deux sessions d'écoulées ; il nous reste celle de l'année prochaine. J'ai accepté aussi une place dans la commission administrative des hôpitaux de cette ville. « Comme ces places ne rapportent rien elles ne sont pas a jalousées. L'occasion qui me fit aller à Paris l'année der-« nière où je n'avais pas mis les pieds der uis 1795 fut une « nomination comme député du département à la fête du 1er Vendémiaire. J'y fus très bien reçu par Mme Bonaparte « dont le premier mari était mon cousin. Elle me présenta « à ses enfants et au Premier Consul comme son parent. Je a fus invité à y dîner. Elle me plaça à côté d'elle et j'eus le ı plaisir pendant tout le repas de pouvoir observer à mon aise l'homme étounant auquel nous devons la tranquillité « dont nous jouissons pour le moment. Je restai plus d'une « heure et demie à l'éconter. Comme après dîner il fut on « ne peut plus aimable et communicatif. Ce fut ce jour-là « qu'il signa le traité avec les Américains à une heure dr

« un instant de perdu dans la vie de ce grand homme.

« Nous avons vu passer hier ici le fils du duc de Parne,
« gendre du roi d'Espage venant de Madrid pour se rendre à
« Paris I! va [saluer?] Bonaparte qui par le traité de paix
« avez l'Enpereur lui donne la couronne de Toscane érigée
« en monarchie Je l'ai vu, ainsi que sa femme, tout à mon
« aise, ayant eu un billet d'entrée du préfet qui est mon ami.

matin, car il travaille la nuit comme le jour. Il n'y a pas

- « C'est lui qui le recevait dans le palais épiscopal qu'il ha« bite. Le prince depuis son entrée dans les terres de France
 « est défrayé partout et reçu avec la plus grande magnifi« cence. On lui rend tous les honneurs royaux. Le préfet a
 « été le recevoir aux limites du département. Les quinze ou
 « dix-huit voitures de sa suite étaient escortées par des
 « corps de cavalerie disposés sur toute la route. Il ne s'est
 « arrêté que deux heures ici pour d'îner et est allé coucher à
 « Orléans, et est arrivé à Paris aujourd'hui où il va être fêté.
 « Il n'y a pas de bêtises que cela n'ait fait dire au peuple.
- « Il prétendait que c'était un roi que l'on faisait venir.
- « Pardon, mon cher ami, de cette digression. Je reviens à « ce qui m'intéresse le plus, à la proposition que je vous « fais de vous-rendre en France. Pesez-la, je vous-en prie. « Je crois que c'est le parti le plus sage que vous puissiez · prendre. Vous n'avez pas le moindre frais d'établissement à a faire. L'on voyage actuellement aux moindres frais possi-« ble dans la France moyennant les diligences dont tout le u monde se sert. Je vais d'ici à Paris pour vingt-sept francs « dans les vingt-quatre heures Sur toutes les routes il y a « des diligences établies. Par quelque port que vous puissiez « arriver rendez-vous tout de suite dans ce pays-ci. Vous trou-« verez une maison tout arrangée et toute prête à vous re-« cevoir, vous et les vôtres. Vous y pourrez vivre aussi éco-« nomiquement que vous le voudrez. Vous serez avec nous r au lieu d'être isolé de votre famille. On n'est plus étonné à « présent en France de voir des personnes vivre dans l'in-« digence la plus absolue ; excepté les personnes de la Ré-« volution, les plus grandes familles sont réduites au plus « strict nécessaire. Il vous en coûtera seulement de vous
- « séparer des enfants que vous laisserez en Amérique. Mais « cette séparation sera momentanée, et je vous le répète,
- que viendraient-ils faire en France, su lieu que, vous y
- « ctant, si la paix maritime arrive enfin, vous serez à même
- vu leurs talents et leur capacité de les placer avantageu-

« sement dans les maisons de commerce. . .

Baltimore, 28 avril 1802

O'Rourke à ses nièces

« D'après votre sitence obstiné avec moi depuis plus de dix-

« huit mois je dois croire que ma correspondance vous im

conserverai le moindre espoir de pouvoir vous être utile, et j'espère que ce moment si désiré de ma part n'est pas actuellement bien éloigné. Comme depuis longtemps je n'ai pu vous donner d'autres preuves de mon attachement que des protestations stériles, sans doute que vous n'y croyez pas et que c'est la cause de votre indifférence. Au surplus, quels que soient les motifs je suis aussi sensible qu'affligé. Il était bien consolant pour moi dans le cycle de mes malheurs d'apprendre au moins de temps en temps de vos nouvelles. Cette satisfaction si peu coûteuse pour vous et dont néanmoins vous me privez agrave et ajoute infiniment à mes peines qui n'étaient déjà que trop accablantes.

ment à mes peines qui n'étaient déjà que trop accablantes. « Je vous ai envoyé à la fin de l'année dernière copie « d'une lettre que je venais enfin de recevoir des Cayes cone tenant des détails assez circonstanciés mais malheureuse-« ment bien peu satisfaisants sur l'état de votre habitation. Je vous ai mandé en même temps que prêt de m'en:bar-« quer pour Saint Domingue, la nouvelle qui nous était ve-« nue de la paix m'a fait suspendre mon départ et je dois « sans doute m'en féliciter d'après les évènements affreux arrivés dans la colonie et dont les papiers publics vous auront donné connaissance. Il paraît malheureusement « que la tranquillité est encore bien loin d'y être rétablie puis-« qu'il s'y commet de nouvelles dévastatations, des massa-« cres et des incendies tous les jours. Cependant la partie « du Sud n'avait pas encore souffert à l'époque de nos der-« nières nouvelles, an moyen de quoi j'ai-lieu d'espérer que « mon habitation de Nippes sera conservée, ce qui sera fort heureux pour nous tous puisqu'en quelque mauvais état « qu'elle puisse être elle fournira toujours un asile comme « quelques ressources et dans ce cas, vous ne devez pas doucter, mes chères enfants, que je les partagerai avec vous. « Quant à celle de Léogane je ne dois aucunement y comp-

ter, car en supposant qu'il se fût échappé quelque chose aux précèdents événements qu'elle a éprouvés le dernier qui a absolument dévasté le quartier l'aura probablement « toute détruite. Ce qui est aussi extraordinaire qu'inconce.

« vable, c'est que depuis huit ans que je suis dans le conti-« nent je n'ai pas pu parvenir à avoir au vrai l'état où pou-

· vait être cette malheureuse habitation tandis que j'ait

- été assez régulièrement instruit de tout ce qui concernai « celle de Nippes située sur la même côte et qui n'est dis-
- tante de l'autre que d'une vingtaine de lieues. Il en a été-
- de même de la vôtre puisque les premiers details positifs « que j'en ai eus sont ceux que je vous ai fait passer l'année
- « dernière.
- J'espérais que mon pauvre fils Alexandre que des circons:
- a tances fâcheuses avaient conduit contre son gré dans la « colonie m'aurait non seulement donné tous les détails que
- e je ponvais désirer tant sur vos intérêts que sur les miens mais qu'encore que sa présence sur les lieux nous serait
- « utile aux uns et aux autres, mais ce malheureux jeune · homme depuis son arrivée dans l'île a toujours été malade
- « au point de ne pouvoir se déplacer de l'endroit où il avait
- « débarqué et enfin il a succombé à ses maux sans avoir pu cêtre d'aucune utilité ni me donner d'autres renseigne-
- « ments sur mon habitation à Léogane, sinon qu'elle doit « être affermée à un nègre qui payait à l'administration
- « 2.500 livres de sucre bruit pour la ferme On peut juger de là de l'état déplorable où elle devait être. La perte de
- « mon malheureux enfant est un coup de foudre pour moi « et va remplir le restant de mes jours d'amertume et de
- « donleur
- « Jusqu'à présent il n'a paru aucun acte du nouveau gou-« vernement de Saint-Domingue tendant au rappel des pro-· priétaires absents ni même qui puisse rien faire pressentir
- « sur ses sentiments à leur égard. Sans doute que c'est l'état de guerre qui existe et qui désole la colonie qui ne per-
- « mettra pas qu'on s'occupe de l'administration interieure
- « du pays. Ce silence nous tient tous dans une incertitude
- et nous empêche de prendre un parti.
- « Cependant comme on ne peut pas douter que les inten-
- « tions du gouvernement ne soient dirigées par la justice et l'équité, et comme je me trouve dans la plus exacte
- « règle et à l'abri de toutes espèces de reproches je n'au-
- rais pas attendu qu'elles fussent nanifeaties et « j serais parti pour la colonie si ce n'était un évè-
- e nement fâcheux que je viens d'éprouver et qui ne me per-
- « net pas de quitter ma famille en ce moment. Cet évène-
- « inent est la faillite d'une maison de commerce qui avait la générosité de me fournir une somme modique pour ma

« subsistance depuis plusieurs années de sorte que la chute « de cette maison me laisse sans ressource quelconque et

« de cette maison me laisse sans ressource quelconque et dans le plus grand embarras. Mon beau-frère avait toffert

- depuis longtemps un asile à ma femme et à mes deux
- filles, mais jusqu'à présent les circonstances ne leur ont pas permis d'en profiter et actuellement elles ne peuvent
- " pas le faire par le défaut de moyens pour payer leur pas-
- sage. Voilà, mes chères enfants, la situation fâcheuse où nous nous trouvons réduits. Jugez comme elle affligeante
- « et penible. J'espère pourtant que mon beau-frère que j'en
- « ai instruit viendra à notre secours sans quoi je ne sais ce « que nous deviendrons.
- « L'évènement dont il est question nous est d'autant plus « faneste qu'en nous privant de toutes espèces de ressources,
- · il ruine en même temps les espérances de mon pauvre fils · James actuellement à Amsterdam, agent de la maison qui
- « vient de marquer. Ce pauvre jeune homme qui avait un
- « espoir fondé de faire quelque chose se trouvera cruelle-« ment trompé dans son attente ce qui lui sera d'autant plus
- e pénible que toute son ambition tendait à nous soulager....
- « Ayant suspendu l'année dernière mon départ projeté « pour la colonie et voyant par la nouvelle constitution fa-
- « briquée par le général Toussaint que non seulement les an-« ciens propriétaires y étaient admis mais que même ceux
- « qui ne peuvent pas s'y rendre étaient autorisés à s'y faire « représenter par procureur, j'ai cru devoir y enveyer une
- « procuration afin que vos intérêts puissent être soignés Cette
- « procuration y est bien arrivée et quoiqu'adressée à un de « mes amis nommé M. Smith (242) qui occupait alors une
- place distingnée dans l'administration on y a eu aucun
- « égard. Il en a été de même pour tous les propriétaires qui
- « se sont rendus dans le temps en personne sur les lieux sur « la foi de cette constitution. La plupart ont éte molestés et
- « vexés de toutes manières et aucun d'eux n'a été plus avan-« cé.. Je dois donc me-féliciter de n'avoir pas suivi leur
- « exemple. Aussi je rends grâce à Dieu tous les jours.

⁽²⁴²⁾ Cest L. L. Smith dont il a été si souvent question dans la correspondance de sa sœur, Mme de Saint-Martin du Fourcq. On a vu qu'il était ordonnateu de la marine.

- « Actuellement si les choses changent et que le pays de « vienne habitable je m'y rendrai aussitôt que je serai par-« venu à procurer des moyens de subsistance à ma malheu-« reuse famille pendant mon absence lout mon espoir à cet « égard est fondé sur la générosite de mon beau-frère et j'ai « lieu de me flatter que je ne serai pas trompé dans mon « attente.
- «Dans le misérable état où se trouve votre habitatiou et en « admettant même que les choses aillent par le mieux possible vous ne pouvez pas, mes chères enfants, vous flatter d'en tirer aucun secours d'ici longtemps, mais si la mienne « est conservée, non seulement vous y trouveriez un asile « mais vous partageriez avec ma famille toutes les ressources qu'elle pourrait fournir . . .

RÉFUGIÉS DE SAINT-DOMINGUE AUX ETATS-UNIS.

(suite et fin)

Par G. DEBIEN

Port-au-Prince, 2 décembre 1802

« Je vous ai écrit, mes chères nièces, quelque temps avant « mon départ de Baltimore pour ce pays où je suis arrivé au « mois de juin dernier. Pendant ma traversée qui a été très longue et très pénible j'ai eu queiques attaques d'une « incommodité extrêmement grave à laquelle je suis malheu- reusement sujet depuis long temps. Peu de temps après mon « débarquement ces attaques se sont répétées avecune telle « violence que j'ai été plusieurs mois entre la vie et la mort, et il y a environ trois semaines que j'ai commencé à éprou- « ver un peu de soulagement. Par l'absence des accidents « qui n'ont pas reparu depuis je me trouve donc actuelle- ment passablement bien sans cependant être encore en état d'agir ni de m'occuper moi-même de mes intérêts. Je ne sais si cela durera. J'ai peu d'espoir de pouvoir jamais « me rétablir entièrement.

A mon arrivée ici j'ai trouvé mon habitation de Léogane, après avoir éprouvé trois incendies à différentes époques, sous le sèquestre de la République et affermée à son profit à un nègre pour 4 milliers de sucre par an (243). Mais par un bonheur inespéré mon pauvre fils Alexandre avant que de mourir avait obtenu la levée du séquestre de celle de Nippes et par un bonheur encore plus grand les étate blissements de cette habitation ont été conservés avec la majeure partie des nègres et quelques animaux. Quoiqu'elle fût d'ailleurs dévastée et ses cultures presque entière-

⁽²⁴³⁾ L'Etat général des biens sequestrés dans la commune de Léogane et affermés (30 floréal an 10) (Arch. du ministère des colonies) apprend que la sucrerie Rencougue avait été adjugée à Pierre Cupidon le 18 pluviose an 8 contre 4 milliers de sucre. Elle n'avait que 28 cultivateurs.

« ment détruites j'avais néanmoins un espoir fendé de pouvoir la relever dans peu au point de tirer au moins des
moyens de subsistance pour moi et ma famille. Mais, hélas!
mon espoir n'a pas été de longue durée et au moment où
je m'en attendais le moins, les choses ont subitement
changé de face par l'insurrection presque générale des
noirs de sorte que la colonie se trouve actuellement en pire
état que jamais et menacée d'une entière destruction. Les
provinces du Nord et de l'Ouest sont déjà détruites et
en possession absolue des insurgés et il ne reste plus
que la partie du Sud qui ne tient qu'à un fil et qui éprouvera probablement bientôt le même sort.

« trouvais alors dangereusement malade. On me cachait « avec soin les évènements de crainte qu'ils ne produisent « sur moi une réaction fâcheuse. Ce n'est donc que lorsque « j'ai commencé à être un peu mieux que j'en ai été instruit « et que je me suis fait transporter dans cette ville pour « éviter d'être massacré comme l'ont été tant d'autres mal-

« heureux, tués au moment où ils s'y attendaient le moins.

« Je suis arrivé depuis quinze jours sans meyens quelcon-

« ques n'ayant pas en le temps de rien retirer de non la-

« J'étais sur mon habitation sans me douter de rien tan-

« disque l'incendie s'allumait de toutes parts. Comme je me

« bitation qui au lieu de me rien produire depuis que je suis « dans le pays m'a au contraire constitué en dépenses four-« nies par des amis que probablement je me trouverai dans « l'impossibilité de rembourser. Telle est, mes chères niè-« ces, la situation où je me trouve dans ce moment. Jugez « combien elle est affligeante. Cependant le quartier où est

- située mon habitation ainsi que toute la partie du Sud con-« servent encore la tranquillité et si des forces qu'on au-« nonce de France arrivaient promptement peut-être pour-
- « raient-elles se sauver mais pour peu que ces forces retordent il est impossible qu'elles ne succombent comme les
- a dent il est impossible qu'elles ne succombent comme le autres.

a autres.

Lorsque le ci-devant Général Toussaint publia sa constitution annonçant que les propriétaires absents seraient admis a se faire représenter par procureur dans la colonie j'en-

« voyais ainsi que je vous l'ai dejà mande une procuration

« à M. Smith, mon ami intime et chef pour lors de l'admi-« nistration des Cayes, à l'effet de vous faire jouir de votre « habitation. Mais l'annonce de Toussaint n'a été que trom-« peuse et illusoire et personne n'en a été plus avancé.

« A l'arrivée des Français ici on espérait que toutes les « entraves seraient écartées et que tous les propriétaires ren « treraient librement chez eux. Mais c'est loin de cela. Les « difficultés se sont au contraire multipliées au point que « non seulement les absents mais même ceux présents n'ont « réussi à obtenir la levée du séquestre de leurs biens et ce « n'est que depuis environ un mois que quelques uns d'ici y « sont parvenus et encore en petit nombre. Je n'ai pas été « plus heureux que les autres pour mon habitation de Léogane qui est toujours sous le séquestre sans que j'aie pu « le faire lever. Actuellement j'ai cessé mes démarches ce « quartier là étant en possession des brigands

« Par la dernière lettre que j'ai reçue de M. Smith en date du 10 octobre il n'avait pas été plus heurenx que moi re« lativement à votre habitation et malheureusement je viens « d'apprendre que ce galant homme a été dernièrement as« sassiné sur son habitation par ses propres nègres. Cet « évènement est d'autant plus fâcheux pour vous quatre qu'il « sera difficile à remplacer. Les communications avec les « Cayes étant entièrement coupées par terre il faudra bien du « temps avant de pouvoir faire passer une autre procuration. « les occasions par mer étant extrêment rares surtout en ce « moment. Je vais cependant faire tout ce qui dépendra de « de moi pour que vos întérêts souffrent le moins possible.

« Ma femme a dù vous écrire pour vous recommander d'engager votre frère à passer le plus tôt possible dans la colonie pour se mettre à la tète de vos affaires et veiller à vos intérèts communs. C'est d'autant plus indispensable que mon âge et mes infirmités me mettent absolument hors d'état d'y donner les soins convenables. Il faudrait pour cela pouvoir se transporter sur les lieux et il m'ést physiquement impossible de le faire ne pouvant pas mettre un pied devant l'autre. Je conçois que vous m'objecte rez le défaut de moyens qu'a votre frère pour se rendre dans la colonie et c'est sans doute une objection difficile à écarter. Cependant je vois nombre de jeunes créoles qui étaient précisément dans le même cas que lui et qui n'a

vaient pas plus de ressources qui y sont néanmoins venus.

- « Il faudra donc qu'il fasse comme eux et qu'il tâche de trou-« ver des amis qui paissent l'aider. Quant à moi, la chose
- « m'est absolument impossible. Autrement, je le ferais assu-
- « rément avec empressement. Les circonstances ne sont pas « sans doute encourageantes pour le déterminer à suivre ce
- a parti, mais elles peuvent changer d'un moment à l'autre
- et il convient qu'il soit à même d'en profiter.
- « M. de Ronseray (244) qui est fermier de votre habitation « serait prêt à vous le remettre quoiqu'il soit fondé à la re-« tenir jusqu'à l'expiration de son bail. Mais c'est un galant
- · homme incapable de profiter des circonstances à votre pré
- « judice. Il vous a écrit il y a quelque temps pour vous faire
- part de sa situation actuelle. Comme je ne pourrais que répéter ce qu'il vous dit je vous réfère entièrement à lui à
- ce sujet...

Qui dira l'origine du mauvais destin qui dominait cette famille? Les années qui suivent ne sont bien vite que des années de mort. Après les séparations et la pauvreté secrète, c'est la maladie tenace. Un acte de notoriété dressé à Paris le 30 mars 1826 devant Huart Delamare notaire nous apprend le sort de ces orphelins, presque sans patrie

En moins d'un an les trois jeunes filles moururent à Londres, Marie-Philis le 6 novembre 1805, à vingt-cinq ans; Philis-Françoise le 5 mars 1806, et Renée Françoise le 14 août 1806 à vingt-six aus environ (245). Edouard, alors capitaine au service anglais épouse à Roseau (île de la Dominique) le 24 février 1807 demoiselle Anne-Rose Reid, fille de Robert Reid écuyer, conseiller du roi et membre du Conseil privé et législatif de cette colonie et de demoiselle Jeannette Allard. De ce mariage naquirent deux enfants, qui moururent en bas âge. Leur père colonel, mourut lui-même, à Londres le 15 août 1815 (246).

Il s'en faut beaucoup que nous ayons pu montrer à travers ces lettres tous les aspects essentiels de l'émigration celo-

⁽²⁴⁴⁾ Pierre-François de Ronscray.

⁽²⁴⁵⁾ Enterrées à Saint-Pancras, comté de Midlessex.

⁽²⁴⁶⁾ Enterré dans la paroisse de Sainte-Marguerite de Westminster, comté de Midlessex,

niale française vers les Etats-Unis. Nous voyons surtout ici les mouvement du début. Nous rencontrons des déracinés, des planteurs qui ne quittent pas des yeux la terre et les travaux qu'ils viennent de fuir et où ils ont laissé leurs espoirs. Ils n'abandonneront pas de si tôt cet esprit de retour qui soutenait leur énergie et faisait pour une part leur originalité et leur cohésion au milieu de la société américaine. Nous n'apercevons guère ceux qui arrivèrent au continent au moment de l'effondrement définitif de Saint-Domingue, en 1803 et en 1804. Le départ de maints colons futalors moins une fuite éperdue qu'un déménagement. Une partie de leurs esclaves put s'embarquer avec eux et gagner la Louisiane, ou Cuba ou la Jamaïque. C'est parmi ces partants de la dernière heure qu'étaient les Richard d'Abnour et les Glaize de Maisoncelle (247) ce Pierre Colette, colon de Jean-Rabel dont Mr S.A. Chevalier a révélé récemment la pittoresque physionomie en publiant ses curieuses lettres datées de la Nouvelle Orléans (248) ces Chevolleau, Onffroy, Desgouttes et Espent que les JAMAICAS ALMANACS citent comme planteurs è Saint-Andrew, à Saint-Anne, à Saint-George, à Sainte-Marie dès 1815 (249)

Les correspondances de ces colons seraient peut-être plus instructives du point de vue américain que celles que nous venons de présenter, en ce sens que les préoccupations politiques, les invectives et les regrets y domineraient moins. Celles que nous avons pu lire sont davantage au présent, à l'observation du monde environnant Mais elles sont encore plus rares et plus incomplètes encore que les correspondances des premiers réfugiés. Peu à peu assurément il s'en découvrira, et l'on arrivera bien à la longue à reconstituer l'histoire du dénoumeent du grand drame colonial de Saint-

⁽²⁴⁷⁾ Les papiers des plantations cubaines des Glaize sont conservés chez les sœurs missionnaires de Marie à Notre-Dame du Fort par Saint-Joseph de Portericq, près Nantcs (1936).

⁽²⁴⁸⁾ G. A. CHEVALIER. Un colon de Saint-Domingue pendant la Révolution: Pierre Collette, planteur de Jean-Rabel. Revue de la Sté. d'Hist. et de Géog. d'Haïti, janvier 1940-janvier 1941.

⁽²⁴⁹⁾ Renseignements aimablement communiqués par M. le secrétaire de l'Institute of Jamaica, à Kingston (mai 1944).

Domingue. Mais pour l'instant nous n'avons sur ce sujet qu'un nombre insignifiant de sources et de certitudes. Pour l'instant donc tirons simplement l'un après l'autre les fils que nous parvenons a saisir. C'est une préparation à un récit d'ensemble qui reste à faire. Tenter de l'écrire actuellement serait gâter un beau sujet par une malfaçon, par de gros à peu près, et en histoire, du travail mal fait barre pour longtemps la place aux bonnes études à faire.